



# Rapport de gestion 2012



La Tour-de-Peilz



## Tables des matières

Conseil communal	1
Votations et élections	15
Administration générale	19
Greffe municipale	21
Service du personnel	25
Commission consultative des affaires culturelles	29
Centre d'impression & web	31
Bibliothèque communale	33
Finances	41
Office de la population et Bureau des étrangers	43
Domaines et bâtiments	49
Urbanisme et travaux publics	63
Etablissement primaire et secondaire	81
Famille, jeunesse et sport	91
Sport & Jeunesse	105
Centre régional de défense incendie et secours Riviera (CRDIS)	113

Les activités de **Sécurité Riviera** font l'objet d'un rapport séparé remis aux membres du Conseil intercommunal Sécurité Riviera et disponible sur le site internet : [www.securite-riviera.ch](http://www.securite-riviera.ch).

# RAPPORT

## DE LA MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION PENDANT L'EXERCICE 2012

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

Conformément aux dispositions suivantes :

- la loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- l'arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- le règlement du Conseil communal du 28 juin 2006 ;

nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2012 et de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune arrêtés au 31 décembre de la même année.

### CONSEIL COMMUNAL

<b>Bureau 2012 - 2013</b>
---------------------------

Président	M. Alain Pakula (UDC)
1 <sup>er</sup> Vice-Président	M. Richard Sendra (PS)
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	M. Frédéric Glauser (PDC + I)
Scrutateur	M. José Espinosa (PLR)
Scrutateur	Mme Elisabeth Leimgruber (VERTS) (a remplacé Mme Geneviève Pasche)
Scrutateur suppléant	Mme Monique Petitpierre (PS)
Scrutateur suppléant	M. Adrien Rime (UDC)
Secrétaire	Mme Carole Dind-Savoy
Huissier	Mme Marianne Heller
Huissier suppléant	M. Daniel Cornut

Le Conseil communal a tenu 7 séances.

## Commissions permanentes

Commission des finances	M. Jean-Pierre Schwab, président
Commission de gestion	M. François Grognuz, président
Commission de recours en matière d'impôts	

## Commissions intercommunales

### SIGE

5 délégués à la délégation variable du Conseil intercommunal :

M. Patrice Wenger (PLR)  
Mme Sylvie Conod (PS)  
M. Adrien Rime (UDC)  
M. Pierre Wuersch (PDC+I)  
M. Gérald Helbling (VERTS)

5 délégués suppléants :

Mme Christine Hausherr de Maddalena (PLR)  
M. Jacques Vallotton (PS)  
M. Jean Nervi (UDC)  
(a remplacé M. Richard Voellmy)  
M. Jacques Devenoge (PDC+I)  
Mme Geneviève Pasche (VERTS)

### CIEHL

2 délégués à la Commission intercommunale de gestion :

Mme Nathalie Dubuis (PLR)  
M. Jacques Vallotton (PS)

Un délégué suppléant :

M. Yohan Ziehli (UDC)  
(a remplacé Mme Sandra Martin)

## **FONDS CULTUREL RIVIERA**

2 délégués à la Commission  
intercommunale de gestion :

Mme Antoinette de Gautard-Rayroud (PLR)  
Mme Martine Gagnebin-de-Bons (PS)

Un suppléant :

M. Jacques Devenoge (PDC+I)

## **SECURITE RIVIERA**

Délégation fixe :

M. Roger Urech (PLR)

6 délégués à la délégation variable  
du Conseil intercommunal :

M. José Espinosa (PLR)  
M. Michel Bloch (PS)  
M. Luigi Gambardella (PS)  
M. Yohan Ziehli (UDC)  
M. Roland Chervet (PDC+I)  
Mme Emmanuelle Wyss (VERTS)

## **CONSEIL D'ETABLISSEMENT SCOLAIRE**

Délégués :

Mme Brigitte Fahrni-Chiusano (PLR)  
M. Richard Sendra (PS)  
Mme Elisabeth Leimgruber (VERTS)  
(a remplacé Mme Lorena Ruffy)

## Première séance : 15 février 2012

- 1) Mme Elisabeth Leimgruber (VERTS) est nommée membre au Conseil d'établissement scolaire en remplacement de Mme Lorena Ruffy, démissionnaire.
- 2) Mme Alice Voellmy (UDC) développe sa motion intitulée « Frein à l'endettement – Ralentir le bateau ».

La prise en considération de cette motion est refusée à une très large majorité par le Conseil.

- 3) M. Yohan Ziehli (UDC) développe son interpellation intitulée « Consommons local, pour l'économie locale et la planète ».

M. Ziehli se déclare satisfait de la réponse municipale, cette interpellation est considérée comme réglée.

- 4) Réponse de la Municipalité :

- N° 1/2012 à l'interpellation de M. Gérald Helbling (VERTS) concernant le « Financement du traitement des déchets urbains ».

- 5) Des commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

- a) N° 1/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 670'000.- pour l'assainissement du trottoir et le remplacement des luminaires de l'avenue de Traménaz (Nos 44 à 68).

SOC : Raphaël Onrubia, Sylvie Conod.

PLR : Nathalie Dubuis, Cédric Urech.

UDC : Nicolas Masserey.

PDC+I : Willy Bühlmann.

VERTS : Roberto Carbonell.

- b) N° 2/2012 – Règlement sur le stationnement de la commune de La Tour-de-Peilz et réponse au postulat de Mme Martine Gagnebin-de-Bons « Un macaron pour faciliter la vie des habitants et habitantes de La Tour-de-Peilz ».

UDC : Richard Voellmy.

PLR : Pierre-André Oberson, Raoul Baud.

SOC : Martine Gagnebin-de-Bons, Michel Bloch.

PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.

VERTS : Geneviève Pasche.

- c) N° 3/2012 – Octroi d'un cautionnement d'un montant maximum de Fr. 110'000.- (110 % du montant du crédit), au nom de la Commune, en garantie d'un emprunt unique à contracter par la Société sportive du Tennis Club Desa pour la réfection des deux courts de tennis.

Le préavis est renvoyé à la Commission des finances.

- d) N° 4/2012 – Participation financière de la CIEHL aux travaux d'assainissement des installations scéniques et acoustiques de l'Auditorium Stravinski.

PDC+I : Roland Chervet.

PLR : Rita Schyrr, Nathalie Dubuis.  
SOC : Anne-Marie Arnaud, Gilbert Vernez.  
UDC : Lionel Martin.  
VERTS : Elisabeth Leimgruber.

- 6) Le Conseil communal adopte les conclusions des commissions ad hoc chargées de la :
  - a) Prise en considération de la motion de M. Guy Chervet « La propriété est aussi une responsabilité ».
  - b) Prise en considération du postulat de M. Michel Bloch « Du support papier au numérique ».
  - c) Prise en considération du postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser « La Tour-de-Peilz, du soleil à revendre ».
- 7) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
  - a) N° 1/2012 – Nouveaux bourgeois de La Tour-de-Peilz en 2011.
  - b) N° 2/2012 – Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2011.
  - c) N° 3/2012 – Composition de la Commission culturelle.
  - d) N° 4/2012 – Troisième édition des Mérites de La Tour-de-Peilz.
  - e) N° 5/2012 – Table ronde sur la culture.

## Deuxième séance : 21 mars 2012

- 1) Mme Catherine Morel (VERTS) est assermentée en remplacement de Mme Lorena Ruffy, démissionnaire.
- 2) Mme Ghislaine Durand (PS) est assermentée en remplacement de M. Jacques Rochat, démissionnaire.
- 3) M. Jean-Yves Schmidhauser (PS) est nommé à la Commission des finances en remplacement de M. Jacques Rochat, démissionnaire.
- 4) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les commissions ad hoc :
  - a) N° 1/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 670'000.- pour l'assainissement du trottoir et le remplacement des luminaires de l'avenue de Traménaz (Nos 44 à 68).
  - b) N° 2/2012 – Règlement sur le stationnement de la commune de La Tour-de-Peilz et réponse au postulat de Mme Martine Gagnebin-de-Bons « Un macaron pour faciliter la vie des habitants et habitantes de La Tour-de-Peilz » (**accepté avec amendement**).
  - c) N° 3/2012 – Octroi d'un cautionnement d'un montant maximum de Fr. 110'000.- (110 % du montant du crédit), au nom de la Commune, en garantie d'un emprunt

unique à contracter par la Société sportive du Tennis Club Desa pour la réfection des deux courts de tennis.

### Troisième séance : 2 mai 2012

- 1) M. Didier Carron (PLR) est assermenté en remplacement de M. Kurt Sager, démissionnaire.
- 2) Mme Anne-Marie Arnaud (PS) développe sa motion intitulée « La mémoire de Gustave Courbet ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

VERTS : Alexis Brasseur.  
PLR : Rita Schyrr, José Espinosa.  
SOC : Anne-Marie Arnaud, Marianne Keller.  
UDC : Adrien Rime.  
PDC+I : Anne Lachat Baechler.

- 3) M. Gérald Helbling (VERTS) développe sa motion « Tri-Peiliz – valorisation des déchets recyclables ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

PLR : Cédric Urech, Alain Grangier.  
SOC : Michel Bloch, Sylvie Conod.  
UDC : Richard Voellmy.  
PDC+I : Jean-Pierre Schwab.  
VERTS : Gérald Helbling.

- 4) Etude des préavis suivants :

- a) N° 5/2012 – Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

Le préavis est renvoyé à la Commission de gestion.

- b) N° 06/2012 - Gestion et comptes 2011 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- c) N° 07/2012 - Gestion et comptes 2011 du Fonds culturel Riviera.

Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.

- 5) Le Conseil communal adopte les conclusions du préavis examiné par la commission ad hoc :

- N° 4/2012 – Participation financière de la CIEHL aux travaux d'assainissement des installations scéniques et acoustiques de l'Auditorium Stravinski.

- 6) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :
- a) N° 6/2012 – Engagement d'une coordinatrice dans le domaine culturel et associatif.
  - b) N° 7/2012 – Demande de crédit d'étude pour la réalisation d'un cheminement piétonnier en rives du lac.
  - c) N° 8/2012 – Démolition des immeubles locatifs de la rue du Collège 12 et 14 ainsi que de l'avenue de Traménaz 10.
  - d) N° 9/2012 – Jardins familiaux à la Faraz.

#### **Quatrième séance : 27 juin 2012**

- 1) Election du Bureau du Conseil pour 2012-2013 :

Président : M. Alain Pakula.

1<sup>er</sup> Vice-président : M. Richard Sendra.

2<sup>ème</sup> Vice-président : M. Frédéric Glauser.

Scrutateurs : M. José Espinosa, Mme Geneviève Pasche.

Scrutateurs suppléants : Mme Monique Petitpierre, M. Adrien Rime.

Huissier : Mme Marianne Heller.

Huissier suppléant : M. Daniel Cornut.

- 2) MM. Raphaël Onrubia (PS) et Cédric Urech (PLR) sont nommés à la Commission de gestion en remplacement de MM. Richard Sendra et Jacques Vacheron, démissionnaires.
- 3) M. Gilbert Vernez (PS) développe son interpellation intitulée « Aménagement de jardins familiaux à la Faraz ».

Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

- 4) Des commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

- a) N° 08/2012 – Demande d'un crédit d'étude de Fr. 702'000.- pour la réalisation d'un cheminement piétonnier en rives du lac des Bains de la Becque à la place de la Maladaire.

SOC : Jean-Yves Schmidhauser, Jacques Vallotton.

PLR : Brigitte Fahrni-Chiusano, Alain Grangier.

UDC : Nicolas Masserey.

PDC+I : Willy Bühlmann.

VERTS : Geneviève Pasche.

- b) N° 9/2012 – Reconnaissance de l'intérêt public régional et adoption du principe d'un financement par la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-

Léman (CIEHL) d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera.

UDC : Nicolas Masserey.

PLR : Didier Carron, Patrice Wenger.

SOC : Jacques Vallotton, Michel Bloch.

PDC+I : Margareta Brüssow.

VERTS : Geneviève Pasche.

- c) Préavis municipal urgent – Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du collège des Mousquetaires.

PDC+I : Willy Bühlmann.

PLR : Eric Mamin, Patrice Wenger.

SOC : François Bercher, Jean-Yves Schmidhauser.

UDC : Nicolas Masserey.

VERTS : Alexis Brasseur.

- d) Préavis-rapport – Gestion et comptes de la Commune pour l'exercice 2011.

Cet objet a été renvoyé à la Commission de gestion.

- 5) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les commissions ad hoc :

- a) Préavis-rapport sur la gestion et les comptes de la Commune pour l'exercice 2011 et réponse de la Municipalité aux observations et aux vœux.

- b) N° 5/2012 – Dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

- c) N° 6/2012 – Gestion et comptes 2011 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

- d) N° 7/2012 – Gestion et comptes 2011 du Fonds culturel Riviera.

- e) Motion de M. Gérald Helbling « Tri-Peilz – valorisation des déchets recyclables ».

Transmis à la Municipalité pour étude et rapport.

- 6) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a) N° 10/2012 – Information sur le déroulement des travaux à la Grand-Rue.

- b) N° 11/2012 – Décompte final – terrain de football de Gérénez.

- c) N° 12/2012 – Octroi d'un cautionnement au Tennis Club Desa.

- d) N° 13/2012 – Aménagements au chemin de la Paisible.

- e) N° 14/2012 – Table ronde sur l'avenir du Domaine du Fort dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> correction du Rhône.

- f) N° 15/2012 – Adaptation du tarif des cartes journalières CFF.

- g) N° 16/2012 – Mise à disposition du Chalet de la Grande Bonnavau aux sinistrés du chalet de La Neuve.
- h) N° 17/2012 – Installation de tablettes interactives et de projecteurs-vidéo dans les salles de classe des collèges des Mousquetaires et des Marronniers (décompte final).
- i) N° 18/2012 – Réponse à la motion de M. Alain Grangier – « Livre d'histoire ».
- j) N° 19/2012 – Stationnement d'une ambulance du CSU Riviera à La Tour-de-Peilz.
- k) N° 20/2012 – Aménagement de panneaux photovoltaïques sur le toit du collège des Mousquetaires et réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser « Du soleil à revendre ».

### **Cinquième séance : 12 septembre 2012**

- 1) M. Adrien Rime (UDC) est nommé membre des Commissions des finances et de recours en matière d'impôts en remplacement de M. Alain Pakula, démissionnaire.
- 2) M. Yohan Ziehli (UDC) est nommé délégué suppléant à la Commission de gestion de la CIEHL en remplacement de Mme Sandra Martin, démissionnaire.
- 3) Réponse de la Municipalité :

- N° 2/2012 à l'interpellation de M. Gilbert Vernez (PS) concernant l'« Aménagement de jardins familiaux à La Faraz ».

- 4) Des commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

- a) N° 11/2012 – Demande d'un crédit d'étude de Fr. 270'000.- pour l'aménagement de la place des Anciens-Fossés et de ses alentours.

VERTS : Gérald Helbling.

PLR : Anthony Abbott, Olivier Martin.

SOC : Etienne Balestra, Anne-Marie Arnaud.

UDC : Yohan Ziehli.

PDC+I : Anne Lachat Baechler.

- b) N° 12/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 133'000.- pour la tranquillisation du chemin de la Paisible et l'aménagement d'un trottoir et réponse à la motion de M. Jean-Yves Schmidhauser « Pour apaiser la Paisible ».

PLR : Didier Carron, Patrice Wenger.

SOC : Nicole Rivet, Serge Overney.

UDC : Yohan Ziehli.

PDC+I : Willy Bühlmann.

VERTS : Alexis Brasseur.

- c) N° 13/2012 – Réponse au postulat de M. Michel Bloch « Du support papier au numérique ».

SOC : François Bercher, Michel Bloch.

PLR : Rita Schyrr, Patrice Wenger.

UDC : Adrien Rime.  
PDC+I : Jean-Pierre Schwab.  
VERTS : Roberto Carbonell.

d) N° 14/2012 – Chalet de Fontana-David (chalet du haut) – réfection de la toiture.

UDC : Yohan Ziehli.  
PLR : Antoinette de Gautard-Rayroud, Jacques Vacheron.  
SOC : Raphaël Onrubia, Gilbert Vernez.  
PDC+I : Margareta Brüssow.  
VERTS : Geneviève Pasche.

5) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les commissions ad hoc :

a) N° 10/2012 – Préavis urgent et rapports majorité/minorité - Demande de crédit de Fr. 430'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du collège des Mousquetaires.

M. le Président indique que le groupe UDC a pris la décision de retirer le rapport de minorité.

b) Prise en considération de la motion de Mme Anne-Marie Arnaud « La mémoire de Gustave Courbet » (**refusée**).

c) N° 9/2012 – Reconnaissance de l'intérêt public régional et adoption du principe d'un financement par la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'une ou de plusieurs fusions et/ou d'une gouvernance régionale au sein des dix communes de la Riviera.

6) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

a) N° 21/2012 – Décompte final des travaux menés rue du Château 24.

b) N° 22/2012 – Vernissage de l'exposition Place des Anciens-Fossés.

c) N° 23/2012 – Séances du Conseil communal en décembre.

d) N° 24/2012 – Construction du parking des Remparts sous la place des Anciens-Fossés.

e) N° 25/2012 – Projet de chauffage à distance par pompage d'eau du lac.

### **Sixième séance : 31 octobre 2012**

1) Assermentation de trois nouveaux conseillers : M. Nicolas Fardel (UDC), en remplacement de Mme Sandra Martin ; Mme Léonie Papp (PS), en remplacement de Mme Sylvie Winkler ainsi que M. David Langelaan (UDC), en remplacement de M. Nicolas Masseray, démissionnaires.

2) M. Jean-Yves Schmidhauser (PS) développe sa motion intitulée « Réseau de chauffage urbain : monopole ou opensource ? ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

PDC+I : Aloïs Raemy.  
PLR : Michel Tobler, Claude-Alain Luy.  
SOC : Jean-Yves Schmidhauser, Michel Bloch.  
UDC : Jean Nervi.  
VERTS : Gérald Helbling.

- 3) M. Gérald Helbling (VERTS) développe sa motion intitulée « Libre-Service/VLS/LTP - vélocipèdes ou bicyclettes ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

PLR : Kurt Egli, Patrice Wenger.  
SOC : François Bercher, Nicole Rivet.  
UDC : Yohan Ziehli.  
PDC+I : Margareta Brüssow.  
VERTS : Gérald Helbling.

- 4) M. Raphaël Onrubia (PS) développe sa motion intitulée « Un geste concret pour chaque famille ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

VERTS : Philippe Sauvain.  
PLR : Isabelle Wenger, José Espinosa.  
SOC : Raphaël Onrubia, Serge Overney.  
UDC : David Langelaan.  
PDC+I : Anne Lachat Baechler.

- 5) M. Christian Anglada (VERTS) développe sa motion intitulée « Pour un entretien de nos espaces verts : adhésion à la Charte des Jardins ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

SOC : Gilbert Vernez, Didier Stauber.  
PLR : Antoinette de Gautard-Rayroud, Raoul Baud.  
UDC : Alice Voellmy.  
VERTS : Christian Anglada.  
PDC+I : Willy Bühlmann.

- 6) M. Alain Grangier (PLR) développe sa motion intitulée « Valorisons nos parcelles communales ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

UDC : Yohan Ziehli.  
PLR : Alain Grangier, Cédric Urech.  
SOC : Raphaël Onrubia, Jacques Vallotton.  
PDC+I : Roland Chervet.  
VERTS : Elisabeth Leimgruber.

- 7) Des commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

a) N° 15/2012 – Budget 2013 de la CIEHL.

Cet objet est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale du Haut-Léman (CEHL).

- b) N° 16/2012 – Budget 2013 du Fonds culturel Riviera.

Cet objet est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.

- c) N° 17/2012 – Réponse à la motion de M. Alain Grangier « Livre d'histoire ».

PDC+I : Frédéric Glauser.  
PLR : Rita Schyrr, Alain Grangier.  
SOC : Christiane Rithener, Jacques Vallotton.  
UDC : Nicolas Fardel.  
VERTS : Emmanuelle Wyss.

- d) N° 18/2012 – Demande d'un crédit de Fr. 170'000.- pour le remplacement des chaises dans les classes des collèges des Marronniers et des Mousquetaires.

VERTS : Geneviève Pasche.  
PLR : Pierre-André Bugnon, Didier Carron.  
SOC : Ghislaine Durand, Bernard Lavanchy.  
UDC : David Langelaan.  
PDC+I : Jacques Devenoge.

- 8) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les commissions ad hoc :

- a) N° 23/2011 – Réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser « Bâtiments communaux : ça va chauffer ! ».
- b) N° 8/2012 (majorité et minorité) – Demande d'un crédit d'étude de Fr. 702'000.- pour la réalisation d'un cheminement piétonnier en rives du lac des Bains de la Becque à la plage de la Maladaire (**refusé tel qu'amendé**).
- c) N° 11/2012 – Demande d'un crédit d'étude de Fr. 270'000.- pour l'aménagement de la place des Anciens-Fossés et de ses alentours.
- d) N° 12/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 133'000.- pour la tranquillisation du chemin de la Paisible et l'aménagement d'un trottoir et réponse à la motion de M. Jean-Yves Schmidhauser « Pour apaiser la Paisible » (**accepté avec amendement**).
- e) N° 13/2012 – Réponse au postulat de M. Michel Bloch « Du support papier au numérique ».

- 9) Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a) N° 26/2012 – Bureaux des psychologues et logopédistes scolaires – décompte final.
- b) N° 27/2012 – Suite donnée au postulat de Monsieur Etienne Balestra « Un inventaire de la situation actuelle et future des propriétés communales ».
- c) N° 28/2012 - Nouvel horaire du bureau de vote.
- d) N° 29/2012 - Retrait du préavis municipal N° 14/2012 – Chalet de Fontana-David.

## Septième séance : 12 décembre 2012

- 1) M. David Meyer (UDC) est assermenté en remplacement de M. Richard Voellmy, démissionnaire.
- 2) M. Jean Nervi (UDC) est nommé délégué suppléant à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE en remplacement de M. Richard Voellmy, démissionnaire.
- 3) Mme Geneviève Pasche (VERTS) est nommée membre de la Commission des Finances en remplacement de M. Christian Anglada, démissionnaire.
- 4) Mme Elisabeth Leimgruber (VERTS) est nommée scrutatrice au Bureau du Conseil communal en remplacement de Mme Geneviève Pasche, démissionnaire.
- 5) M. Philippe Sauvain (VERTS) développe sa motion intitulée « Accordons une subvention aux vélos électriques : pédalons futé ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

PLR : Jacques Vacheron, Olivier Martin.  
SOC : Michel Bloch, Marianne Keller.  
UDC : Yohan Ziehli.  
PDC+I : Anne Lachat Baechler.  
VERTS : Philippe Sauvain.

- 6) Mme Geneviève Pasche (VERTS) développe sa motion intitulée « Introduction d'un Agenda 21 – Gestion de mobilité intermodale pour la durée des travaux dans notre commune ».

Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

SOC : Gilbert Vernez, Anne-Marie Arnaud.  
PLR : Kurt Egli, Eric Petitpierre.  
UDC : Nicolas Fardel.  
PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.  
VERTS : Geneviève Pasche.

- 7) M. Gérald Helbling (VERTS) développe son interpellation intitulée « Saviez – Controverse ou dangerosité ? ».

Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

- 8) Mme Christiane Rithener (PS) développe son interpellation intitulée « Logements communaux ».

Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

- 9) Des commissions sont nommées pour l'étude des préavis suivants :

- a) N° 22/2012 – Demande de cautionnement par les communes de la Riviera (Blonay, Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier-La Chiésaz, Vevey, Veytaux) du prêt LADE accordé par le canton au projet de musée « Chaplin's World ».

Ce préavis est renvoyé à la Commission des finances.

b) N° 23/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 752'550.- pour l'assainissement du réseau EU & EC et de l'infrastructure routière du chemin du Cèdre

**et**

c) N° 24/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 140'000.- pour la construction d'une chambre brise-énergie avec rejet dans le ruisseau de Sully et pour des mesures d'amélioration du ruisseau de Sully.

UDC : Yohan Ziehli.

PLR : Patrice Wenger, Roger Urech.

SOC : Etienne Balestra, Raphaël Onrubia.

PDC+I : Jacques Devenoge.

VERTS : Roberto Carbonell.

d) N° 25/2012 – Demande d'un crédit de construction de Fr. 270'000.- pour le remplacement des couches horticoles par deux tunnels au bâtiment d'utilité publique de la Faraz.

PDC+I : Willy Bühlmann.

PLR : Claude-Aimé Chevalley, Pierre-André Bugnon.

SOC : Nicole Rivet, Anne-Marie Arnaud.

UDC : David Langelaan.

VERTS : Christian Anglada.

10) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par la Commission des finances :

a) N° 20/2012 – Budget 2013 de la Commune de La Tour-de-Peilz.

b) N° 21/2012 – Octroi d'un droit de superficie à la Société du parking des Remparts.

11) Le Conseil communal adopte les conclusions des préavis examinés par les commissions ad hoc :

a) N° 15/2012 – Budget 2013 de la CIEHL.

b) N° 16/2012 – Budget 2013 du Fonds culturel Riviera.

c) N° 18/2012 – Demande d'un crédit de Fr. 170'000.- pour le remplacement des chaises dans les classes des collèges des Marronniers et des Mousquetaires.

## Mutations

Depuis le début de la législature, le 1<sup>er</sup> juillet 2011, 8 conseillers communaux élus ont démissionné ainsi que deux viennent-ensuite. Cinq conseillers communaux ont été élus en vertu de l'article 67 LEDP qui prévoit que, dès lors qu'il n'y a plus de viennent-ensuite sur la liste d'un parti dont un siège devient vacant, celui-ci peut-être repourvu par tout citoyen éligible recueillant six signatures de la liste des parrains déposée lors de l'élection générale. Au 31 décembre 2012, trois partis politiques sur cinq (PS, Verts et UDC) n'ont plus de viennent-ensuite sur leur liste. Il reste sept viennent-ensuite sur la liste PLR et huit au PDC et indépendants, cette dernière formation politique étant la seule à n'avoir connu aucune mutation depuis le début de la législature.

# VOTATIONS ET ELECTIONS

En 2012, les votations et élections ont donné les résultats suivants :

## 1. Renouveau des Autorités cantonales - Législature 2012-2017

### 1a) Election du Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour) – 11 mars 2012

Électeurs inscrits : 6'404  
Nombre de votants : 2'839 (taux de participation 44.33%)

#### *Suffrages obtenus*

BÉGLÉ Claude	318	LUCCARINI Yvan	106
BERNHARD Maximilien	114	LYON Anne-Catherine	1'213
BROULIS Pascal	1'584	MAILLARD Pierre-Yves	1'646
CHEVALLAZ Martin	173	MÉTRAUX Béatrice	1'306
CORDANI Tiziana	12	MORAND Alexandre G.	128
DE QUATTRO Jacqueline	1'558	SANSONNENS Julien	130
DOLIVO Jean-Michel	186	VALLAT Patrick	152
FEKI Soufia	92	VILLARD Roland	12
GÉTAZ Emmanuel	215	VOIBLET Claude-Alain	1'047
GORRITE Nuria	1'209	WYDLER Aurélie	80
LEUBA Philippe	1'513	<b>Voix éparses</b>	<b>24</b>

Sont élus après le 1<sup>er</sup> tour :

BROULIS Pascal, DE QUATTRO Jacqueline, LEUBA Philippe, MAILLARD Pierre-Yves

### 1b) Election du Grand Conseil – 11 mars 2012

Électeurs inscrits : 6'404  
Nombre de votants : 2'761 (taux de participation 43.11%)

#### *Suffrages obtenus*

N°1	PS	10'791
N°2	UDC	4'382
N°3	Al.d.Centre	1'965
N°4	Les Verts	4'771
N°5	La Gauche	1'338
N°6	PLR	12'888
N°7	PBD + V/lib	1'781
N°8	Vaud Libre	1'922

## 2. Votation fédérale – 11 mars 2012

Électeurs inscrits : 6'404  
Nombre de votants : 3'547 (taux de participation 55.39%)

### Objet n°1 - Résidences secondaires

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires » ?

oui 1'947      non 1'534

## Objet n°2 – Epargne-logement

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un traitement fiscal privilégié de l'épargne-logement destiné à l'acquisition d'une habitation à usage personnel ou au financement de travaux visant à économiser l'énergie ou à préserver l'environnement (initiative sur l'épargne-logement) » ?

oui 1'581      non 1'815

## Objet n°3 – 6 semaines de congé

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « 6 semaines de vacances pour tous » ?

oui 1'319      non 2'190

## Question n°4 – Jeux d'argent

Question : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 29 septembre 2011 concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique (Contre-projet à l'initiative « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ») ?

oui 3'220      non 178

## Question n°5 – Prix du livre

Question : Acceptez-vous la loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPL) ?

oui 2'117      non 1'220

## 3. Election du Conseil d'Etat (2<sup>ème</sup> tour) – 1<sup>er</sup> avril 2012

Électeurs inscrits : 6'396  
Nombre de votants : 2'564 (taux de participation 40.09%)

### *Suffrages obtenus*

GÉTAZ Emmanuel	276
GORRITE Nuria	1'387
LYON Anne-Catherine	1'303
MÉTRAUX Béatrice	1'406
VOIBLET Claude-Alain	1'032
<b>Voix éparses</b>	<b>14</b>

Sont élues après le 2<sup>ème</sup> tour :

GORRITE Nuria, LYON Anne-Catherine, MÉTRAUX Béatrice

#### 4. Votations fédérales et cantonales – 17 juin 2012

Électeurs inscrits : 6'405  
Nombre de votants : 3'197 (taux de participation 49.91%)

##### *Objets fédéraux*

#### **Objet n°1 – Epargne-logement**

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement » ?

oui 1'044 non 2'020

#### **Objet n°2 – Droits populaires**

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (accords internationaux : la parole au peuple !) » ?

oui 452 non 2'649

#### **Objet n°3 – Modification LAMal**

Question : Acceptez-vous la modification du 30 septembre 2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Réseaux de soins) ?

oui 220 non 2'917

##### *Objet cantonal*

#### **Initiative**

Initiative populaire « Assistance au suicide en EMS » (modification de la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique)

oui 1'152 non 1'949

#### **Contre-projet**

Contre-projet du Grand Conseil modifiant la loi du 29 mai 1985 sur la santé publique

oui 1'902 non 1'125

#### **Question subsidiaire**

Au cas où l'initiative populaire comme le contre-projet sont acceptés par le peuple, est-ce l'initiative ou le contre-projet qui doit entrer en vigueur ?

init. 687 c-p 2'219

## 5. Votation fédérale – 23 septembre 2012

Électeurs inscrits : 6'404  
Nombre de votants : 2'825 (taux de participation 44.11%)

### Objet n°1 – Formation musicale

Question : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes ?

oui 2'137 non 617

### Objet n°2 – Logement à la retraite

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « Sécurité du logement à la retraite » ?

oui 832 non 1'912

### Objet n°3 – Tabagisme passif

Question : Acceptez-vous l'initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif »

oui 1'077 non 1'695

## 6. Votations fédérales et cantonales – 25 novembre 2012

Électeurs inscrits : 6'434  
Nombre de votants : 1'912 (taux de participation 29.72%)

### *Objets fédéral*

#### Objet n°1 – Loi sur les épizooties

Question : Acceptez-vous la modification du 16 mars 2012 de la loi sur les épizooties ?

oui 1'698 non 175

### *Objet cantonal*

#### Objet n°1 – Curatelle

Question : Acceptez-vous les modifications des articles 74 et 142 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 transformant le terme de «tutelle» en «curatelle de portée générale» ou «mandat pour cause d'inaptitude» ?

oui 1'808 non 54

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La gestion de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, est assurée par :

Administration générale, Sécurité et Culture	Syndic Suppléant Suppléante	M. Lyonel Kaufmann M. Frédéric Grognez (Administration générale) Mme Nicole Rimella (Sécurité et Culture)
Finances, Office de la population, Economie	Suppléante :	M. Frédéric Grognez Mme Taraneh Aminian
Urbanisme et travaux publics	Suppléant :	Mme Nicole Rimella M. Frédéric Grognez
Famille, jeunesse et sport	Suppléant :	M. Olivier Wälchli M. Lyonel Kaufmann
Domaines et bâtiments, Cultes	Suppléant :	Mme Taraneh Aminian M. Olivier Wälchli

Mme Nicole Rimella occupe la fonction de vice-syndic pour la période 2012-2013.

La Municipalité a, au total, tenu 41 séances ordinaires.

La *Conférence des Municipalités* des villes de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz a siégé à trois reprises au cours de l'année, les 21 février et 5 juin à La Tour-de-Peilz sous la présidence de M. Lyonel Kaufmann, syndic, et le 2 octobre à Montreux, sous la présidence de M. Laurent Wherli, syndic de Montreux. Parmi les sujets traités, peuvent être cités :

- L'Hôpital Riviera-Chablais ;
- Les installations sportives régionales ;
- Le regroupement des SDIS ;
- L'avenir et l'organisation des transports publics régionaux ;
- La politique du logement.

De son côté, la *Conférence des syndicats du district (CSD)* s'est réunie à sept reprises durant l'année, les 25 janvier ; 21 mars ; 2 mai et 20 juin sous la présidence M. Serge Jacquin, syndic de Chardonne, ainsi que les 5 septembre ; 10 octobre et 21 novembre, sous la présidence de M. Bernard Degex, syndic de Blonay.

Ces conférences régionales ont permis d'examiner de manière concertée de nombreux dossiers intéressant l'ensemble des communes du district, parmi lesquels :

- Le projet d'agglomération « Rivelac » ;
- L'étude sur la fusion des communes et la gouvernance régionale ;
- L'Hôpital Riviera-Chablais ;
- La Plate-forme santé Haut-Léman ;
- Le Musée Chaplin ;
- La gestion des déchets ;
- Les comptes et le budget du SAI ;
- La révision de la Loi sur les communes ;
- Les VMCV ;

- La régionalisation des SDIS ;
- La Commission prévention ;
- Le projet de cartographie LIDAR ;
- La rencontre des syndicats de la Veveyse et du Pays-d'Enhaut ;
- La rencontre avec la présidente de l'UCV ;
- La SPA Haut-Léman ;
- L'association Avenir CinéRiviera ;
- La Loi sur les écoles de musique ;
- La rénovation de l'Auditorium Stravinski, de la salle Del Castillo et du Théâtre de L'Oriental.

### Visite préfectorale

L'inspection préfectorale annuelle de notre Administration a eu lieu lundi 3 décembre.

### Manifestations

La Municipalité est directement impliquée dans l'organisation de plusieurs manifestations qui jalonnent le calendrier boéland. Parmi celles-ci figurent la Cérémonie des nonagénaires (le 13 juin) ; les festivités du 1<sup>er</sup> août ; le concours d'artistes « A la manière de Courbet » (le 30 septembre) ; le Forum des entreprises (le 24 septembre) ; l'accueil des Jeunes boélands (le 12 novembre) et les Mérites de La Tour-de-Peilz (le 9 octobre).

Cette dernière manifestation a été organisée pour la troisième fois. Elle vise à saluer des personnalités ou des sociétés qui, par leur action, ont contribué au dynamisme de la vie locale et au rayonnement de La Tour-de-Peilz. Cette année, le jury a octroyé quatre « Mérites ». C'est ainsi que, devant un parterre réunissant un public nombreux à la salle des Remparts, ont été distingués trois lauréats individuels et un lauréat collectif, à savoir : Mérite individuel féminin à Mme Paulette Henrioud, pour son engagement au sein des milieux associatifs de la région, en particulier l'Association des repas à domicile, la Rame Dames et les Paysannes vaudoises ; Mérite individuel masculin à M. Philippe Dubath, journaliste à *24 Heures* et écrivain ; Mérite du dirigeant à M. Jean-Pierre Christen, pour s'être consacré au football boéland, depuis 1979, au sein du CS La Tour et Mérite par équipe à la Troupe de la « Revue de La Tour-de-Peilz » qui croque tous les deux ans depuis 2000 les petits travers et l'âme des boélands.



*Les lauréats de l'édition 2012 des Mérites de La Tour-de-Peilz entourant M. le syndic Lyonel Kaufmann.*

## GREFFE MUNICIPAL

### Personnel

Le Greffe municipal emploie neuf collaborateurs, pour une dotation totale de 7,5 ETP, répartis de la façon suivante :

- Un chef de service, secrétaire municipal et chef du personnel (100%).
- Un secrétaire municipal adjoint remplaçant du chef de service (100%).
- Un secrétariat regroupant cinq personnes (390%).
- Un responsable du centre d'impression (100%).
- Une coordinatrice culturelle et associative (60%).

Trois apprentis employés de commerce, un dans chaque année de formation, sont formés au sein de l'administration. Ils effectuent un tournus dans chacun des services communaux.

### Activités

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale placée sous la direction du syndic, sont les suivantes :

- secrétariat de la Municipalité ;
- politique d'information et de communication ;
- information et coordination des services communaux ;
- actes émanant de la Municipalité ;
- naturalisation et bourgeoisie ;
- relations intercommunales (conférences intermunicipales) ;
- relations avec les Départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance ;
- validation des signatures lors d'initiatives et de référendums ;
- suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal ;
- publications communales et rapport de gestion ;
- réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité ;
- archives communales et archives historiques ;
- réservation des salles de la Maison de commune et de la Maison Hugonin ;
- coordination des activités culturelles et associatives (hors sports) ;
- support administratif à la Commission culturelle ;
- supervision de la Bibliothèque communale ;
- gestion du personnel communal.

La commune est représentée au sein de la Conférence des secrétaires municipaux du district Riviera - Pays-d'Enhaut ainsi que de la Conférence itinérante des secrétaires municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du Canton. Elle préside, par l'intermédiaire du secrétaire municipal, le comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et elle est membre de la Conférence suisse des secrétaires municipaux.

## Naturalisations

En 2012, l'Administration générale a assumé ses tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisations suisse et vaudoise, facilitées ou ordinaires, dans la Commune de La Tour-de-Peilz, dont notamment :

- renseignements généraux aux requérants ;
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis ;
- assistance, formation partielle et suivi de la préparation des candidats à l'audition de naturalisation ;
- suivi de l'encaissement des émoluments ;
- correspondance générale, convocations des candidats, convocations de la Municipalité, courriers adressés aux personnes citées en référence par les requérants, établissement des rapports d'audition, avis de transmission des dossiers au Canton ;
- tenue à jour des dossiers, suivi de l'échéancier ;
- réactualisation de la brochure synthétique, élaborée en 2008, destinée à l'usage des candidats ;
- suivi de la procédure avec les services cantonaux et fédéraux ;
- statistiques diverses.

Dossiers déposés dans l'année (individuel, couple ou famille)	2012	2011	2010
Naturalisations ordinaires :	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>16</b>
Naturalisations vaudoises facilitées	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>28</b>
- selon art. 25 - naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse	13	17	15
- selon art. 22 et 53 - naturalisations facilitées des jeunes de la deuxième génération	0	6	13
Dossiers en suspens (individuel, couple ou famille) au 31 décembre	<b>54</b>	<b>67</b>	<b>64</b>
<i>Naturalisations ordinaires</i>	35	35	32
<i>Naturalisations vaudoises facilitées</i>	19	32	32

A quatre reprises, une délégation municipale a procédé à des auditions se déroulant en fin de journée et a entendu vingt-cinq candidats compris dans seize dossiers.

Durant l'année 2012, trente-et-un nouveaux dossiers ont été déposés au Greffe municipal de La Tour-de-Peilz.

Quarante-deux dossiers sont arrivés au terme de la procédure en cours d'année.



## Poste de coordinateur des affaires culturelles et associatives

Suite à la Table ronde sur la culture organisée en septembre 2011, un poste de coordinateur des affaires culturelles et associatives a été créé à hauteur d'un 60% d'ETP au sein du Greffe municipal. Il a été pourvu dès le 1<sup>er</sup> juin.

La personne désignée est en charge :

- de promouvoir et soutenir les activités culturelles et associatives boélandes au plan local et régional ;
- d'informer, conseiller et renseigner les différents acteurs sur le terrain ;
- de coordonner ou de favoriser l'organisation de manifestations au plan local ;
- de la gestion administrative de la Commission culturelle ;
- de développer les activités en relation avec le jumelage tout mettant en valeur le patrimoine ayant trait au peintre Gustave Courbet à La Tour-de-Peilz ;
- de gérer les demandes relatives aux archives.

Elle assure personnellement le suivi administratif des dossiers.

La Commune soutient de nombreux organismes et événements qu'elle accueille en son sein. En plus de l'aide financière accordée, les organisateurs peuvent désormais s'adresser directement à une personne de référence pour répondre à leurs besoins. La présence d'un interlocuteur unique permet un meilleur suivi des projets et d'installer ainsi, à long terme, un lien fort, basé sur la compréhension mutuelle et la confiance.



### Internet

Depuis le mois de septembre, un nouvel onglet « Affaires culturelles » est présent sur le site internet communal. Il donne les coordonnées de contact, rappelle les informations utiles relatives à la Commission culturelle et aux demandes de subvention et dresse la liste de tous les acteurs culturels déjà financés par la Commission. La page « manifestations à venir » a, elle-aussi, été dynamisée. Elle offre désormais un plus grand éventail d'événements locaux.

Enfin, les manifestations publiques de la Commune figurent désormais dans « L'Agenda Riviera » et l'agenda en ligne « Temps Libre ».

### Œuvres de Courbet

Une démarche visant à la conservation des diverses œuvres de Gustave Courbet détenues par la commune a été initiée. C'est ainsi que le tableau « Cerf et biches à l'orée d'une forêt » a été restauré au mois de novembre avant son départ pour le Musée Courbet

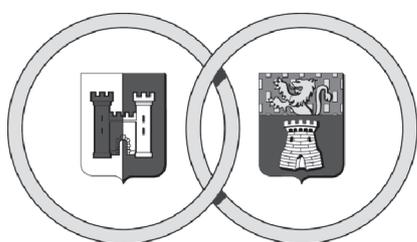
d'Ornans où il se trouve en prêt jusqu'au 25 février 2013 dans le cadre de l'exposition temporaire « Les Chasses de Monsieur Courbet ».

Plus tôt dans l'année, ce même tableau a été exposé, avec le plâtre original du buste « Liberté », lors du Salon international du livre et de la presse de Genève dans le cadre de l'exposition « Courbet sur les sentiers de l'exil ». Le tableau figure par ailleurs en bonne place dans les catalogues officiels de ces deux expositions.



« Cerf et biches à l'orée d'une forêt ».

## Jumelage avec Ornans



Le jumelage avec la ville d'Ornans, dont c'était le 30<sup>e</sup> anniversaire, a donné lieu à diverses activités, dont :

- La réception, par M. le Maire d'Ornans, Jean-François Longeot, et ses adjoints, d'une délégation municipale emmenée par le syndic Lyonel Kaufmann à Ornans le 30 juin. Cette réception, qui saluait, coté français, les 30 ans du jumelage, a coïncidé avec la venue de la Garde républicaine dans la cité de Franche-Comté.

- L'accueil de la Municipalité d'Ornans à La Tour-de-Peilz à l'occasion de la Fête nationale.

- La mise sur pied, du 27 au 30 septembre, de la 3<sup>e</sup> édition du concours de peintres « A la manière de Courbet », en collaboration avec l'Association romande pour la valorisation des arts basée dans notre commune (ARVA), et qui a vu la participation d'une trentaine d'artistes. Des invités ornanais étaient présents à l'occasion de la remise des prix. L'ensemble des œuvres ont été exposées durant deux mois dans les couloirs de la Maison de commune. A l'issue de l'exposition, deux des tableaux ont été acquis par la commune.

- Le déplacement à Ornans d'une délégation conduite par M. le Syndic Lyonel Kaufmann, lors de « La Semaine des Copistes », dont s'est inspirée l'organisation boélande pour « A la manière de Courbet », le 9 décembre à l'occasion de la remise des prix de la manifestation.



## SERVICE DU PERSONNEL

En tant que chef du personnel, le secrétaire municipal est responsable de la mise en application de la politique du personnel décidée par la Municipalité. Une collaboratrice du Greffe consacre l'équivalent d'un 0,7 ETP au suivi administratif des dossiers, le Service des finances se chargeant lui de la partie salaires et assurances (0,5 ETP).

Outre les 130 collaborateurs communaux, le Service du personnel gère également 84 accueillantes en milieu familial de jour en collaboration avec la Structure de coordination de l'accueil familial de jour et le Service des finances.

Par ailleurs, des contacts étroits ont été noués entre les responsables des villes de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz ainsi que de Sécurité Riviera. Ils visent à développer une approche concertée des quatre institutions qui disposent du même système de rémunération de leur collaborateurs de même qu'à favoriser l'échange d'informations en matière de gestion du personnel et à développer une formation continue commune.

### Grille salariale

Les salaires ont été indexés à raison de 0,5%, ce qui place le premier échelon de la grille salariale (A 0) à Fr. 3'244.65. Le salaire le plus bas versé par la Commune se monte à Fr. 4'349.75 pour un taux d'activité de 100%. Les catégories salariales sont réparties à raison de 24% de l'ensemble du personnel pour la catégorie A, 47% pour la catégorie B, 15% pour la catégorie C, 9% pour la catégorie D et 5% pour la catégorie E. Plus de 88% des employés communaux touchent une rémunération mensuelle brute située entre Fr. 4'000.- et Fr. 8'000.- versée 13 fois (pour un équivalent plein temps). Le salaire communal moyen s'est élevé à Fr. 6'343.95, soit un salaire horaire brut de Fr. 35.75. 37% des collaborateurs travaillent à temps partiel. L'âge moyen des employés communaux est de 45 ans. 41% d'entre eux habitent la commune de La Tour-de-Peilz, 38 % sur la Riviera et en Lavaux, 13% dans le Chablais vaudois ou valaisan et 8% au-delà.

### Assurance perte de gain

La couverture de cette prestation est obligatoire et automatique pour tout le personnel, la Commune ayant conclu un contrat collectif d'assurance perte de gain-maladie auprès de la Vaudoise Assurances. Le taux de la prime est déterminé en fonction du degré de couverture, à raison de 50% employeur/employé.

### Assurance-maladie

La Municipalité a fixé à Fr. 70'000.- (+ déduction en fonction du nombre d'enfants à charge) le plafond du traitement annuel (n.c. 13<sup>ème</sup>) et à 50% le taux d'activité minimum donnant droit à une participation mensuelle. En 2012, celle-ci a été de Fr. 100.- pour le collaborateur sans enfant et de Fr. 20.- pour chaque enfant (ayant droit aux allocations familiales).

## Formation

La commune de La Tour-de-Peilz a pris en charge la formation de sept apprentis (commerce, horticulture-floriculture et nettoyage en bâtiments).

Les trois apprentis de commerce effectuent un tournus dans les différents services (Greffé municipal, Famille, jeunesse et sport, Domaines et bâtiments, Urbanisme et travaux publics, Finances), ainsi qu'au secrétariat des Ecoles et à la Fondation des structures d'accueil de l'enfance. Sept collaborateurs prennent en charge leur formation lors de leur passage.

D'une manière générale, le personnel a suivi, comme d'ordinaire, des cours de formation technique ou de comportement/relationnel. Un cours consacré aux difficultés de l'accueil au guichet a été lancé en 2010 et s'est poursuivi en 2011 et 2012.

## Taux d'absentéisme (maladie, accidents) du personnel en 2012

La moyenne des absences, exprimée en jours et par personne, est de 6,12 jours (5,67 jours en 2011). Le taux est de 2,35% (en 2011 : 2,18%). Cette statistique recense 102 collaborateurs, soit l'ensemble des employés concernés par la grille salariale.

## Répartition du personnel fixe selon les années de service (au 31.12.2012)

Personnel concerné par la grille salariale : 102 collaborateurs.

Années de service	Femmes %	Hommes %	Hommes et femmes %
0 – 5	43	45	44
6 – 10	20	16	18
11 – 15	16	21	18
16 – 20	5	3	4
21 – 25	14	12	13
26 – 30	2	0	1
plus de 30	0	3	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## Mutations 2012

Au cours de l'année 2012, sept collaboratrices et collaborateurs (hors apprentis) ont quitté la Commune. Les raisons de ces départs se répartissent entre quatre départs à la retraite, deux départs volontaires et un licenciement.

La Municipalité a procédé à onze engagements, qui se répartissent de la façon suivante : une concierge, un garde-bain, une surveillante au réfectoire secondaire, un chef du Service famille, jeunesse et sport, un préposé à l'Office de la population et gestionnaire de réseau informatique, deux secrétaires auprès du Greffé municipal, une coordinatrice culturelle et associative, une secrétaire au Service de l'urbanisme et des travaux publics et deux collaborateurs du Secteur des parcs et jardins.

Deux collaborateurs ont bénéficié d'une promotion, un au Secteur de conciergerie et un au Secteur des parcs et jardins.

D'autre part, la commune de La Tour-de-Peilz collabore avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), les fondations Intégration pour tous (IPT) et Le Relais afin d'aider des demandeurs d'emploi à réintégrer le milieu professionnel. Quatre personnes ont effectué un stage auprès du Secteur de conciergerie.

### **Jubilaires**

En 2012, trois personnes ont fêté leurs 10 ans de service, une au Greffe municipal, une au Service famille, jeunesse et sport et une au Service de l'urbanisme et des travaux publics.

Une concierge a comptabilisé 20 ans d'activité.

Deux collaborateurs du Service des domaines et bâtiments et une secrétaire auprès du Service famille, jeunesse et sport ont passé 25 ans au sein de la Commune.

Enfin, une collaboratrice du Service des domaines et bâtiments a célébré ses 35 ans d'activité.

**La situation du personnel au 31 décembre 2012**

Secteur d'activités	2012		2011	
	Nbre collab.	EPT	Nbre collab.	EPT
Greffe municipal	9	750.00	9	750.00
Bibliothèque	4	260.00	4	245.00
<b>Administration générale</b>	<b>13</b>	<b>1010.00</b>	<b>13</b>	<b>995.00</b>
Domaines - administratif	6	440.00	6	440.00
Complexe sportif	3	300.00	3	300.00
Vins et réceptions	3	115.00	3	115.00
Bâtiments scolaires	18	1'670.00	18	1'670.00
Bâtiments locatifs	12	231.00	12	231.00
Paroisse	1	54.00	1	54.00
<b>Domaines et bâtiments</b>	<b>43</b>	<b>2'810.00</b>	<b>43</b>	<b>2'810.00</b>
<b>Ecoles</b>	<b>8</b>	<b>210.11</b>	<b>8</b>	<b>210.11</b>
Comptabilité	4	270.00	4	270.00
Office de la population	3	240.00	3	240.00
Informatique	0	100.00	0	100.00
<b>Finances</b>	<b>7</b>	<b>610.00</b>	<b>7</b>	<b>610.00</b>
Services sociaux	3	220.00	3	230.00
Agence assurances	5	460.00	5	450.00
Accueil familial de jour	3	170.00	3	170.00
Réfectoires scolaires	12	225.50	12	225.50
Sports et jeunesse	2	125.00	2	125.00
<b>Famille, jeunesse et sport</b>	<b>25</b>	<b>1'200.50</b>	<b>25</b>	<b>1'200.50</b>
Urbanisme - administratif	7	610.00	7	610.00
Voirie	14	1'400.00	14	1'400.00
Parcs & jardins	13	1'233.33	13	1'233.33
<b>Urbanisme et travaux</b>	<b>34</b>	<b>3'243.33</b>	<b>34</b>	<b>3'243.33</b>
	130	9'083.94	130	9'068.94
Par convention *				
Sécurité au travail		10.00		10.00
Secrétariat des Ecoles		35.00		35.00
<b>TOTAL EPT</b>		<b>9'128.94</b>		<b>9'113.94</b>

**Hors décompte**

Apprentis	7	7
Accueillantes familiales de jour	84	85

\* tâches communales assurées par du personnel non communal.

EPT = équivalents plein temps.

## COMMISSION CONSULTATIVE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Commission culturelle a comme principal objectif de promouvoir l'activité culturelle au sein de la commune. Elle est composée de treize personnes, certaines représentant les sociétés locales actives dans le domaine culturel, d'autres les partis politiques représentés au Conseil communal. La présidence de cette Commission revient au municipal en charge de la Culture, M. le syndic Lyonel Kaufmann. Les membres de la Commission se sont réunis quatre fois en 2012.

### Demandes de subsides

La Commission décide de l'octroi de subsides ou de garanties de déficit, soit à des associations, soit à des personnes organisant des manifestations de différente nature (spectacles, expositions, pièces de théâtre, créations, etc.). Cette année, neuf subventions (sur treize demandes) ont été accordées :

- aux organisateurs du « Noël au Château » qui a eu lieu le 15 décembre ;
- à la « Lanterne Magique » pour sa nouvelle saison de cinéma ;
- à la 4<sup>ème</sup> édition du Festival « Autour de la harpe celtique », qui a eu lieu du 12 au 15 avril au Temple et à la Salle des Remparts de La Tour-de-Peilz ;
- à la tournée du groupe de jazz « Marc Méan Trio » ;
- à la compagnie « ...Et puis s'en vont » pour la création d'une série de courts-métrages « Moi sinon » ;
- à la Compagnie des « Exilés », pour la création de leur spectacle « Vendanges tardives » à la Salle des Remparts ;
- à « L'Improvisible Festival », pour son festival autour de l'improvisation qui a eu lieu du vendredi 9 au dimanche 11 novembre ;
- à Philippe Dubath, pour l'édition de son livre « Quand je serai oiseau » à l'imprimerie du Cadratin à Vevey ;
- au groupe « Tangora Trio », pour la création de leur album « First Class ».



## CENTRE D'IMPRESSION & WEB

### Présentation

L'administration communale dispose d'un centre d'impression fournissant toutes les prestations que l'on peut attendre d'une petite imprimerie. Il en va ainsi de la préparation des documents et de leur graphisme, comme de l'impression en noir ou en couleur, dans des formats allant de la carte de visite au F4 (format mondial), et ce sur une multitude de supports et dans différentes possibilités de finitions.

Le Centre est géré par un imprimeur spécialisé en arts graphiques, responsable, entre autres, de concevoir, mettre en page et imprimer les documents et publications pour l'administration communale. Il assure également un soutien logistique et la prise des photos lors des manifestations, la coordination de toute action en lien avec l'image de la Ville (ligne graphique) et la gestion de l'économat du papier et des enveloppes.

Par ailleurs, l'imprimeur, de par ses compétences graphiques et informatiques, assure la fonction de webpublisher.

### Site internet – [www.la-tour-de-peilz.ch](http://www.la-tour-de-peilz.ch)

Le webpublisher s'occupe de la mise à jour et des modifications du site internet communal.

De plus, en collaboration avec l'entreprise de webmaster, il cherche et met en place des solutions pour continuer à faire évoluer le site et le rendre toujours plus convivial et attractif.

### Equipement du Centre d'impression

Le Centre dispose d'un équipement technique composé notamment de :

#### Impression :

- imprimante noir/blanc de 90 pages minutes ;
- imprimante numérique couleurs de 52 pages minutes ;
- imprimante couleurs grand format (jusqu'à F4).

#### Solutions de finition :

- agrafage piqué dans le pli ;
- reliure thermocollée ;
- reliure anneau IBICO ;
- plastification jusqu'au format A3 ;
- coupe au format (massicot) ;
- pliage et rainage des documents ;
- mise sous pli des documents.

#### Autres :

- programmes informatiques professionnels (Illustrator, InDesign, Photoshop, Acrobat faisant partie de la suite Adobe CS6) ;
- un traceur de découpe pour la préparation d'autocollants.

## Détail des activités du Centre d'impression

Pendant l'année 2012, le Centre d'impression a notamment :

- mis en page **La Tourinfo**, **La Tourbiblio**, **La Tourannuaire** et **La Tourenbref** ;
- réalisé le calendrier des déchets ;
- préparé les annonces d'emplois pour les journaux ;
- assuré les envois du Conseil communal, du rapport de gestion, du rapport des comptes et du budget ;
- négocié, puis mis en place le remplacement des copieurs pour de toute l'administration communale.

En outre, il a été impliqué dans les manifestations et collaborations suivantes :

- Marathon : signalisation, photos ;
- Forum des entreprises : affiches, banderoles, signalisation, présentation ;
- A la manière de Courbet... : affiches, expo, banderoles, signalisation, photos ;
- Mérites de La Tour-de-Peilz : affiches, banderoles, signalisation, photos ;
- Fête de la musique : affiches, banderoles, signalisation ;
- Noël au Château : affiches, photos ;
- Bibliothèque : mise en page et impression de supports promotionnels et exécution dans différents formats tout au long de l'année ;
- Accueil familial de jour : mise en page, impression de supports promotionnels ;
- Animation sport et jeunesse : responsable de tous les visuels promotionnels, mise en page, impression et finition de divers documents dans plusieurs formats ;
- Musée suisse du jeu, L'Escale et Police Riviera : mise en page, impression et finition de divers documents dans plusieurs formats.

## Portfolio



# BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

## Bibliothécaires

La dotation en personnel a passé de 2,45 à 2,60 équivalents temps plein en 2012 et la répartition des taux d'activité au sein du groupe a été la suivante :

- Une responsable à 70%.
- Trois bibliothécaires à, respectivement, 90%, 80% et 20% (+15%).

Du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet, en raison du congé sans solde de la collaboratrice travaillant à 90%, son taux d'activité a été assumé de la façon suivante :

- Bibliothécaire-remplaçante à 70%.
- Activité à 40% par la bibliothécaire travaillant normalement à 20%.

L'expérience fut positive et très bénéfique pour la bibliothèque, bien qu'exigeante pour l'équipe.

## Comité de lecture et d'animation

Responsable :	Marianne Keller
Suppléante :	Lycette Schneider
Membres :	Béatrice Ammann Jacqueline Duperret Roberto Carbonell Louis Pélissier Jérémy Rogivue Philippe Sauvain Rita Schyrr
Bibliothécaires :	Marie Nicolet Valérie Altherr-Gigaud Charlotte Benzi Geneviève Urech

Outre le choix des livres, des expositions et la participation aux animations, la préoccupation du comité est l'adéquation constante des services proposés par la bibliothèque à la population. A ce sujet, il formule le vœu que, face au développement démographique de la commune, soit envisagé un agrandissement des locaux, permettant ainsi un meilleur accueil du public.

Le comité a profité de sa journée « Etude et détente » pour découvrir la Bibliothèque-Médiathèque de Sierre. Celle-ci dessert non seulement la ville de Sierre (15'000 habitants) mais également les communes environnantes, soit au total 25'000 habitants. Elle met à leur disposition 53'000 livres, 5'800 DVD et 1'000 CD-Roms.



*La bibliothèque-médiathèque de Sierre.*

## Expositions



Nicolas Heller



Daniel Collet

## Animations

### Né pour lire

« Né pour lire », la campagne lancée en avril 2008 au plan national afin de sensibiliser les parents à l'importance du livre et de la communication dès le plus jeune âge, se poursuit.

Comme en 2011, la bibliothèque a envoyé sa désormais traditionnelle lettre d'information à tous les nouveaux parents de la commune. Elle a distribué de façon subsidiaire les coffrets de naissance *Né pour lire* (9) et a continué de développer sa collection de documents pour les 0-3 ans, collection partiellement financée par la Fondation Brentano.

Elle a aussi poursuivi l'offre de rencontres mensuelles autour du livre réunissant parents, bébés ainsi qu'une bibliothécaire et une animatrice bénévole expérimentée. En moyenne, près de cinq tout-petits accompagnés ont participé à chacune des séances.



### Samedi des bibliothèques vaudoises

Le 4 février, de 10h à 14h, la bibliothèque a participé à la première édition du « Samedi des bibliothèques vaudoises », journée lancée par BiblioVaud, association regroupant les bibliothèques du canton.

Sur le thème de l'Arbre aux saveurs, elle a accueilli Guillaume Long, illustrateur, auteur de BD et blogueur pour un atelier « Dessiner une recette » ainsi qu'Isabelle Bovard, conteuse, et deux lectrices à voix haute, Viviane Werlen et Anne Tardent. Dégustation, buffet canadien et concours figuraient également au programme.

Le public a bien apprécié et la manifestation, dans son ensemble, a joué son rôle d'amélioration de la visibilité des bibliothèques, ceci quand bien même la fréquentation a été relativement modeste à La Tour-de-Peilz.

### Prix Fantaisie 2012

Ce Prix est organisé par l'institut « Jeunesse et Médias Arole » avec la collaboration des librairies Payot et, pour la première fois en 2012, en partenariat avec la Radio Télévision Suisse (RTS). Il est décerné par des enfants et des jeunes à un auteur ou illustrateur francophone d'un album pour les 7-9 ans et à l'auteur d'un roman pour les 10-13 ans choisis parmi une sélection de 10 ouvrages.

Dans la catégorie Albums, le « Prix Enfantaisie » a été décerné à Charlotte Moundlic et Olivier Tallec pour *Le slip de bain*, paru aux éditions Flammarion.



Dans la catégorie Romans, il a été décerné à Chris Mould pour *Histoires bizarres de Balthazar*, paru aux éditions Bayard.

4'000 participants de toute la Romandie ont voté en 2012 dont, à La Tour-de-Peilz, une classe de 6<sup>e</sup> (20 votes), ainsi que 4 classes du CYP 1 (90 votes) et 1 classe du CYP2 (18 votes).

### Accueil des garderies

En 2012, la bibliothèque a accueilli à trois reprises, les 27 avril, 7 septembre et 30 novembre, des groupes d'enfants âgés de 18 mois à 4 ans dans le cadre d'une animation-lecture spécialement conçue pour eux.

Cette nouvelle animation ne sera pas reconduite en 2013. Le dialogue reste ouvert entre les institutions et de nouvelles formes de collaboration pourraient voir le jour. A suivre.



### Lectures à voix haute sur le voyage

A l'occasion de la « Journée mondiale du livre et du droit d'auteur » qui a lieu chaque année le 23 avril, la bibliothèque a organisé une soirée de lecture à voix haute sur le thème du voyage avec le concours de Vincent David, comédien, et d'Alice Bavaud, passionnée de lecture à voix haute depuis de nombreuses années et proche de la bibliothèque.

Cette manifestation marquait le début d'un cycle de lectures à voix haute sur ce thème. Dans cette perspective, un appel à lecteurs était lancé le même soir. Il rencontra un grand succès : 16 personnes y ont en effet répondu, ce qui a amené la bibliothèque à doubler la programmation. Les deux soirées, au lieu d'une prévue au départ, se sont déroulées les 25 septembre et 30 octobre. Au total, une bonne soixantaine de personnes y ont assisté, ce qui traduit un succès également sur le plan de la fréquentation !

### Rencontre avec Marie-Christine Buffat

Déjà auteur d'un roman policier paru en 2006, l'écrivain, qui travaille à La Tour-de-Peilz, a publié en 2011 un témoignage prenant, courageux et lucide sur la vie avec un enfant souffrant d'hyperactivité. Puis, en avril 2012, paraît *Le nombre de fois où je suis morte*, recueil de nouvelles révélant une nouvelle facette du talent de l'invitée.

Une dizaine de personnes étaient présentes à la rencontre qui s'est déroulée le 5 juin. Marie-Christine Buffat a partagé à la fois sa passion pour l'écriture et son parcours d'écrivain. Rapidement, un dialogue prenant s'est établi entre l'auteur et le public, en particulier autour de la question de l'hyperactivité. Une participante, enseignante confrontée à cette problématique croissante et face à laquelle règne une certaine impuissance, a beaucoup apprécié le regard et la vision de Marie-Christine Buffat, tant et si bien qu'elle envisage de faire partager cette expérience à ses collègues.

## Ateliers « bricolage » pour les enfants

Les mercredis 7, 14, 21 et 28 novembre, 40 enfants ont peint avec l’empreinte de leurs doigts des petits personnages ou des paysages. Des papillons d’inscriptions avaient été distribués dans les classes du cycle primaire.

## Contes

A l’occasion de la « Nuit du conte en Suisse » qui a lieu chaque deuxième vendredi de novembre, la bibliothèque a accueilli, le 9 novembre, l’excellente Compagnie de la « Pie qui chante », un trio de conteurs, musiciens et chanteurs qui a conquis l’auditoire nombreux venu l’écouter. A noter que deux des membres de la compagnie habitent La Tour-de-Peilz. A découvrir sur <http://pie.leboutdumonde.ch>



## Marionnettes

Mardi 11 décembre, Pascale Andreae dite « Pascaline », marionnettiste de la compagnie « Amarante », est venue présenter son spectacle de marionnettes *Pimprenelle*, créé d’après le livre de Magali Bonniol *La fille de l’arbre*. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Enchantement, magie et poésie étaient au rendez-vous.

## Visites de classes

Pour la cinquième année consécutive, la Bibliothèque communale a accueilli dans ses locaux les classes de 9<sup>ème</sup> année pour une visite des lieux. La volée 2012-2013 compte 2 classes de 9<sup>ème</sup> en moins que la volée précédente en raison de la nouvelle répartition des élèves (ceux domiciliés à Blonay – Saint-Légier sont dorénavant scolarisés dans le collège de leur commune).

Comme l’année précédente, les visites ont eu lieu en décembre. Au total, 6 classes ont été accueillies durant une période chacune, soit 115 élèves. La visite de la septième classe a été reportée à 2013 en raison d’un changement d’organisation pour sa professeure. En moyenne, 9 élèves ont emprunté 18 documents par classe, chiffre stable par rapport au nombre d’élèves en 2011.

La stabilité du nombre d’écopiers emprunteurs et du nombre de documents prêtés est réjouissante. Elle dénote, d’une part, une animation bien ciblée, mais surtout un intérêt des adolescents pour la lecture plus vif que ne le laissent supposer les statistiques.

Pour mémoire, l’un des objectifs majeurs de ces visites est d’attirer l’attention des jeunes en passe de quitter la scolarité obligatoire sur l’existence d’une bibliothèque qui leur est ouverte et continuera de l’être quelle que soit leur future orientation et sur les ressources souvent méconnues d’un tel lieu.

## Projets

### Prêt à domicile

Réagissant à une série de situations témoignant d’un réel besoin, la bibliothèque teste depuis le dernier trimestre de l’année un service de prêt à domicile. Réservé aux personnes empêchées de se rendre à la bibliothèque, il pourrait être couplé, dès l’année prochaine, à un service de livraison répondant à des critères analogues. La pérennisation de cette offre sera examinée de plus près en 2013.

## Facebook

Le célèbre réseau social, auquel participe une frange de plus en plus large de la population, est un outil potentiellement très puissant de promotion des bibliothèques. L'institution est en phase d'élaboration d'une ligne éditoriale. Ce projet devrait en principe être concrétisé dans le courant de l'année prochaine.

## Liseuse de livres électroniques

Le projet de mise à disposition du public d'une liseuse de livres électroniques est en cours.

### Relations avec la bibliothèque scolaire

Les bonnes relations entre les deux institutions boélandes se poursuivent. Celles-ci se traduisent notamment par des échanges d'informations réguliers, la consultation réciproque des catalogues, des prêts interbibliothèques de plus en plus fréquents, l'orientation des utilisateurs vers l'institution la plus adaptée à leurs demandes et une participation au groupe de travail des bibliothèques de la région.

### Régionalisation

Les responsables des bibliothèques de Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier, Chardonne et Lutry se sont rencontrés le 31 mai 2012. La bibliothèque de Blonay-St-Légier a rejoint en cours d'année le catalogue virtuel commun de la Riviera ([http://212.74.184.44/Catalogue Riviera/](http://212.74.184.44/Catalogue_Riviera/)).

Dans le cadre du réseau, la phase de test du prêt entre bibliothèques de la région se poursuit. A La Tour-de-Peilz, ce service a permis de répondre à 27 demandes portant sur 50 documents au total. La bibliothèque a également été représentée lors de deux séances organisées à la bibliothèque de Vevey par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme. Un projet d'animation commun aux bibliothèques de la région est à l'examen.

### La bibliothèque en chiffres

Remarque préliminaire : tous les chiffres mentionnés entre parenthèses et précédés des signes « + » ou « - » représentent la différence par rapport aux chiffres 2011.

#### Prêts

Catégorie	Adultes	16-25 ans	10-15 ans	4-9 ans	0-3 ans	Tous publics	Total
Livres	22'641	606	4'027	12'413	1'676	-	<b>41'363</b>
DVD / CD / CD-rom Livres + CD	1'402	-	23	1'147	46	489	<b>3'107</b>
Magazines, journaux	889	74	145	556	-	35	<b>1699</b>
<b>Total</b>	<b>24'932</b>	<b>680</b>	<b>4'195</b>	<b>14'116</b>	<b>1'722</b>	<b>524</b>	<b>46'169</b>
	+91	-144	-37	-135	+430	+282	+96
	+0.36%	-17.5%	-0.9%	-0.95%	+3.32%	+116%	+0.2%

Pour information, la Bibliothèque scolaire a prêté 16'819 (+ 603) documents en 2012.

## Public

Inscriptions : 297 (- 29) dont 113 (+ 16) adultes, 184 (- 42) enfants/jeunes.

Nombre de comptes actifs : 1'136 (- 80).

## Nouvelles acquisitions

Catégorie	Adultes	16-25 ans	10-15 ans	4-9 ans	0-3 ans	Tous publics	Total
Livres	734	22	106	238	101	-	<b>1'201</b>
DVD / CD / CD-rom Livres + CD	79	-	1	47	1	21	<b>149</b>
Magazines, journaux	160	52	34	46	-	11	<b>303</b>
<b>Total</b>	<b>973</b>	<b>74</b>	<b>141</b>	<b>331</b>	<b>102</b>	<b>32</b>	<b>1'653</b>

L'augmentation des nouvelles acquisitions (+ 78) est notamment à mettre au compte du soutien de la Fondation Brentano, lequel a permis l'achat de 60 albums pour les tout-petits.

Propositions du comité : 1'424 (+ 159).

Propositions de lecteurs : 136 (- 19).

Livres reçus : 93 (- 62).

Le « désherbage », soit l'élimination des ouvrages désuets et/ou en mauvais état, a porté sur 1'668 documents.

## Collections au 31.12.2012

Catégorie	Adultes	16-25 ans	10-15 ans	4-9 ans	0-3 ans	Tous publics	Total
Livres	13'083	251	1'199	2738	290	-	<b>17'561</b>
DVD / CD / CD-rom Livres + CD	451	-	13	184	6	65	<b>719</b>
Magazines, journaux	393	63	96	241	-	21	<b>814</b>
<b>Total</b>	<b>13'927</b>	<b>314</b>	<b>1'308</b>	<b>3'163</b>	<b>296</b>	<b>86</b>	<b>19'094</b>

## Accès Internet public

426 sessions (+ 107) = 324 heures d'utilisation (+ 46).

## Consultations du catalogue en ligne

5'825 (+ 750) dont 681 (+ 248) connexions à un compte d'utilisateur de la bibliothèque et 332 prolongations en ligne (nouveau service entré en fonction en automne 2012).

## Conclusion

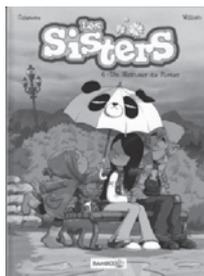
Stabilité des prêts, développement des animations et virtualisation en expansion montrent que la bibliothèque reste bien en phase avec l'évolution de la société et les besoins de la population.

Et pour finir, le traditionnel aperçu (non exhaustif !) des plus grands succès 2012 :

*Section jeunesse :*



*Lili regarde trop la télé,  
Dominique de Saint-  
Mars, Serge Bloch.*



*Série BD Les sisters  
de William et Cazenove*



*Série BD Studio danse  
de Crip et Béka*

*Section adultes :*



*Elle s'appelait Sarah (DVD),  
Gilles Paquet-Brenner.*



*Accabadora  
de Michela Murgia*



*Miséricorde  
de Jussi Adler-Olsen*

*« J'ai rêvé d'un livre qu'on ouvrirait comme on pousse la grille d'un jardin abandonné. »*

*Christian Bobin*

# FINANCES

## Service des finances

Le Service des finances comprend trois entités :

1. Finances, comptabilité générale.
2. Informatique.
3. Office de la population.

Le Service gère également le portefeuille des assurances de toute l'administration (assurances choses, dégâts d'eau, véhicules, assurances du personnel, etc.).

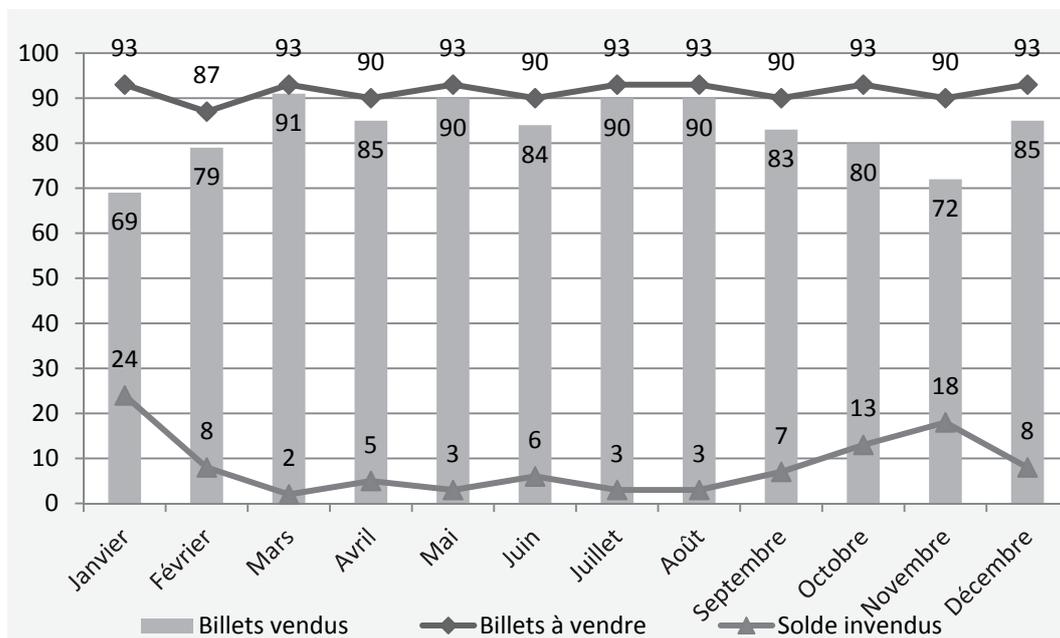
Au 31 décembre 2012, le Service comptait 7 collaborateurs représentant 6.1 équivalents temps plein.

## Finances

Le secteur finances comprend :

- la comptabilité générale, la caisse ;
- les comptabilités débiteurs et créanciers ;
- la gestion des fondations (environ 30) ;
- la facturation (taxes, vin, impôt foncier, évacuation des eaux, accueil familial de jour, réfectoires, places au port, etc.) ;
- la gestion des salaires ;
- la gestion du portefeuille des assurances ;
- le contentieux ;
- la vente de cartes journalières CFF et CGN.

Depuis juin 2010, trois cartes journalières CFF sont disponibles (contre deux auparavant). Elles remportent toujours un grand succès. Les ventes de l'année 2012 se situent à près de 91% des cartes mises à disposition.



Le service a également rétribué mensuellement 150 collaborateurs fixes, 120 auxiliaires et 85 accueillantes familiales de jour.

En 2012, il a été réglé et enregistré environ 10'000 factures fournisseurs, généré environ 11'000 factures débiteurs (taxes, vente de vin, impôt foncier, taxe des eaux, réfectoires et divers).

## Informatique

Le service gère le système informatique de la commune qui se compose de 3 serveurs, environ 100 PC en réseau, d'un firewall servant à la protection du réseau local (Intranet) en évitant l'intrusion du monde extérieur (Internet) et d'un Content Serveur Security pour l'interception de virus entrant par le biais de la messagerie électronique.

Chaque service a un répondant informatique qui veille au bon fonctionnement du système, répond aux demandes internes et procède à l'assistance aux collaborateurs pour les problèmes simples.

L'administration du réseau, ainsi que les problèmes plus complexes, sont gérés par les deux responsables informatiques du Service (2 x 50%). Un contrat de maintenance a également été conclu avec une société pour la gestion technique de l'infrastructure informatique. Par ailleurs, l'identité visuelle de l'administration est garantie grâce à l'uniformisation de tous les documents et formulaires émis.

Le réseau informatique communal s'étend également vers l'extérieur. Des liaisons relient le bâtiment du chemin de Béranges 111 qui comprend la Voirie, le secteur Parcs et jardins ainsi que le Service du feu. Le local du garde-port, de même que la Direction des écoles au collège des Mousquetaires, sont également reliés. Le collège des Marronniers et la bibliothèque communale font aussi partie du réseau. Il en va de même pour le centre de loisirs pour aînés « L'Escale », la Fondation du Musée suisse du jeu, la ludothèque, ainsi que l'administration de la fondation des structures d'accueil, située à l'avenue Bel-Air 106. Toutes ces liaisons sont sécurisées. Elles sont en WiFi, avec une vitesse d'environ 40MB.



Le service WiFi public de la commune permet à l'utilisateur de se connecter à Internet sans fil depuis les zones couvertes. Le service WiFi permet aussi à l'utilisateur de se connecter à internet et de communiquer par un système de messagerie électronique. Cependant, ce service ne comprend pas la fourniture de boîtes aux lettres, ni l'hébergement de pages Web. La commune ne garantit pas les communications avec les réseaux d'entreprises. L'utilisateur devra donc vérifier lui-même la possibilité technique de se connecter au réseau privé de son entreprise. La limite de téléchargement est de 200MB par jour et par ordinateur. De plus, chaque utilisateur est soumis au filtrage du contenu.

Le Wifi public dessert les zones suivantes : Place du Temple ; collège des Marronniers, allée du Temple jusqu'au collège Courbet ; zone de la Salle des Remparts ; le port, du Bain des dames au bâtiment La Rame jusqu'au Verger de la Ville et au Quai Roussy à environ 500 mètres du Château, côté Vevey. Il couvre également les environs du Château y compris la cour intérieure. Le camping et la plage de la Maladaire bénéficient également de la couverture Wifi.

## OFFICE DE LA POPULATION ET BUREAU DES ÉTRANGERS

La population établie au 31.12.2012 s'élève à 10'813 habitants, soit une augmentation de 61 unités par rapport à l'année précédente.

Il est constaté une diminution de la population suisse de 61 unités et une augmentation de la population étrangère de 125 unités. Toutefois, comme il appartient à l'Office cantonal des étrangers de déterminer le total général de la population étrangère sur la base des données fournies par le Registre central des étrangers, les totaux tirés du fichier communal et ceux qui sont retenus par le canton diffèrent de 73 unités, soit une population effective de 10'740 habitants. Cette différence s'explique notamment par le fait que le Registre central des étrangers arrête le chiffre au 31 octobre de l'année en cours.

<b>TAXES</b>			
<b>Etrangers</b>	Permis	Taxes Fr.	Part communale Fr.
Permis d'établissement C	648		
Permis de séjour B	541		
Permis frontaliers	17		
Courts séjours (permis L)	164	106'496.00	29'748.60
Refus	5		
Assentiments de travail	0		
Déclarations d'établissement	10		
Requérants d'asile, adm. Provisoires	6		
Certificats d'hébergement	12		
	1'403		
<b>Divers</b>			
Etablissement de cartes d'identité	639	37'660.-	10'832.40
Emoluments Divers	Frais d'inscription Attestations d'établissement Certificats d'origine Renseignements Frais divers permis		40'202.00
<b>TOTAL</b>		144'156.00	80'783.00

Pour de plus amples informations au sujet de l'évolution et des mouvements de population, vous voudrez bien vous référer aux tableaux ci-après.

## Evolution de la population en 2012

Population établie (résidence principale)	2012	Différence	
<b>Nationalité suisse</b>			
Hommes	2'834	+	9
Femmes	3'755	-	51
Garçons	655	-	16
Filles	598	-	6
<b>Total population suisse</b>	<b>7'842</b>	<b>-</b>	<b>64</b>
<b>Nationalité étrangère</b>			
Hommes	1'298	+	52
Femmes	1'167	+	43
Garçons	267	+	18
Filles	239	+	12
<b>Total population étrangère</b>	<b>2'971</b>	<b>+</b>	<b>125</b>
<b>Total population établie</b>	<b>10'813</b>	<b>+</b>	<b>61</b>

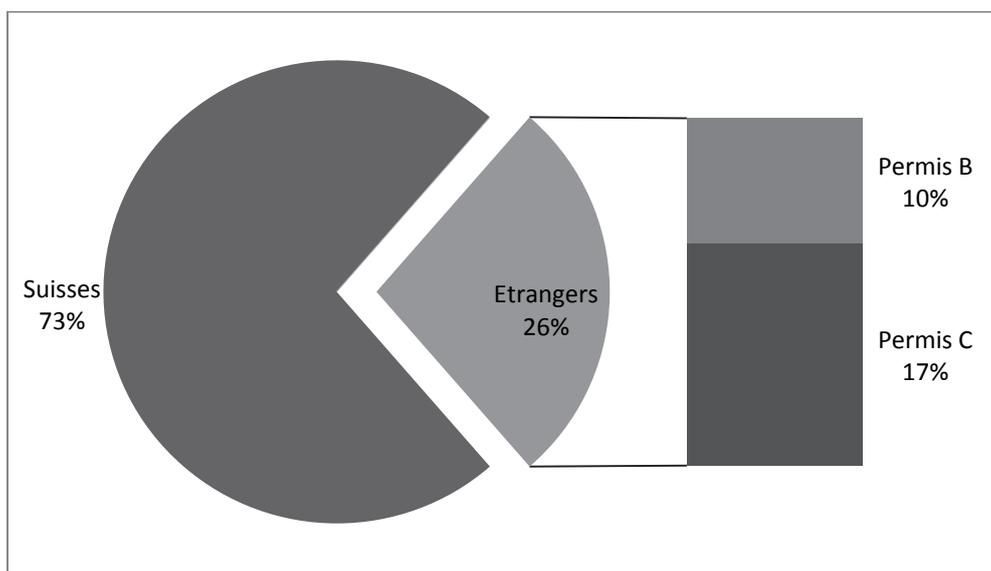
## Population non comptée dans la statistique cantonale

Personnes en séjours (domiciles secondaires)	125	-	9
Permis L (courts séjours)	83	+	27
Admissions provisoires (réfugiés)	13	-	11
Demandeurs d'asile	6	+	6
Dossiers étrangers en suspens	10	-	2
Frontaliers	47	+	7
Assentiments de travail *	0		
Autorisations 90j. par année (sans permis)	0	-	1
<b>Total</b>	<b>284</b>	<b>+</b>	<b>17</b>
<b>Total population enregistrée</b>	<b>11'011</b>	<b>-</b>	<b>8</b>

\* Personnes de nationalité étrangère domiciliées hors du canton occupant un emploi à La Tour-de-Peilz

## Statistique de la population au 31.12.2012

	Hommes	Femmes	Garçons 0-16 ans	Filles 0-16 ans	Total
<b>Etablissement</b>					
Vaudois	1'450	2'068	343	305	4'166
Confédérés	1'384	1'687	312	293	3'676
<b>Total Suisses</b>	<b>2'834</b>	<b>3'755</b>	<b>655</b>	<b>598</b>	<b>7'842</b>
<b>Etrangers</b>	<b>1'263</b>	<b>1'158</b>	<b>267</b>	<b>244</b>	<b>2'932</b>
<b>Total population établie</b>					
décompte statistique	<b>4'097</b>	<b>4'913</b>	<b>922</b>	<b>842</b>	<b>10'774</b>



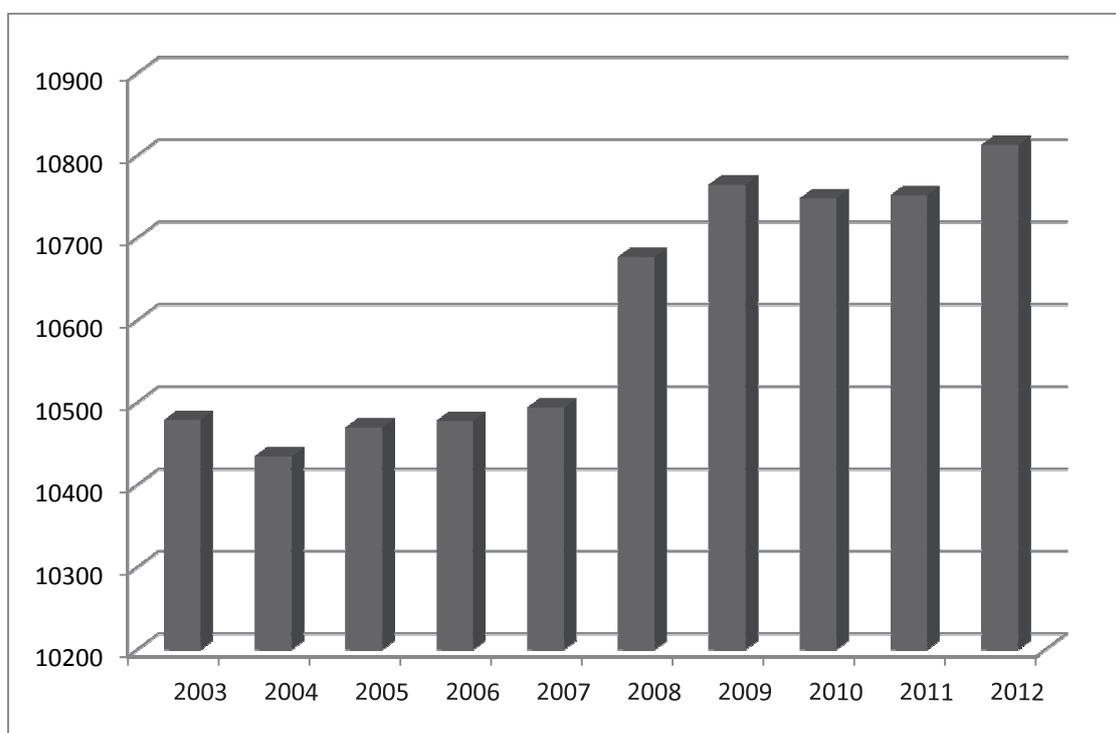
Nombre de ménages

+

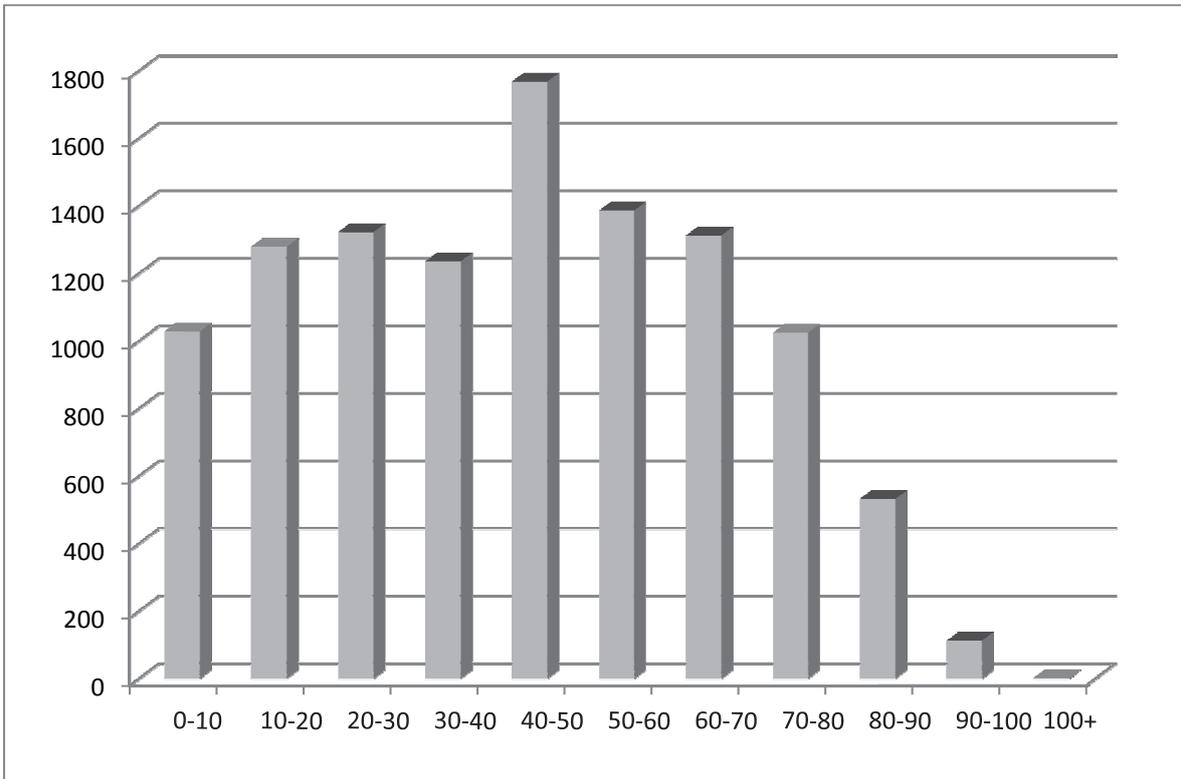
5'167

## Evolution de la population établie depuis 2003

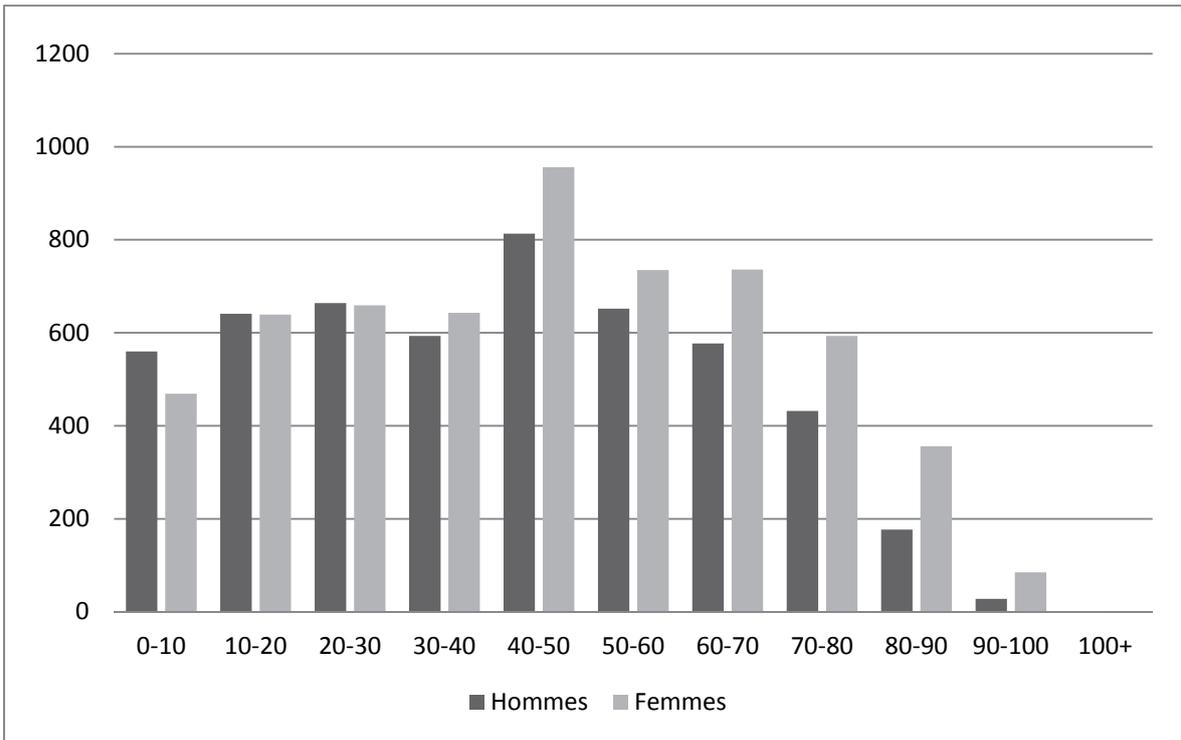
Année	Total	Total par origine		Evolution annuelle					
	global	Suisses	Etrangers	Total		Suisses		Etrangers	
				+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	
2003	10'479	7'964	2'515	+	44	-	8	+	52
2004	10'435	7'898	2'537	-	44	-	66	+	22
2005	10'470	7'884	2'586	+	35	-	14	+	49
2006	10'478	7'903	2'575	+	8	+	19	-	11
2007	10'494	7'913	2'581	+	16	+	10	+	6
2008	10'677	7'948	2'729	+	183	+	35	+	148
2009	10'765	8'007	2'758	+	88	+	59	+	29
2010	10'748	7'974	2'774	-	17	-	33	+	16
2011	10'752	7'906	2'846	+	4	-	68	+	72
2012	10'813	7'842	2'971	+	61	-	61	+	125
<b>Evolution</b>				+	<b>378</b>	-	<b>127</b>	+	<b>508</b>



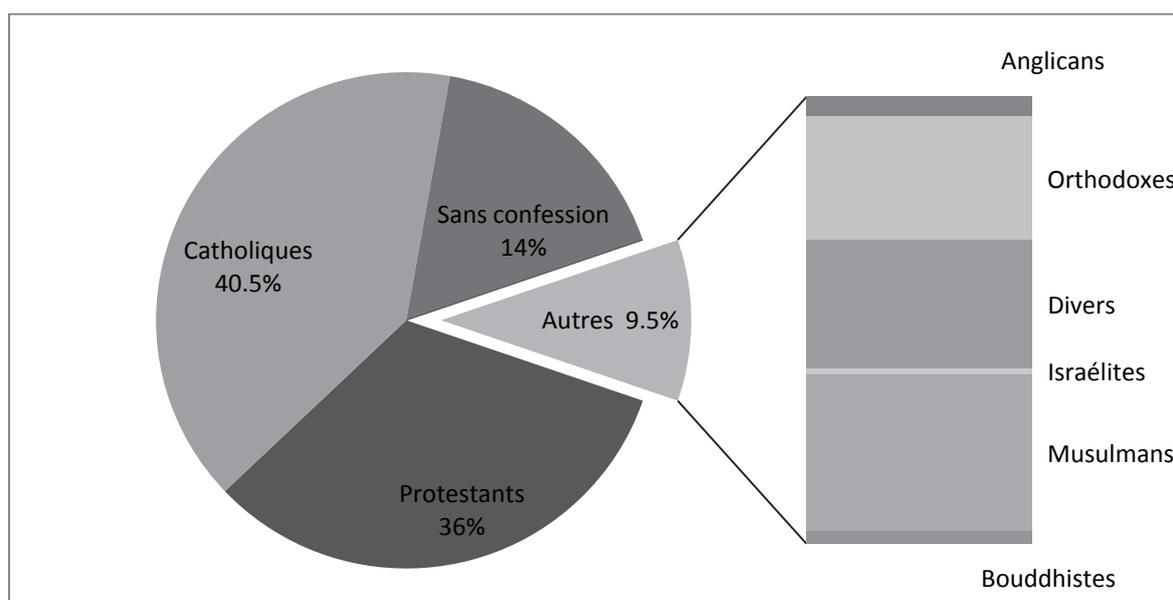
**Tableau statistique des âges**



**Comparaison hommes - femmes**



## Répartition par religion



## Mutations enregistrées sur le fichier informatique

Ce tableau contient toutes les mutations enregistrées pour les personnes inscrites dans le fichier des habitants.

Type de mutations	2012	2011	+/-	
Arrivées	1'137	1'133	+	4
Naissances	91	91		
Départs	1'057	1'091	-	34
Décès	132	98	+	34
Changements d'adresse	289	396	-	107
Modifications d'état civil	220	205	+	15
Echéance de permis étrangers	1'412	1'098	+	314
Echéances de personnes en séjour	125	134	-	9
Demande de documents d'identité (cartes d'identité)	645	617	+	28
<b>Total des mutations comparées</b>	<b>5'108</b>	<b>4'863</b>	<b>+</b>	<b>245</b>

## SERVICE DES DOMAINES ET BÂTIMENTS

### Personnel administratif

- Un chef de service.
- Deux secrétaires à temps partiel (80% et 50%).
- Un adjoint technique.
- Deux dessinatrices techniciennes en bâtiments à temps partiel (50% et 60%).

L'effectif du Secteur conciergerie (immeubles administratifs et scolaires) n'a pas subi de changement cette année. Dix-neuf personnes assurent le bon déroulement du travail.

Pour le Secteur conciergerie des immeubles locatifs, il est à signaler que, suite à l'achat de l'immeuble sis au chemin de Gérénez 7 en début d'année, le concierge en place du bâtiment a rejoint le Secteur de conciergerie et a ainsi augmenté l'effectif. Douze personnes assurent les différentes conciergeries.

Suite à la cessation de l'activité d'un garde-bains en début d'année, une personne a été engagée comme intérimaire jusqu'au 31 juillet. Au 1<sup>er</sup> août, un nouveau garde-bains a rejoint le personnel du Service.

### Administration et gérance

Le parc immobilier communal est riche des bâtiments suivants :

- 22 bâtiments d'utilité publique ;
- 12 bâtiments d'utilité scolaire ;
- 22 bâtiments locatifs ;
- 13 bâtiments sociétés, dont un droit de superficie concédé à la Coopérative du manège de Villard ;
- le chalet « Le Tasson » par droit de superficie concédé à la société FSG de La Tour-de-Peilz ;
- 1 villa individuelle ;
- 1 appartement en PPE ;
- 4 chalets d'alpage situés sur la commune de Blonay ;
- 1 chalet à la Comballaz, géré par l'Amicale des pompiers de La Tour-de-Peilz ;
- 1 refuge forestier à Noville ;

Les tâches principales du Secteur administratif du Service sont, entre autres, d'assurer :

- la gérance des bâtiments locatifs, des locaux commerciaux, du parking couvert des Mousquetaires, des garages, des places de parc et des jardins familiaux. Ce travail comprend les états des lieux d'entrée et de sortie, l'établissement des baux à loyer et contrats ainsi que les décomptes de chauffage. L'édition des bulletins de versement, la gestion des paiements et les explications aux locataires en font également partie ;
- la réservation des différents locaux et salles mis à disposition et loués à des tiers, y compris l'établissement des contrats de location ;
- le contrôle, avec préavis, des demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués sur le territoire communal et celui des demandes d'autorisation de démolition ou de transformation d'immeubles locatifs (pour 2012, 16 dossiers traités) ;
- le suivi et le préavis des dossiers d'enquêtes publiques pour ce qui concerne la partie prévention incendie (pour 2012, 27 dossiers traités) ;

- la visite technique préalable (selon nécessité) en vue de la délivrance du permis d'habiter (pour 2012, 10 visites) et la visite officielle de la Commission de salubrité pour la délivrance du permis d'habiter (pour 2012, 23 visites) ;
- le bon fonctionnement des Secteurs concernant la « sécurité au travail » ;
- la gestion des dépôts de plaintes pour ce qui concerne les bâtiments communaux, comprenant le travail administratif, de réparation et les éventuelles auditions ;
- la gestion de l'ensemble des clés du patrimoine immobilier.

Les Secteurs technique et conciergerie assurent également :

- la gestion administrative et technique de la détection incendie des bâtiments communaux ;
- la participation à la Commission des couleurs pour l'établissement des dossiers relatifs aux choix des teintes des bâtiments sur la commune, choix devant être acceptés par l'Autorité ;
- la participation à l'organisation de manifestations telles que la Fête de la jeunesse ou le départ du Semi-marathon de Lausanne.

La location des différents objets se répartit comme suit :

Appartements	169	locataires
2 chambres individuelles	2	locataires
1 villa individuelle	1	locataire
1 maison individuelle		vacante
1 maison individuelle	1	locataire
1 appartement en PPE	1	locataire
Surfaces commerciales	6	locataires
Locaux divers	17	locataires (en immeubles locatifs)
Places de parc et garages	137	locataires
Parking des Mousquetaires	164	places pour 208 places louées
Alpages avec 3 chalets	1	amodiataire
1 chalet	1	locataire
Parcelles - communs	7	locataires
Plantages	56	locataires

9 locataires d'appartements ont résilié leur bail à loyer et 7 ont fait de même pour leur place de parc. 19 locataires de places de parc situées dans le parking couvert des Mousquetaires ont également résilié leur contrat de location. 16 nouveaux contrats ont été établis.

Au cours de l'année écoulée, il a été mis à disposition les locaux suivants pour des manifestations publiques et privées, des séances, etc. :

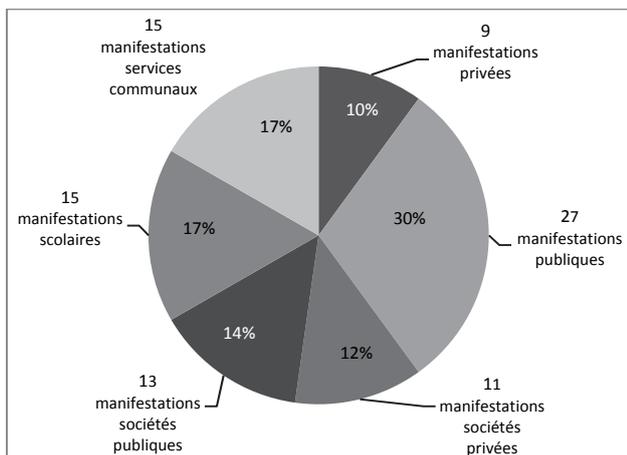
<b>Salles</b>	<b>Privés</b>	<b>Sociétés</b>	<b>Services communaux</b>	<b>Ecoles</b>	<b>Total</b>
Buvette des Remparts	15	20	18	3	56
Aula Collège Courbet	28	8	10	26	72
Salle sociétés Marronniers	60	10	14	14	98
Salle musique Mousquetaires	5	2	-	5	12
Réfectoire Mousquetaires	19	7	12	11	49
Refuge du Fort	19	1	3	2	25
Tente-cantine communale	2	8	5	1	16
Caveau Lè Vegnolan	18	6	10	1	35

Pour les utilisations des salles scolaires par les Ecoles, seules les locations en dehors des heures scolaires ont été comptabilisées.

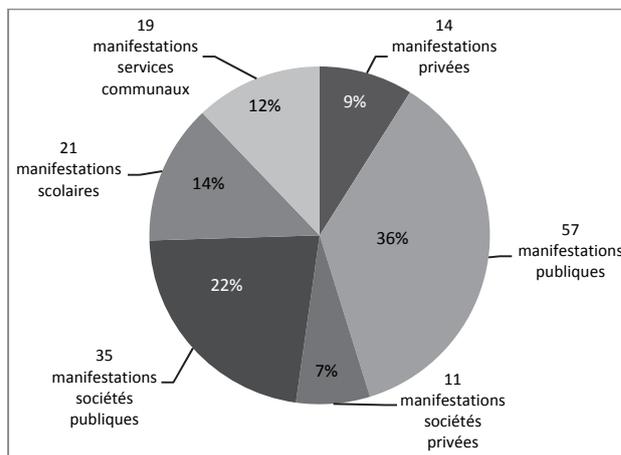
### Location de la Salle des Remparts

Tableau synthétique du nombre de locations et du nombre de jours d'occupation de la salle des Remparts :

#### 2011

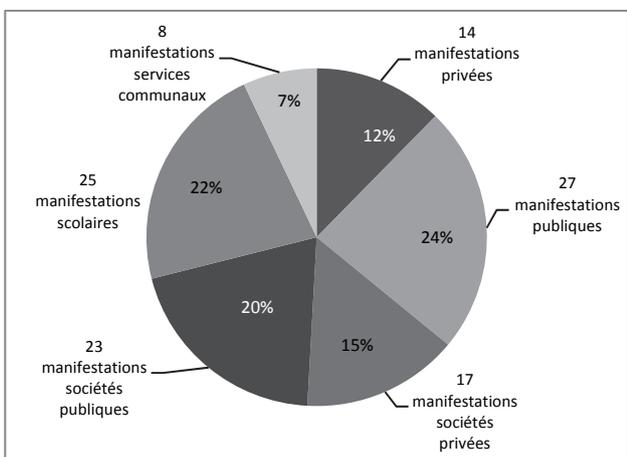


Total : 90 manifestations

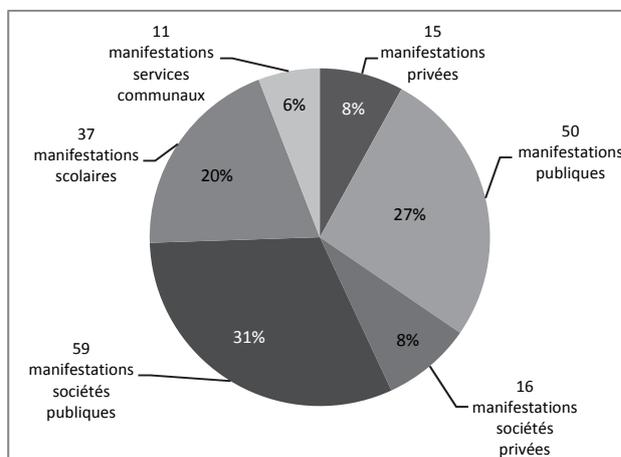


pour 157 jours d'occupation

#### 2012



Total : 114 manifestations



pour 188 jours d'occupation

Manifestations privées : mariages, fêtes de famille, etc.

Manifestations publiques : expositions, concerts, spectacles, etc.

Manifestations sociétés locales et régionales « privé » : assemblées générales, comités, etc.

Manifestations sociétés locales et régionales « public » : lotos, repas de soutien, etc.

## Secteur conciergerie

Sous la responsabilité d'un chef concierge, épaulé par son adjoint, six concierges qualifiés et onze concierges assurent l'ensemble du bon entretien du parc immobilier administratif et scolaire. Douze autres concierges (locataires) ont la responsabilité de l'entretien des immeubles locatifs dans lesquels ils habitent.

L'intendante de la salle des Remparts est responsable de la mise à disposition et de la reprise des locaux lors de manifestations publiques ou privées. Elle s'occupe également de la coordination et de la gestion interne des locaux mis à disposition ou loués.

Le chef concierge assure la coordination des tâches d'entretien, de nettoyage et les tâches techniques. Il gère l'économat central de produits et matériels de nettoyage pour l'ensemble du patrimoine immobilier communal. Selon leur importance, il participe à la préparation de réceptions et manifestations diverses en collaboration avec les autres services et secteurs concernés.

Un concierge qualifié et formé est responsable du suivi de la formation de l'apprenti « agent de propreté ».

## Secteur menuiserie

Ce secteur du Service est assuré par un collaborateur à temps complet. Tout au long de l'année, le menuisier a été sollicité pour différents travaux de réfection et de transformation sur l'ensemble du parc immobilier communal.

Ses compétences lui permettent d'entreprendre la réparation et la construction de mobilier de bureau, scolaire et locatif. Durant l'année, le menuisier a travaillé, entre autres, à la réalisation de huit nouveaux agencements de cuisines lors de la réfection de logements, à la remise en état d'armoires murales, de plinthes et au contrôle de menuiseries pour dix logements. Il a également assuré la réparation de fenêtres aux collèges des Mousquetaires et des Marronniers, le remplacement de portes d'armoires au collège des Mousquetaires, la réalisation d'un meuble pour la bibliothèque communale, la réparation de bas de fenêtres à l'Ancien Stand 12 « Société Nautique » ainsi que le remplacement de banquettes dans la buvette du bâtiment.

## Secteur technique et entretien des bâtiments

Au cours de l'année 2012, des travaux d'entretien courants dans les bâtiments administratifs, culturels, d'utilité publique, scolaires, locatifs, de sociétés sportives ou les chalets d'alpages ainsi que différentes études, travaux de transformation, de rénovation et d'amélioration ont été devisés, planifiés, exécutés et contrôlés par le Secteur technique du Service. En ce qui concerne les appartements, lors de la vacance de ceux-ci, des travaux plus conséquents sont réalisés en fonction de leur état.

### **Maison de commune**

- Un mandat d'accompagnement a été donné à un bureau d'architectes pour l'établissement d'une étude préliminaire et l'organisation du programme de rénovation et de transformation du bâtiment.
- Remplacement de l'introduction de la conduite de gaz à l'occasion des travaux de remise à neuf du collecteur d'eau de la Grand-Rue.
- Installation, en sous-sol, d'une machine à laver le linge pour le secteur conciergerie.

## Maison Hugonin

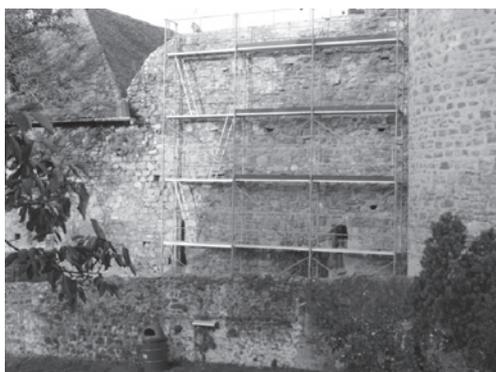
- Pose et raccordement d'une nouvelle machine à laver la vaisselle de type professionnel pour les réceptions données à la Maison Hugonin.
- Travaux d'étude en vue du dépôt d'un préavis municipal pour la transformation de la cuisine.

## Salle des Remparts

- Remplacement des deux portes de sorties de secours Ouest de la grande salle.
- Réfections sectorielles des marches extérieures d'accès au bâtiment.
- Contrôle annuel de la sécurité de l'ensemble de la technique de scène.
- Echange des câbles d'un des deux monte-plats de la cuisine-office.
- Remplacement d'un vitrage isolant de la cage d'escalier suite à un acte de vandalisme.

## Château de la Tour-de-Peilz

- Réfections sectorielles du mur d'enceinte. Les interventions ont été spécifiquement mises en œuvres contre la face entre la tour Est et le restaurant le « Domino », au-dessus de la toiture de l'escalier d'accès à la tour Est, ainsi qu'en bordure des cheminements piétonniers.



*Mur Est surplombant le jardin du port.*



*Mur d'enceinte Nord, face cour.*

- En vue de l'établissement d'un programme de rénovation du Musée suisse du jeu, les premières démarches ont été entamées avec la direction du Musée, la Section des monuments historiques du canton de Vaud et un architecte consultant.

## Chemin de Béranges 111

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'Ordonnance sur les Installations électriques à Basse Tension (OIBT).
- Remplacement de trois anciennes portes en façade côté chemin des Vignes, pour l'accès aux ateliers de menuiserie, peinture et soudure de celles-ci. La mise en place de portes à sections a ainsi marqué la fin de l'étape de remplacement débutée en 1999.
- Remplacement d'une pompe et d'un circulateur sur l'installation de chauffage.
- Remplacement d'un urinoir dans les locaux sanitaires.



*Les trois portes en façade nord du bâtiment.*

## Chemin de Béranges 212

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'OIBT.

## Funérarium

- Remplacement du radiateur à gaz dans le hall d'accueil.

## WC publics du jardin Roussy

- Remplacement d'une cuvette de wc suite à un acte de vandalisme.

## WC publics du cimetière de Vassin

- Fourniture et pose d'un élément de vitrage latéral permettant d'isoler l'entrée des wc durant la période hivernale.

## WC publics du collège de Bel-Air

- Remplacement de trois portes intérieures.

## Avenue des alpes 102 / garderie Croqu'Lune

- Réfection de la ferblanterie des toitures du garage et de la petite « cabane » extérieure.
- Remplacement d'un tronçon de conduite d'eau pour l'arrosage extérieur.

## Collège des Mousquetaires

- A la suite de l'acceptation du préavis 9/2011, finalisation des travaux de construction de nouveaux bureaux pour les psychologues scolaires sous le préau Est de la première étape du collège des Mousquetaires.



*Façade côté cour pendant les travaux.*



*Après travaux.*

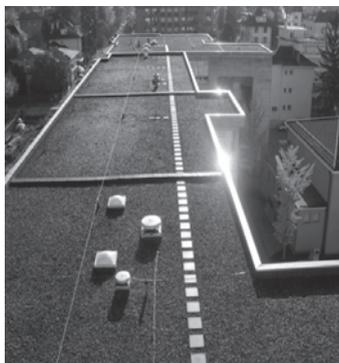


*Espace colloque-archives pendant les travaux.*



*Après travaux.*

- Travaux préliminaires d'étude et inscription auprès de « Swissgrid » dans le cadre de la mise en place d'une installation photovoltaïque sur la toiture du collège. Etablissement du préavis 10/2012 relatif à la demande de crédit pour cette installation.
- Suite à l'acceptation du préavis, la phase de procédure liée aux marchés publics et à l'adjudication des travaux a été entreprise au cours de l'été par un bureau technique spécialisé. La mise en chantier de l'installation a débuté au cours du mois d'octobre. Malgré quelques complications provoquées par un recours au Tribunal Administratif et des conditions météorologiques très défavorables en décembre, l'installation de production d'électricité a pu être officiellement mise en fonction le 21 décembre 2012.



*Toiture principale avant travaux.*



*Pendant les travaux.*

- Etude pour le remplacement de deux pompes de relevage des eaux claires de drainage sises au sous-sol de l'étape 1 du collège.

### **Collège des Marronniers**

- Réparation de stores de salles de classe.
- Ponçage et imprégnation de deux parquets de salles de classe.
- Rhabillage du crépis en façade de la grande lucarne centrale du collège.

### **Collège Courbet et salle de gymnastique**

- Un mandat a été confié à un bureau d'architectes pour l'établissement d'une étude préliminaire des infrastructures scolaires et parascolaires de La Tour-de-Peilz, ceci dans la perspective de la rénovation du complexe scolaire.
- Contrôle des engins de sport de la salle de gymnastique.
- Remplacement d'un urinoir.
- Réparation de panneaux de couverture de toiture en Eternit à la suite d'actes de vandalisme.

### **Collège de Bel-Air**

- Contrôle des engins de sport de la salle de gymnastique.
- Réfection de la peinture des soubassements de la façade nord et du couvert nord.
- Contrôle obligatoire des installations électriques.

### **Pavillon provisoire de Bel-Air**

- Contrôle obligatoire des installations électriques. Les installations sont reconnues conformes.

### **Collège Cadet-Rousselle**

- Rehaussement des garde-corps donnant accès au collège.

### **Complexe sportif des Mousquetaires**

L'exploitation du complexe sportif a été assurée par le Chef concierge. Deux employés d'exploitation de bains et un concierge surveillant assurent l'entretien des installations techniques et le nettoyage de l'ensemble du complexe. Le personnel suit une formation continue dans divers

secteurs techniques et principalement dans le domaine des premiers secours (réanimation cardio-pulmonaire).

L'Association romande des employés de bains a organisé un cours de formation continue obligatoire de 2 jours sur le sauvetage. Cette année, un garde-bains et le concierge-surveillant ont suivi avec succès cette formation continue. Lors de cette session, les cours de Samaritains, de natation, de massage cardiaque et d'utilisation du défibrillateur ont été actualisés.

Le personnel de surveillance n'a pas été appelé à intervenir auprès de nageurs en difficulté. Les interventions se sont heureusement à nouveau limitées aux plaies et éraflures superficielles qui ont nécessité les soins habituels. Il n'a pas été fait appel au service ambulancier.

Les travaux de maintenance et d'entretien courant ont été exécutés tant par le personnel d'exploitation que par des entreprises mandatées et ont permis un fonctionnement des installations sans interruption lors des périodes scolaires, publiques et sportives.

*L'exploitation annuelle du bassin de natation donne les chiffres suivants :*

Nombre d'entrées pour :	2012	2011	2010	2009
Entrées adultes :	4'213	4'414	3'879	4'667
Entrées enfants :	1'378	1'383	1'374	1'929
10 entrées adultes :	255	256	191	164
10 entrées enfants :	39	42	38	43
Abonnements annuels adultes :	16	17	8	14
Abonnements annuels enfants :	1	2	5	2
Abonnements annuels étudiants :	28	20	14	27
Abonnements annuels AVS-AI :	7	7	8	9
Pro Senectute :	722	780	721	890

Pour ce qui concerne les entrées tout public, la recette a été de Fr. 26'032.50. En 2011, la recette était de Fr. 26'461.-. La location du bassin a généré une recette de Fr. 26'195.- contre Fr. 26'054.- en 2011.

Durant l'année écoulée, il a été exécuté les travaux suivants :

- Remplacement des plafonds en lames métalliques du bureau-réception et local infirmerie de la piscine, y compris pose de nouveaux luminaires. Ce travail clôt ainsi l'ensemble du remplacement des anciens plafonds.
- Remplacement de la machine de filtration des chloramines par charbon actif en poudre de l'eau du bassin de natation.
- Divers travaux de maintenance et d'entretien de la ventilation du bâtiment et des installations techniques sanitaires.
- Attribution d'un mandat à un bureau technique spécialisé en gestion de l'énergie en vue d'un contrôle de l'installation existante des panneaux solaires du bâtiment.

### **Complexe sportif de Bel-Air**

- Remplacement du frigo et de la hotte de ventilation de l'agencement de cuisine de la buvette du Club Sportif de football.

### **Grand-Rue 23**

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'OIBT (Ordonnance sur les Installations électriques à Basse Tension).

## **Grand-Rue 50**

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'OIBT.
- Suite aux travaux de remise à neuf du collecteur d'eau de la Grand-Rue, remplacement de l'introduction de la conduite de gaz du bâtiment.
- Appt 21 – 2 pces : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine entièrement équipé. Ouverture de la cuisine sur le séjour. Peinture de toutes les pièces et remplacement du carrelage dans la salle de bain.
- Appt 43 – 1 pce : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine. Peinture de la chambre, de la salle de bain et de la cuisine. Pose d'un nouveau parquet.

## **Grand-Rue 56**

- Suite aux travaux de remise à neuf du collecteur d'eau de la Grand-Rue, remplacement de l'introduction de la conduite de gaz du bâtiment.
- Changement de l'appareil de chauffage à gaz individuel dans le magasin du rez-de-chaussée.
- Suite au dépôt du préavis 10/2011, réalisation des travaux de remplacement des fenêtres et portes-fenêtres de balcons des appartements ainsi que celles de la cage d'escaliers de l'immeuble. Remplacement des volets à rouleaux et amélioration de l'isolation des caissons de stores. Pose d'une isolation thermique de sol avec plancher sur la dalle des combles.

## **Chemin de Béranges 51**

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'OIBT.
- Appt 13 – 3 pces : réfection partielle du logement. Peinture, ponçage et imprégnation du parquet.
- Suite à des ruptures successives sur le tuyau d'alimentation d'eau du bâtiment, une intervention d'urgence a été entreprise par la réalisation d'une fouille sur une distance de 30 mètres, permettant au SIGE de remplacer ledit tuyau entre les bâtiments 51 et 53.

## **Chemin de Béranges 53**

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'OIBT.

## **Chemin de Béranges 74**

- Contrôle des installations électriques du bâtiment et mise en conformité selon l'OIBT.
- A la suite de l'acceptation du préavis municipal n°14/2010, fin des travaux de rénovation des façades par la pose d'une isolation périphérique, remplacement des fenêtres et portes-fenêtres de balcons, mise en place d'une isolation thermique sur la dalle des combles ainsi que sur les plafonds des locaux au sous-sol. Le décompte final fera l'objet d'une communication municipale déposée en 2013.
- Appt 01 – 2 pces : réfection de la peinture de la cuisine.
- Appt 17 – 4 pces : réfection de la peinture du hall d'entrée et d'une chambre.

## **Avenue des Baumes 22**

- Remplacement d'un secteur de treillis en limite de propriété sur le chemin de Muraz.
- Appt 32 – 1pce : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine. Peinture de la chambre, de la salle de bain et cuisine.

## **Avenue des Baumes 24**

- Remplacement des mâchoires de freins de la cabine d'ascenseur.

- Appt 14 – 3 pces : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine entièrement équipé. Peinture de toutes les pièces.

### **Chemin de Gérénaz 7**

- Marquage au sol de nouvelles places de parc pour voitures.
- Appt 22 – 2 pces : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine entièrement équipé. Remplacement de la baignoire par une cabine de douche. Peinture de toutes les pièces et remplacement du carrelage sur les faces en contact avec les appareils sanitaires de la salle de bain.
- Appt 32 – 2 pces : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine entièrement équipé. Remplacement de la baignoire par une cabine de douche. Peinture de toutes les pièces et remplacement du carrelage sur les faces en contact avec les appareils sanitaires de la salle de bain.

### **Rue du Collège n<sup>os</sup> 12-14 et Avenue de Traménaz 10**

- Etablissement de la mise à l'enquête publique en vue d'une demande du permis de démolition des immeubles.
- Etablissement du cahier des charges et demandes d'offres pour la démolition, selon la procédure sur invitation de la loi sur les marchés publics.
- Etablissement d'un préavis municipal en vue de la démolition des trois immeubles.

### **Avenue de Traménaz 24**

- Réparation de la conduite d'alimentation d'eau extérieure.
- Suite à l'infiltration de l'eau de condensation du canal de cheminée de chauffage, réfection en plâtrerie et peinture des cuisines des quatre logements de l'immeuble.

### **Avenue du Clos d'Aubonne 1 / bâtiment en PPE avec La Poste**

- Remplacement de la porte sectionnelle d'entrée du parking.
- Appt 43 – 4 pces: remplacement des toiles de stores de la verrière du séjour.

### **Avenue de Sully 48 / appartement en PPE**

- Remplacement de la chaudière. Frais répartis aux millièmes par appartements.

### **Rue du Château 24**

- Remplacement du circulateur d'eau chaude.
- Appt 22 – 3 pces : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine entièrement équipé. Peinture de toutes les pièces.
- Appt 33 – 1 pce : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine. Peinture de la chambre, de la salle de bain et de la cuisine.

### **Rue du Léman 7**

- Suite aux travaux de réfection des façades du bâtiment contigu, réalisation du joint de dilatation entre les deux immeubles.
- Remplacement du coffret de commande de la pompe de relevage des eaux.
- Travaux d'étude en vue du dépôt d'un préavis municipal pour la transformation de la cuisine et de l'office de L'Escale.

### **Rue du Port 3**

- Peinture des portes d'entrée de l'immeuble et du local du garde-port.
- Appt 11 – 3pcs : réfection complète de l'appartement. Pose d'un nouvel agencement de cuisine entièrement équipé. Remplacement de la baignoire par une cabine de douche. Peinture de toutes les pièces.
- Transformation des parois de séparation des caves de l'immeuble.

### **Rue de l'Ancien-Stand 18 / société féminine « La Rame »**

- Suite à un acte de vandalisme, remplacement d'un panneau d'Eternit en façade Nord.

### **Terrain de football synthétique de Gérénez**

- A la suite de l'acceptation du préavis municipal 24/2007, établissement de la communication municipale relative au décompte final des travaux.

### **Tennis Club Desa / parc Fesquet**

- Remplacement d'un secteur de treillis séparant le parc public des courts de tennis.
- Remplacement du chauffe-eau des vestiaires du club de tennis.

### **Vestiaires de Gérénez du club IHC**

- Contrôle et nettoyage de la toiture.
- Remplacement des batteries de douches.
- Travaux de peinture des vestiaires, bureaux, sanitaires et entrée.
- Pose de barreaux aux fenêtres.
- Contrôle obligatoire des installations électriques.

### **Local du comité du Club CS La Tour**

- Contrôle et nettoyage de la toiture.

### **Théâtre des Tréteaux du Château**

- Réfection du crépissage sur le mur en pignon Nord y compris le remplacement du virevent de toiture.
- Travaux de mise aux normes « prévention incendie » par la pose de panneaux isolants sur l'escalier donnant accès aux combles et le remplacement de la porte donnant accès à cet escalier par un modèle de type EI 30.
- Mise en conformité du raccordement des eaux usées et des eaux claires, au nouveau collecteur communal de la Rue du Château.

### **Eglise catholique Notre-Dame de Vevey**

- Dans le cadre du préavis municipal 12/2009, finalisation des travaux de réfection des façades, de la toiture, des peintures intérieures et des installations techniques de l'édifice culturel et préparation du décompte final, ceci dans l'attente des subsides de la Confédération et de l'ECA.

## Secteur vignes et vins

### Récolte

L'année viticole 2012 se caractérise par une météo passablement capricieuse. L'hiver, exceptionnellement rude, a heureusement occasionné moins de dégâts qu'on ne l'avait redouté. Alors qu'en début d'été, le temps a été chaud et sec, l'automne a été marqué par de nombreux épisodes de précipitations autour de la période des vendanges, avec pour conséquence une extension des risques de pourriture. Grâce à un tri sévère, des raisins de haute qualité ont pu être livrés à la cave, si bien que le millésime 2012 ne décevra pas les amateurs de bon vin.

	2012		2011		2010	
Chasselas	14'585 kg	76,0°Oe	14'225 kg	76,6°Oe	12'158 kg	79,2°Oe
Gamay	2'785 kg	93,8°Oe	3'854 kg	97,7°Oe	3'683 kg	96,5°Oe
Pinot noir	3'441 kg	99,7°Oe	5'016 kg	98,0°Oe	5'094 kg	99,5°Oe
Pinot blanc	3'140 kg	98,0°Oe	3'370 kg	92,4°Oe	2'400 kg	94,8°Oe
Gamaret/Garanoir	3'150 kg	94,5°Oe	3'360 kg	97,1°Oe	2'270 kg	97,1°Oe
Total	27'101 kg		29'825 kg		25'605 kg	

### Ventes

Le chiffre d'affaire de la souscription du millésime 2011 s'est élevé à Fr. 117'002.- contre Fr. 97'618.- l'année précédente (+19.8%). 330 commandes, pour un total de 10'020 bouteilles, ont été enregistrées.

Les ventes effectuées à la cave se sont élevées à Fr. 55'787.- pour l'année 2012 contre Fr. 55'280.- en 2011, soit une hausse de 0.9%. 233 ventes, pour un total de 4'935 bouteilles, ont été effectuées.

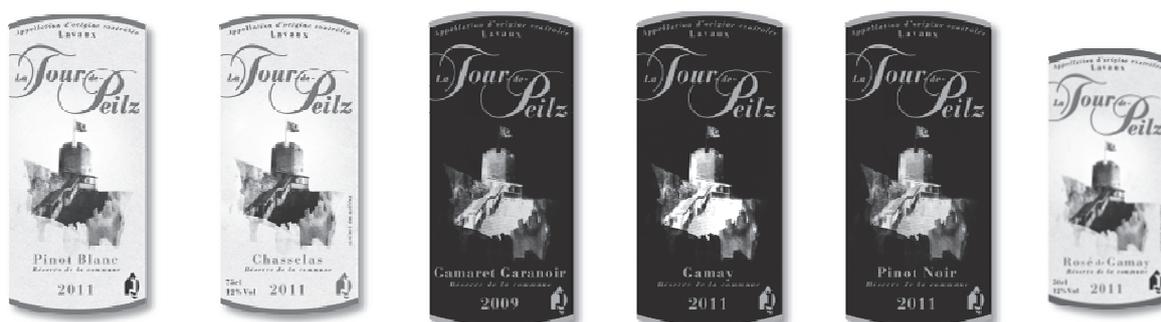
Les ventes internes, à savoir le vin que la commune utilise pour les réceptions, les écoles, les no-nagénaires, le personnel et les promotions scolaires, se sont élevées à Fr. 40'739.- contre Fr. 39'875.- en 2011 (+2.1%).

Les ventes globales pour l'année 2012 (souscription + ventes à la cave + ventes internes) représentent un chiffre d'affaire de Fr. 213'528.- contre Fr. 192'773.- en 2011, soit une hausse de 10.8%.

Les montants indiqués ci-dessus s'entendent TVA comprise.

### Nouvelles étiquettes de bouteilles

Cette année a été marquée par la réalisation de nouvelles étiquettes pour l'ensemble des cépages et assemblages. Plusieurs projets et variantes ont été élaborés pour arriver à un nouveau visuel très séduisant avec, en fond, l'escalier et le donjon du Château.



## Divers

Mi-septembre, les vins de la commune étaient à nouveau présents lors de la 18<sup>e</sup> édition de la *Route gourmande*.

### Secteur réceptions

La collaboration à l'organisation des différentes réceptions communales qui nécessitent du personnel de service durant l'année est assurée par une responsable aidée, le cas échéant, et selon les demandes, par une ou deux autres personnes du Service. Compte tenu de l'importance des réceptions, elle fait également appel à du personnel « extra ». Pour 2012, ce sont 25 réceptions qui ont été organisées avec du personnel de service.

Les commandes de repas sont assurées par le Greffe. Les apéritifs, les boissons, les éventuelles livraisons, la mise en place des tables, le service ainsi que la vaisselle sont assurés par la responsable et son équipe. Le nettoyage est assumé par le Secteur conciergerie. Les réceptions se déroulent dans les différentes salles de la Maison Hugonin, du Château, du caveau Lè Vegnolan, du Carnotzet communal et du réfectoire du collège des Mousquetaires.

### Forêts et alpages

#### Forêts sur la Commune de Noville / Le Fort

Des travaux de coupe et d'exploitation des peupliers ont été réalisés dans le secteur nord-est de la parcelle. Des soins culturaux ont été effectués sur la partie sud de la parcelle.

Un nouveau nettoyage sectoriel des berges de la propriété du Fort a été réalisé en avril par la Fondation MART (Mouvement pour les Animaux & le Respect de la Terre) de Bex.

#### Forêts sur la Communes de Blonay

De nouveaux travaux de coupe et d'exploitation d'épicéas ont été opérés dans le secteur des Lyites, à l'ouest de la Grande Bonnavau. Le relief du terrain, abrupt et dangereux, a nécessité une exploitation des bois par câblage. Le cubage total exploité se monte à 472 m<sup>3</sup>. Le produit de la vente n'a pas couvert les frais d'exploitation.

## URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

### Personnel administratif

- Un chef de service à plein temps.
- Deux secrétaires à temps partiel (90 % et 40 %).
- Une secrétaire à temps partiel (80 %) en charge du secrétariat à 60 % ainsi que des inhumations et du cimetière à 20 %.
- Un adjoint technique à plein temps responsable principalement de la police des constructions.
- Un adjoint technique à plein temps responsable principalement des travaux.
- Un géomaticien à plein temps.
- Un collaborateur externe à 10 % préposé à la préparation du Temple pour les offices funèbres.

### Synthèse des activités

La gestion des nombreux dossiers de mises à l'enquête publique, des demandes en dispense d'enquête ainsi que des démarches administratives liées à la levée des oppositions et des recours y relatifs occupent considérablement le Service. Parallèlement, les infractions relatives au non-respect du RPE (Règlement sur le plan d'extension et la Police des constructions) en vigueur ont engendré des contrôles locaux ainsi que des procédures administratives et pénales.

La révision du Plan général d'affectation (PGA) et de son Règlement (RPGA) a complètement été reprise, en tenant compte du Plan directeur cantonal et du projet d'agglomération « Rivelac ». Dès réception de la carte des dangers naturels, délivrée par le Canton, qui se doit d'être intégrée dans le PGA, le dossier pourra être soumis à l'examen préalable complémentaire *ter* à l'Etat de Vaud.

De par sa participation à la CORAT (Commission régionale d'aménagement du territoire), le Service collabore régulièrement à des séances concernant le projet de mise en place du projet d'agglomération « Rivelac ».

Dans le cadre de l'assainissement des eaux selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), trois grands chantiers de collecteurs ont été entrepris et deux sont projetés.

En ce qui concerne les plans spéciaux, les bâtiments du Plan de quartier « La Paisible » ont été soumis à l'enquête publique et le permis de construire y relatif a été approuvé. Les constructions du Plan de quartier « En Sully » ont démarré pour les périmètres A1 et A2 ; ceux du périmètre B sont prêts à être soumis à l'enquête publique. Les Plans de quartier « Campagne Rossier II » et « La Combe de Villard » ont été soumis à l'examen préalable des Services du canton de Vaud. Certains bâtiments du Plan de quartier « En Vassin » sont en phase de finition ; les derniers bâtiments du projet seront soumis à l'enquête publique en 2013. Les recourants du Plan de quartier « Nestlé » ont été déboutés, le permis de construire délivré est désormais exécutoire.

Suite aux différentes décisions du Conseil communal, le chantier du Parking souterrain des Remparts (centre-ville) a démarré en septembre. La S.A. du Parking des Remparts a été formellement constituée. Après la mise au concours de l'aménagement en surface de la place des Anciens-Fossés, le mandat d'architecte-paysagiste a été attribué.

Le projet de cheminement piétonnier au bord du lac a été suspendu suite au refus, par le Conseil communal, du préavis de crédit d'étude.

Différents travaux routiers ont été effectués sur le territoire communal.

Suite à des recours déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, le projet de correction fluviale de la Maladaire est toujours bloqué. En ce qui concerne l'Ognonnaz, le Service est dans l'attente de la carte des dangers naturels émanant des services de l'Etat.

L'information aux citoyens et les demandes de renseignements issus de la population représentent toujours une part importante des tâches des collaborateurs, que ce soit par courrier, par courriel, par téléphone ou au guichet.

Le dicastère est également en charge de la gestion administrative et technique du Port, du Secteur des inhumations et du cimetière, de la police rurale, de la Commission des couleurs, de la Commission de salubrité, des procédés de réclame, des permis de fouille ainsi que de la signalisation routière, ce dernier point en collaboration avec Police Riviera.

La gestion des Secteurs voirie et parcs et jardins, celle du ramassage des déchets urbains, du point de collecte de la Faraz et des divers éco-points, de même que la coordination des interventions des services industriels sur le territoire communal complètent ces activités.

Le Service collabore au projet privé de chauffage à distance par pompage d'eau du lac du Groupe E, pour ce qui concerne le domaine public.

Dans le cadre de l'élimination des déchets urbains, les démarches liées à la mise en place de la taxe au sac et de son règlement se font dans le cadre du groupement du périmètre de gestion des déchets de la Riviera (GEDERIVIERA). Les démarches n'ayant pu aboutir pour la fin de l'année, sa mise en vigueur est prévue pour 2014.

## Système d'information sur le territoire (SIT)

Depuis juillet 2011, les données communales existantes et celles disponibles au Canton ont été récupérées et intégrées au système. Les données graphiques ont été numérisées et incorporées dans le SIT « Cartoriviera ».

Une nouvelle version du logiciel a été installée, avec une structure des couches organisée par thèmes.



Les données ont été complétées par des informations en lien avec la mobilité, les transports publics, la Police, les déchets, le stationnement, les loisirs, l'altimétrie, etc ....

Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec le gestionnaire du SIT – Web « Cartoriviera ». La plupart des informations sont accessibles au public via [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch).

### **Commission consultative d'aménagement du territoire**

La Commission s'est réunie à 2 reprises pour examiner les objets suivants :

- projet de démolition de cinq bâtiments existants et construction de deux immeubles de logements avec parking souterrain de 40 places, avenue du Clos-d'Aubonne 14, 16, 18, 20, 22 (Plan d'extension partiel du Clos-d'Aubonne) ;
- projet de construction de 3 immeubles d'habitation, route de Chailly 86 à 110 (Plan de Quartier « En Sully ») ;
- avant-projet de démolition des bâtiments existants et de reconstruction de 2 immeubles, Grand-Rue 6-8, Anciens-Fossés 12 (Zone 1 – ordre contigu du bourg).

### **Commission de salubrité**

La Commission a effectué 1 jour et demi d'inspection de nouveaux ouvrages ou de transformations, totalisant 23 visites.

Des permis d'habiter et d'utiliser ont été délivrés pour :

- 1 villa individuelle ;
- 7 villas jumelles ;
- 1 immeuble locatif de 5 appartements ;
- 7 appartements en PPE ;
- 11 transformations ;
- 4 rénovations de bâtiments ;
- 6 piscines, spas, jacuzzis ;
- 2 installations de capteurs solaires ;
- 1 aménagement de places de parc extérieures ;
- 2 changements d'affectation ;
- 1 capite de vigne.

### **Commission des couleurs**

La Commission a été sollicitée à dix-huit reprises pour se prononcer sur des choix de coloris relatifs à des façades, volets, avant-toits, ferblanteries, couvertures, corniches, embrasures ainsi que divers matériaux de façades.

### **Commission des arbres**

Selon l'art. 51 du RPE (Règlement sur le Plan d'extension et la Police des constructions) du 5 juillet 1972, chaque abattage d'une essence majeure fait l'objet d'une demande, puis d'une visite de la Commission des arbres qui, après détermination, soumet l'abattage au pilier public pendant 20 jours.

En 2012, cette Commission s'est réunie à 4 reprises pour des inspections *in situ* et a traité 39 demandes d'abattage. Certaines requêtes n'étant pas totalement justifiées, les autorisations d'abattage ont été délivrées partiellement et selon l'appréciation de la Commission. Quelques demandes ont été refusées.

## Statistique des constructions de bâtiments d'habitation

Année	Logements	Détails						Totaux
		1 p.	2 p.	3 p.	4 p.	5 p.	6 p. et +	
2005	17	-	-	-	5	11	1	17
2006	28	-	-	-	12	11	5	28
2007	27	-	1	1	3	13	9	27
2008	45	2	8	5	20	7	3	45
2009	22	-	2	10	9	1	-	22
2010	61	-	-	2	54	3	2	61
2011	77	12	13	27	11	11	3	77
2012	25	2	1	9	5	7	1	25

## Police des constructions

32 dossiers ont été soumis à l'enquête publique, ils concernent :

- 2 bâtiments de plusieurs logements (40) ;
- 16 villas ;
- 1 agrandissement ;
- 4 transformations, rénovations ;
- 18 divers (piscines, couverts, garages, fenêtres, jacuzzis, murs de soutènement, panneaux solaires, places de parc, etc ...).

Par ailleurs, 46 autorisations ont été accordées en dispense d'enquête (réfections, rénovations, transformations, constructions de minime importance, etc ...).

## Défense-incendie

L'entretien des bornes hydrantes du réseau de défense-incendie communal est effectué par une entreprise privée sous le contrôle du CRDIS (Centre régional de défense incendie et secours Riviera).

Dans le cadre des nouveaux projets de construction ou d'assainissement des infrastructures publiques, le Service technique collabore avec le SIGE et le CRDIS pour la maintenance du réseau de conduites conformément aux exigences du terrain et aux normes en vigueur.

En 2012, plusieurs projets ont impliqué les équipements de défense-incendie communaux, soit :

- les travaux d'assainissement au Bourg-Dessous et à la Grand-Rue ;
- les travaux d'assainissement à l'avenue de la Condémine, au chemin du Vallon et au chemin du Cèdre ;
- les travaux de construction du Parking des Remparts et la modification de l'accès au Parking existant des Mousquetaires.

## Eclairage public (EP)

Divers tests ont été réalisés avec des luminaires de type LED de dernière génération afin de tenir compte des problèmes énergétiques et d'évaluer le potentiel d'économies d'électricité dans l'éclairage public. Trois configurations différentes ont été testées, soit :

1. les trottoirs sous arcade - l'essai a été réalisé sous les arcades de la Grand-Rue 5 - 7 ;
2. les voies en zones 30 et de desserte locale - l'essai a été réalisé à l'avenue de Jaman 1, avec deux luminaires ;
3. les voies de circulation à fort trafic et d'importance régionale - l'essai a été réalisé à la rue d'Entre-deux-Villes 8 avec des luminaires LED développés par l'industrie allemande en 2011.

Ces tests ont permis de vérifier la qualité du matériel, sa mise en œuvre et ses performances, ceci afin de répondre aux exigences de tous les usagers ainsi qu'aux normes de sécurité en vigueur.

Sur cette base, lors du remplacement ou de la rénovation du matériel d'éclairage public, il sera procédé à la pose de luminaires de type LED adaptés à la configuration des lieux. Le dispositif de luminaires LED est complété par la mise en place d'armoires électriques de gestion de l'éclairage public avec compteur, permettant ainsi de vérifier les consommations effectives du réseau d'éclairage public. Actuellement, la consommation est calculée forfaitairement en fonction des foyers et de leur puissance.

L'essentiel des travaux effectués a été exécuté dans le cadre des divers chantiers en cours durant l'année, soit :

### **Avenue de la Gare (sud)**

Remplacement des luminaires existants par des luminaires LED, dans le cadre des travaux menés à la gare CFF et du réaménagement du square.

### **Avenue de Jaman 1**

Pose de deux luminaires LED pour test, en remplacement de vieux candélabres à tubes néon.

### **Chemin du Vallon**

Remplacement et renforcement de l'éclairage public par la pose de nouveaux luminaires depuis l'intersection du chemin des Bosquets-de-Julie jusqu'à la route de St-Maurice.

### **Chemin du Vallon**

Renforcement de l'éclairage public par la pose d'un nouveau luminaire au droit du N° 9.

### **Rue du Stand, rue du Bourg-Dessous et rue du Château**

Remplacement des anciennes conduites EP, dans le cadre de travaux d'assainissement des conduites SI.

## Avenue de Traménaz

Remplacement des luminaires sur les mâts existants, en parallèle avec les travaux d'assainissement du trottoir.

## Jardins du Château

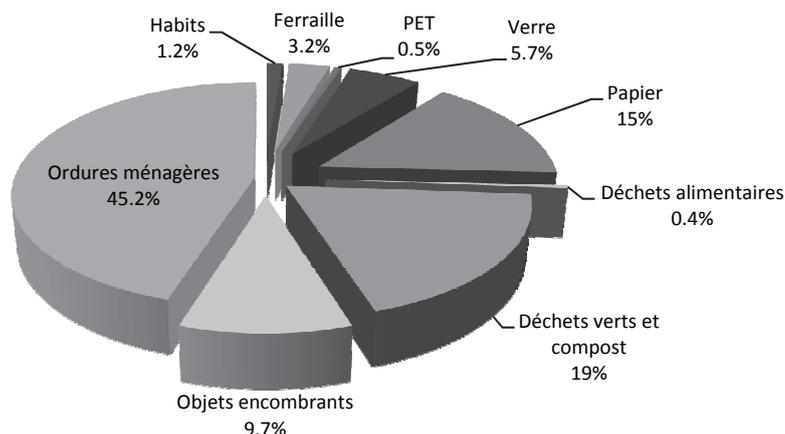
Remplacement des luminaires cassés et reprise des luminaires extérieurs de l'enceinte du Château dans le réseau d'éclairage public.

## Divers

Diverses interventions ont été nécessaires sur le réseau d'éclairage pour son entretien et sa remise en état. De plus, certains luminaires ont été déplacés en fonction de nouvelles constructions.

### Ordures ménagères et déchets

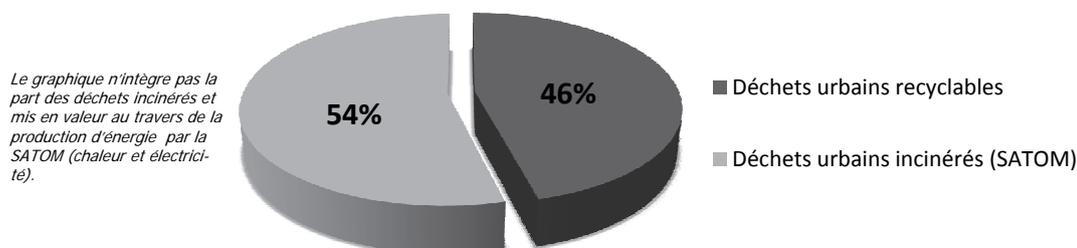
#### Gestion des déchets 2012



Les appareils électriques, électroniques et électroménagers ne sont pas pris en considération dans le calcul des tonnages récoltés.

Il a été tenu compte de la ferraille à raison de 0,150 tonne/m<sup>3</sup>.

#### Répartition graphique du taux de revalorisation des déchets urbains en 2012

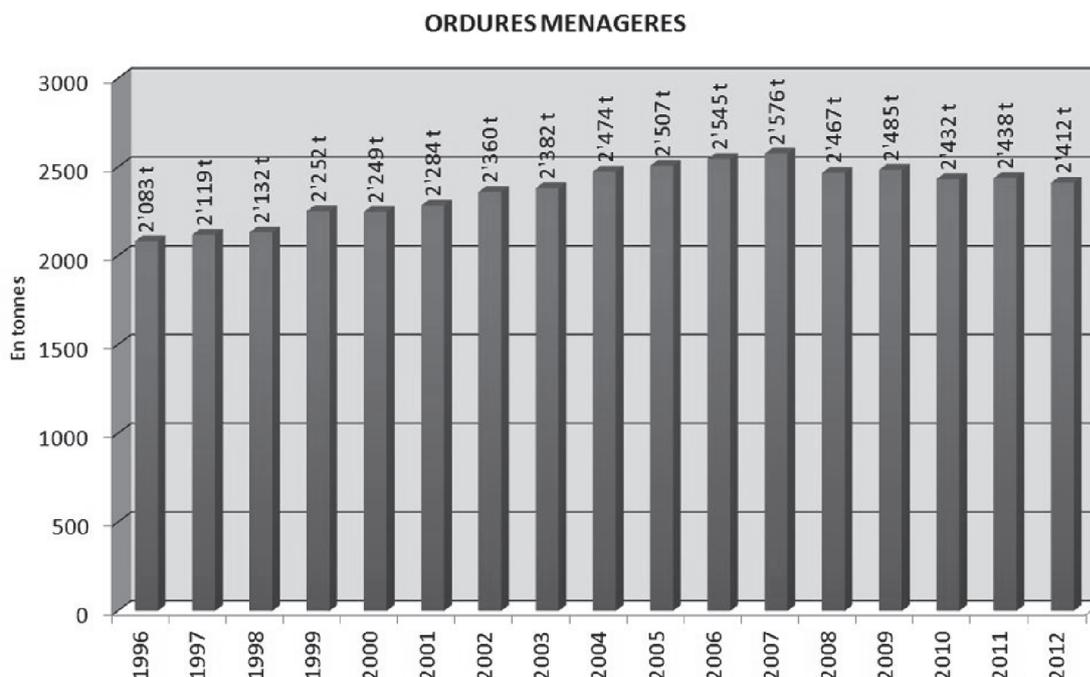


Sont considérés comme déchets urbains incinérés (SATOM), les ordures ménagères et les objets encombrants, soit 2927,47 tonnes pour 2012.

Sont considérés comme déchets urbains recyclables, le PET, le verre, la ferraille, le papier, les déchets verts et les habits, soit 2'413,46 tonnes pour 2012.

## Statistiques des ordures incinérées

Année	Population	Ordures Ménage ( kg hab/an)	Obj. encombr. ( kg hab/an).	Total ( kg hab/an)
2006	10'470 (31.12.05)	236	35	271
2007	10'478 (31.12.06)	239	23	262
2008	10'494 (31.12.07)	243	30	273
2009	10'677 (31.12.08)	241	33	274
2010	10'765 (31.12.09)	226	40	266
2011	10'748 (31.12.10)	227	44	271
2012	10'752 (31.12.11)	224	48	272



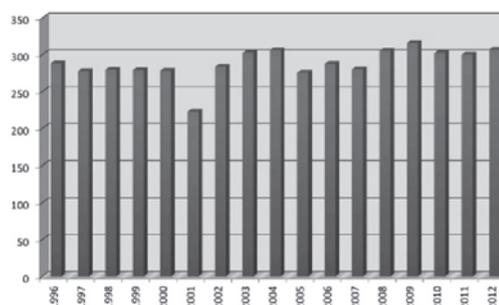
## Statistiques sur les déchets urbains recyclés

### Récupération du verre

307 tonnes de verre ont été récoltées dans les neuf conteneurs réservés à cet effet à la place des Terreaux, aux avenues de la Perrausaz, des Baumes, de la Cressire et de Sully, à la rue du Lac, à la route de Blonay, au chemin des Vignes, au point de collecte de la Faraz et au Port.

Le verre récupéré est acheminé aux Carrières d'Arvel à Villeneuve où il est concassé et réutilisé pour des travaux de génie civil.

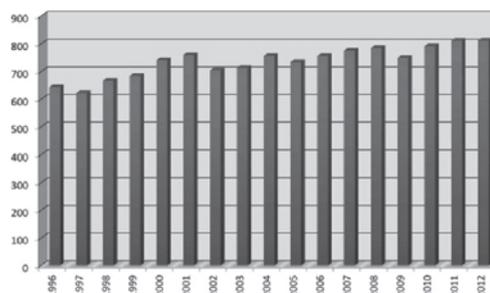
Moyenne par habitant : 29 kg/an.



### Ramassage du papier

812 tonnes de papier ont été collectées pour recyclage lors des ramassages hebdomadaires.

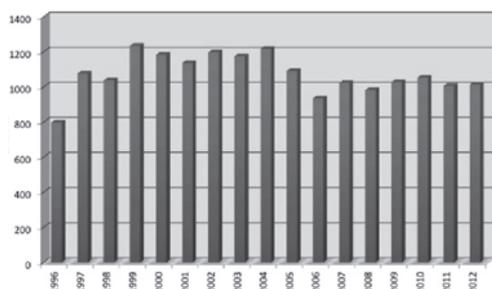
Moyenne par habitant : 75 kg/an.



### **Déchets alimentaires de cuisine**

La Municipalité de La Tour-de-Peilz, à l'instar des autres communes de la Riviera, a délégué à « GastroVert » la gestion de ce type de détrit. En 2012, huit entités ont signé un contrat avec SATOM-GastroVert pour le traitement de leurs déchets alimentaires de cuisine. La récolte se fait dans des conteneurs en plastique de 120 litres fournis par SATOM-GastroVert et collectés au minimum une fois par semaine, en fonction du taux de remplissage et de l'activité de l'entreprise.

Pour 2012, si l'on tient compte d'une densité de 0,6119 kg/litre, la quantité de déchets est estimée à 20,87 tonnes pour 388 ramassages.



### **Déchets verts + compost**

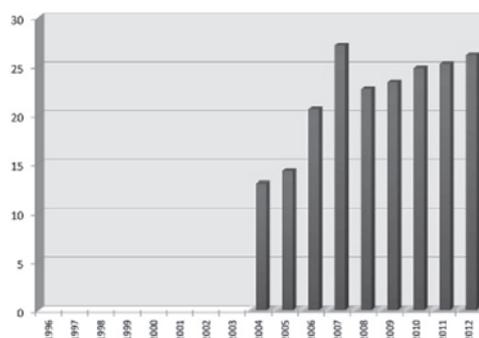
1'035 tonnes de déchets de jardin, gazon, branchages et compost ont été récoltées et évacuées sur le centre de compostage de Villeneuve.

Moyenne par habitant : 96 kg/an.

### **Récupération du PET**

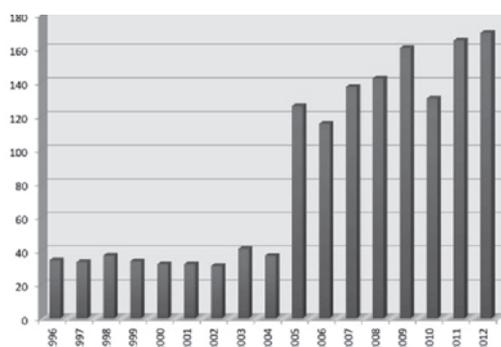
La récupération du PET a débuté en 2004 sur le territoire communal. 26 tonnes de PET ont été récoltées dans les neuf points de collecte réservés à cet effet, installés en parallèle aux conteneurs pour le verre.

Moyenne par habitant : 2,5 kg/an.



### **Ramassage de la ferraille**

169 tonnes de ferraille ont été récoltées au point de collecte de la Faraz. Depuis 2005, la ferraille n'est plus pesée systématiquement en raison de la disparition des poids publics.



Elle est récupérée sur le site de la Faraz et évacuée par benne. Jusqu'en 2009, l'estimation du poids a été faite sur la base d'un poids spécifique de 0,05 tonne/m<sup>3</sup>. Afin d'être en cohérence avec les nouvelles données de GEDERIVIERA, l'estimation du poids est calculée sur la base d'une densité spécifique de 0,150 tonne/m<sup>3</sup>. La statistique prend en compte cette densité depuis 2005.

Moyenne par habitant : 16 kg/an.

### **Ramassage des huiles**

4'059 litres d'huiles végétales usagées ont été récoltés, soit 1'588 litres récupérés dans le conteneur de la place des Terreaux et 2'471 litres au point de collecte de la Faraz.

### **Habits**

64 tonnes de vêtements, chaussures et jouets ont été récupérées par l'intermédiaire des conteneurs installés à la place des Terreaux, à l'avenue de la Perrausaz et au point de collecte de la Faraz ainsi que lors des divers ramassages au porte-à-porte.

### **Appareils ménagers et électroniques**

Suite à l'entrée en vigueur de la TAR (taxe anticipée de recyclage) le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les appareils ménagers et électroniques usagés doivent être rapportés dans les commerces, aux fabricants, aux importateurs ou aux entreprises de récupération qualifiées.

### ***Points de collecte de type « Molok »***

Depuis quelques années, plusieurs points de collecte pour les déchets incinérables, le papier et, dans certains cas, le verre, ont été réalisés par le biais de conteneurs de type « Molok ». En 2012, un nouveau point de collecte a été installé dans le cadre des travaux d'assainissement des infrastructures à l'avenue de la Condémine et à l'avenue de Jaman.



#### ***Avenues de la Condémine et de Jaman***

Création d'un point de collecte en remplacement des conteneurs et de la benne précédemment situés derrière l'ancien abri nord de la gare CFF. Il comprend un conteneur « Molok » de 5000 l. pour le papier, un conteneur de 5000 l. pour les déchets incinérables et un conteneur de 3000 l. pour le verre. Le site est également équipé pour la récolte du PET et des habits.

### ***Points de collecte de type « Molok » privés***

En complément aux points de collecte publics, des points de collecte privés sont installés dans le cadre de la réalisation de lotissements. Est considéré comme privé tout équipement de collecte des déchets situé à l'intérieur de propriétés privées et dont l'accès direct n'est pas possible depuis le domaine public. La réalisation et l'entretien de ces équipements sont intégralement à charge des propriétaires.

## **Travaux**

### **Travaux routiers divers**

Plusieurs tronçons du réseau routier communal ont fait l'objet de réfections ou de modifications partielles, voire complètes, durant l'année 2012. Ces travaux ont été coordonnés avec les projets d'assainissement du réseau d'égouts, ceci en fonction des données et des priorités définies par le PGEE (Plan général d'évacuation des eaux) et des travaux des divers Services industriels (SIGE, Gaz, TT, RE). De plus, suite à la période exceptionnelle de froid intense au mois de février, - 10 °C en moyenne durant deux semaines, il est à relever que les infrastructures publiques, dont les routes, ont passablement souffert.

Plusieurs tronçons ont fait l'objet de travaux de colmatage de fissures et de surfacage de zones « marbrées ».

Pour le reste, l'essentiel des travaux a été effectué dans le cadre des divers chantiers en cours durant l'année, soit :



#### ***Avenue de Traménaz***

Réfection et assainissement du trottoir en encorbellement.

### ***Chemins du Vallon et du Cèdre***

Assainissement des infrastructures publiques, construction d'un trottoir et réaménagement du carrefour Vallon-Cèdre.



### ***Avenue de la Condémine***

Assainissement des infrastructures publiques, réaménagement du carrefour Condémine – Cressire – Jaman.

### ***Bourg-Dessous Grand-Rue***

Assainissement des infrastructures publiques (collecteurs EC et EU, conduites SI, signalisation).

*Rue du Château  
Rue du Bourg-Dessous  
Rue de l'Ancien Stand*



### ***Grand-Rue***

Le terrassement de la fouille pour les collecteurs et les conduites SI entre la Maison Hugonin et la place du Temple a mis à jour la dalle en béton armé de l'ancienne voie de tram reliant Vevey à Chillon et démantelée en 1950.



### ***Place des Anciens-Fossés / Parking des Remparts***

Dès le mois de septembre, le projet du Parking des Remparts est entré dans sa phase de réalisation avec, dans un premier temps, les travaux préparatoires comprenant :

1. L'abattage des arbres.

2. Le déplacement de toutes les conduites industrielles et des collecteurs EC et EU.



3. La construction d'une nouvelle rampe d'accès au Parking communal des Mousquetaires.



4. La création d'un parking temporaire de 65 places à l'avenue des Mousquetaires.



### Travaux divers réalisés par des tiers

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics a collaboré activement aux travaux entrepris par des tiers ou par les Services industriels. La coordination entre tous les partenaires des infrastructures communales se fait lors de séances interservices.

### Divers

Divers travaux d'entretien ont été réalisés par la voirie à la fin de la période hivernale et au début de l'hiver.

## Aménagements et mobiliers urbains



### Abris pour deux roues à la Gare CFF

Réalisation de deux abris pour deux roues à proximité de la gare.

### Abribus à l'avenue des Mousquetaires

Réalisation d'un abri pour les usagers de la ligne de bus VMCV N° 207.



## Réseau d'égouts et d'épuration

### Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Approuvé en 2010, le PGEE sert désormais de référence pour planifier l'assainissement des collecteurs. L'essentiel des travaux d'assainissement se sont déroulés dans le cadre des travaux mentionnés dans le chapitre précédent, soit :

#### *Chemins du Vallon et du Cèdre*

- Construction d'un collecteur d'eaux claires et d'un collecteur d'eaux usées (système séparatif) en remplacement du réseau d'égout unitaire.
- Contrôle de l'état de conformité par teintage des bâtiments riverains.

#### *Avenue de la Condémine*

- Construction d'un collecteur d'eaux claires et d'un collecteur d'eaux usées (système séparatif) en remplacement du réseau d'égout unitaire.
- Contrôle de l'état de conformité par teintage des bâtiments riverains.

#### *Bourg-Dessous et Grand-Rue*

- Construction d'un collecteur d'eaux claires et d'un collecteur d'eaux usées (système séparatif) en remplacement du réseau d'égout unitaire.
- Assainissement par tubage des canalisations existantes et reprise des raccordements privés.

#### *Avenue des Alpes 2*

- Mise en conformité du réseau communal et construction d'une chambre de contrôle.

#### *Avenue de Bel-Air – Avenue de la Cressire*

- Modification du système de récolte des eaux usées.
- Mise en conformité du réseau communal et construction d'une chambre de contrôle.

### Entretien général

Durant l'année 2012, aucun dégât n'a été provoqué par des orages violents. Cependant, les contrôles vidéo ainsi que les curages des canalisations et des clapets anti-refoulement se poursuivent.

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau routier, des chambres de visite, des sacs coupe-vent et des caniveaux ont été remis en état. La vidange bisannuelle des sacs de récupération des eaux pluviales a été effectuée, de même que la vidange des séparateurs d'huile et d'essence ainsi que le traitement des déchets qui y sont liés.

## Travaux d'assainissement divers

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics a été sollicité dans divers projets privés pour définir les conditions et possibilités de raccordement, en conformité, aux constructions projetées, ou lors de problèmes d'écoulements.

## Signalisation routière

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, date d'entrée en vigueur effective de l'association intercommunale Sécurité Riviera, le Service a repris la supervision du secteur de la signalisation routière, en laissant toutefois à Police Riviera la gestion et l'entretien de celle-ci.

### Modification du carrefour de la « Karma » à la route de St-Maurice



Sur base de la modification temporaire faite pour les travaux au chemin du Vallon, il a été décidé de modifier ce carrefour définitivement. Une présélection « tourner à gauche » sur la route de St-Maurice en venant de La Tour-de-Peilz et une adaptation du système de signalisation lumineuse ont été aménagées. Un accès direct au parking de la piscine pour les véhicules venant de La Tour-de-Peilz est désormais possible.

### Divers

Divers aménagements routiers temporaires ont été réalisés en collaboration avec la Cellule signalisation de Police Riviera, dans le cadre de chantiers importants (place des Anciens-Fossés, Grand-Rue, avenue de la Condémine, etc ...).

## Autorisations spéciales

79 permis ont été délivrés pour des travaux de privés et des Services industriels exécutés sur le domaine public, soit :

- 41 permis de fouilles ;
- 35 permis de dépôts ;
- 3 permis d'échafaudages.

## Procédés de réclames

13 permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame ont été délivrés et diverses autorisations accordées pour des manifestations à but culturel ou d'importance régionale (brocantes, coffres ouverts, cirques, etc ...).

## Le Port

Les travaux suivants ont été réalisés au cours de l'année écoulée :

- travaux d'entretien des différentes installations portuaires et lacustres (petite maçonnerie, menuiserie, peinture, fontaine, bancs) ;
- balayage et entretien quotidien des allées, des aires de pique-nique et de la place de jeux ;
- entretien et nettoyage quotidiens des WC publics et cabines-vestiaires ;
- entretien des pompes récoltant les eaux de fonds de cales et les matières fécales ;
- entretien des barrages de défense anti-bois ;
- entretien de la distribution électrique du Port ;

- suppression des anciens corps-morts ;
- dragage du nouveau port, entre le môle Est et la grande estacade ;
- pose d'enrochement entre le môle Est et la grande estacade ;
- enrochement du rivage, Bains des Hommes, digue de Vaudaire, divers ;

5 places ont été attribuées à des personnes sur la liste d'attente, 8 places ont été transférées ou ont fait l'objet d'une succession.

## SECTEUR VOIRIE

### Personnel

- Un chef de secteur.
- Un maçon (adjoint du chef de voirie).
- Un garde-port.
- Un machiniste.
- Deux balayeurs.
- Huit ouvriers de voirie polyvalents.

### Activités

Les tâches principales de ce secteur sont :

- le balayage et l'entretien quotidien des chaussées, trottoirs, places de parc et WC publics ;
- l'entretien du réseau d'égouts et des bornes hydrantes, le nettoyage des ruisseaux, des rives du lac et des ouvrages riverains ;
- la préparation de manifestations et de spectacles ;
- l'entretien du mobilier urbain, du mobilier et du matériel communal ;
- l'entretien du Port ;
- le montage et le démontage de la cantine communale louée par diverses sociétés et organismes.

Au cours de l'année 2012, outre les travaux de nettoyage et de balayage qui occupaient trois hommes journalièrement, le Secteur voirie a assumé les tâches suivantes :

- la préparation du départ du Semi-marathon de Lausanne, pour la 13<sup>ème</sup> fois ;
- le déblaiement de la neige et le salage des routes et des trottoirs durant l'hiver ;
- le nettoyage des ruisseaux et le renforcement des berges pour éviter l'érosion ;
- le lavage des fontaines, des routes et des trottoirs ainsi que des arrêts de bus ;
- l'entretien des chemins de campagne et des passages piétonniers ;
- le fauchage des bords de routes et des parcelles communales, deux fois par année ;
- la maintenance du patrimoine communal.

La voirie assure également la préparation de manifestations telles que la Fête de la musique, le Festival La Tour en scène, le Château des jeux, la Régate des Vieux Bateaux, la Fête de la Jeunesse, le 1<sup>er</sup> août, le Concours hippique, le Marathon de Lausanne, le Feu de l'Avent et le Noël au Château.

Des travaux d'entretien courant de maçonnerie et de menuiserie sont réalisés par les collaborateurs du Secteur voirie pour les écoles, les immeubles communaux et les digues du Port.

De plus, un service de piquet est mis sur pied pour assurer la propreté du centre-ville pendant les week-ends et les jours fériés.

## SECTEUR PARCS ET JARDINS

### Personnel

- Un chef de secteur.
- Une adjointe au chef et responsable des cultures.
- Un responsable du cimetière.
- Six jardiniers qualifiés.
- Quatre ouvriers jardiniers.
- Trois apprentis.

Une apprentie a été engagée le 1<sup>er</sup> août 2012. Un jardinier qualifié et un ouvrier jardinier ont également été engagés pendant l'année, en remplacement de départs à la retraite.

### Activités

Diverses tâches dépendant du Service de l'urbanisme et des travaux publics sont dévolues au Secteur parcs et jardins, sous la direction du chef de Service, notamment :

- entretenir tous les espaces verts publics de la Commune ;
- assurer, conjointement avec le Secteur voirie, le service hivernal des trottoirs, des abords du cimetière et du Centre œcuménique ;
- entretenir la végétation arborée des propriétés privées communales ;
- garnir, fleurir et entretenir les massifs floraux ainsi que les décorations de façades ;
- entretenir les places de jeux publiques, les surfaces sportives, la végétation du cimetière et les abords du Centre œcuménique ;
- cultiver les plantes nécessaires à l'embellissement de la cité et à la décoration des bureaux de l'administration ;
- confectionner des arrangements pour les mariages civils, les manifestations et la réception des nonagénaires, ainsi que pour leurs anniversaires ;
- établir différentes décorations pour les Fêtes de fin d'année ;
- abattre divers végétaux en fin de vie et en replanter d'autres ;
- faire appliquer la police rurale ;
- participer à la Commission d'abattage des arbres.

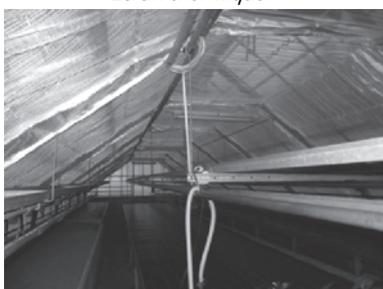
### Travaux spécifiques réalisés en 2012

- installation d'un écran d'ombrage et thermique dans la serre tempérée avec automatisation permettant une gestion optimale de l'ombrage et une économie substantielle de chauffage de l'ordre de 35 % ;
- arrachage de la vigne et création d'un massif au rond-point Nestlé ;

- création d'une barrière composée de potelets en granit reliés par des bois ronds imprégnés à l'avenue de Jaman et plantation, sur le côté aval de la barrière, de 23 arbres tiges (pommiers à fleurs).
- création d'une nouvelle place de jeu avec sol amortissant au Verger de la Ville et réaffectation de la serre existante en site de bricolage pour les enfants de La Tour-de-Peilz, ouverte uniquement sous la responsabilité des jardiniers ;
- création d'une tourbière avec plantes acidophiles bordant l'avenue du Lac, le long du parc Roussy ;
- entretien et rajeunissement de la forêt « La Côte aux Grives » par une entreprise de bûcheronnage ;
- pose d'un revêtement en gazon synthétique sous le cèdre au collège de Bel-Air, permettant aux élèves de jouer sans salir ni leurs pieds ni l'intérieur du collège.

## Quelques réalisations des jardiniers

*Ecran thermique.*



*Rond-point Nestlé.*



*Pose potelet en granit.*



*Barrière av. de Jaman.*



*Pommiers à fleurs.*



*Plantation.*



*Fondations des jeux au Château.*



*Pose revêtement antichocs.*



*Fixation des jeux.*



*Creuse pour tourbière.*



*Mise en place de la tourbe.*



*Plantes acidophiles.*



*Chainage en béton.*



*Pose de gazon synthétique.*



*Encollage sur chainage.*



### Centre de production horticole de la Faraz

Production de plantes annuelles :	<b>35'142</b>	<b>plantes</b>
Production de plantes bisannuelles :	<b>27'005</b>	<b>plantes</b>
Production de plantes pots, chrysanthèmes, azalées :	<b>6'216</b>	<b>plantes</b>
Production de fleurs coupées :	<b>33'110</b>	<b>fleurs</b>
Plantation de bulbes à massifs :	<b>9'200</b>	<b>bulbes</b>

En 2012, 2'105 décorations florales ont été confectionnées. Cela représentant 768 heures de travail.

*Dégâts dus aux intempéries du 5 janvier 2012.*



### Police rurale

La police rurale intervient en conformité aux dispositions des art. 123 à 128 et 142 al. 8 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, à l'art. 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture et à l'art. 23 al. 2 de la Loi vaudoise sur la viticulture.

Elle est chargée de faire respecter la législation, essentiellement pour les plantations, haies ou arbres situés le long des voies publiques, pour les terrains incultes laissés à l'abandon ainsi que pour l'entretien des berges de ruisseaux et des dépotoirs de vignes.

En 2012, plusieurs cas concernant le non-respect des prescriptions en vigueur ont nécessité des correspondances. De plus, des courriers ayant trait à différentes demandes de conseils pour des mises en conformité ont été envoyés.

Préalablement à toute intervention écrite, un passage sur place du chef jardinier permet souvent de régler les cas oralement, évitant ainsi des procédures administratives.

La plupart des personnes concernées réagissent positivement et se mettent en conformité.

## OFFICE DES INHUMATIONS

	2010	2011	2012
Nbre de décès	118	128	157
Nbre de décès inscrits dans le registre officiel	76	75	94
Nbre de personnes domiciliées à LTP	92	98	131
Nbre de personnes domiciliées hors commune	26	30	27
Nbre de personnes décédées à LTP	35	28	35
Nbre de personnes décédées hors commune	83	100	122
Nbre de personnes incinérées	98	106	124
Nbre de personnes inhumées à Vassin	14	17	27
Nbre de services funèbres à LTP	35	35	50
Nbre d'urnes inhumées à Vassin	18	19	29
Nbre d'urnes déversées au Jardin du Souvenir	31	37	41
Nbre d'urnes déposées au columbarium	2	2	4
Nbre de personnes inhumées au cimetière israélite	2	1	0
Nbre de procès-verbaux pour cercueil plombé	0	0	0
Nbre d'exhumations de corps	0	0	0
Nbre d'exhumations d'urnes	0	30	3

### *Cimetière de Vassin*

	2010	2011	2012
<b>Concessions accordées</b>			
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	5	12	5
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	2	4	3
Petites concessions pour une durée de 30 ans	1	0	1
Petites concessions pour une durée de 50 ans	2	4	3
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	3
<b>Total des concessions accordées :</b>	10	20	15
<b>Concessions renouvelées</b>			
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	7	12	7
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	1	4	0
Petites concessions pour une durée de 10 ans	1	3	4
Petites concessions pour une durée de 30 ans	0	1	3
Petites concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	5	0	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 10 ans	0	0	10
<b>Total des concessions renouvelées :</b>	14	20	24
<b>Désaffectation partielle</b>			
Concessions cinéraires	1	3	4
Cases au columbarium	1	4	2
Petites concessions	9	7	7
Grandes concessions	4	0	2
<b>Autorisations délivrées pour la pose de monuments funéraires (marbriers)</b>	22	32	32

## ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

**Tableaux des effectifs**

Cycle initial	31.12.12	31.12.11	31.12.10
<b>CIN</b> parcours 1	93	97	81
<b>CIN</b> parcours 2	93	74	88
Premier cycle primaire			
<b>CYP1</b> 1 <sup>ère</sup> année	75	89	81
<b>CYP1</b> 2 <sup>ème</sup> année	88	110	79
<b>CYP1</b> effectif réduit	9	8	10
Second cycle primaire			
<b>CYP2</b> 3 <sup>ème</sup> année	119	102	122
<b>CYP2</b> 4 <sup>ème</sup> année	110	124	120
Cycle de transition			
<b>CYT5</b>	114	115	120
<b>CYT6</b>	115	118	91
7 <sup>e</sup> année			
<b>7VSB</b>	53	47	46
<b>7VSG</b>	54	30	61
<b>7VSO</b>	20	30	27
8 <sup>e</sup> année			
<b>8VSB</b>	47	48	103
<b>8VSG</b>	37	60	31
<b>8VSO</b>	21	21	29
9 <sup>e</sup> année			
<b>9VSB</b>	46	103	111
<b>9VSG</b>	61	37	44
<b>9VSO</b>	20	24	22
Développement			
<b>DES</b>	9	9	10
<b>Total</b>	<b>1'184</b>	<b>1'246</b>	<b>1'276</b>

### Remarques

L'évolution démographique de la commune a pour conséquence l'entrée d'environ 90 élèves par année au cycle initial. Ce sont donc 9 classes CIN qui sont ouvertes chaque année depuis 3 ans.

Il va de soi que le projet immobilier de Vassin, ainsi que le développement de la commune, sont susceptibles de modifier ces projections basées sur les analyses des dernières années.

Par ailleurs, la préparation à l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> août 2013, de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) a particulièrement rythmé l'année scolaire.

### Orientation en 7<sup>e</sup> année à l'issue du cycle de transition

VSB	VSG	VSO	Autres
41,4%	41,4%	17,2%	-

## Options spécifiques en VSB

	Latin	Italien	Economie	Math/Phys.	*Grec	*Italien
7VSB	-	8	18	27	-	-
8VSB	4	12	9	22	4	-
9VSB	-	9	24	13	-	13**

\* il s'agit de cours facultatifs.

\*\* 8 de VSB et 5 de VSG

## Infrastructures scolaires

En tenant compte du lieu d'habitation des enfants et des effectifs des classes, la Direction répartit les élèves du primaire à travers les différents collèges suivants :

- 2 classes au collège de Charlemagne ;
- 9 classes entre le collège et le pavillon de Courbet ;
- 15 classes entre le collège et le pavillon Bel-Air ;
- 4 classes au collège Cadet-Rousselle.

En ce qui concerne les élèves du secondaire, ils sont répartis entre le collège des Mousquetaires et le collège des Marronniers. En effet, les 11 classes du cycle de transition (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années) et la classe de développement (DES) se partagent le bâtiment des Marronniers alors que les 19 classes de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années fréquentent les Mousquetaires.

## Conseil d'établissement

En 2012, le Conseil d'établissement était composé des représentants suivants :

Autorités	Ecoles	Société civile	Parents
Leimgruber Elisabeth	Ducret Marc	Béné Sylvain	Pasquali Annarita
Fahrni Chiusano Brigitte	Michel Eric	Nicolet Marie	Marie Pretti
Wälchli Olivier	Piguet Cochet Isabelle	Dupertuis Lene	Ramagli Dupertuis Vanessa
Sendra Richard	Chevalley Claude	Cédric Blaser	Van Dijken Perinde

Le Conseil est présidé par Monsieur Olivier Wälchli, municipal des Ecoles, et c'est Madame Carole Dind qui en assure le secrétariat. Le nouveau conseil a siégé à quatre reprises en 2012.

## Bibliothèque scolaire

La bibliothèque se porte toujours bien, elle affiche une augmentation de la fréquentation par rapport à l'an passé.

Statistiques des prêts	2010	2011	2012
Nombre de prêts aux élèves du cycle secondaire	11'236	10'415	9'976
Nombre de prêts aux élèves du cycle primaire	3'106	3'020	3'439

Nombre de prêts aux élèves du Gymnase de Burier	326	126	152
Nombre de prêts aux élèves en apprentissage	230	141	61
Nombre de prêts aux professeurs	2'576	2'514	2'645
Nombre de prêts en interne faits aux classes			546
Total	17'474	16'216	16'819

Le mois le plus chargé au niveau des prêts fut le mois de novembre avec 2'100 prêts. Le mois le moins chargé fut le mois de juillet avec 706 prêts.

### Prêts n'apparaissant pas dans les statistiques informatiques

- Le prêt des magazines et le prêt des livres en langues étrangères venant de la bibliothèque « Globlivres » de Renens (906 pour l'année scolaire 2011-2012).
- Les prêts effectués dans les classes enfantines et primaires (589 élèves). Ces prêts sont gérés par les enseignants, c'est pourquoi la bibliothèque ne possède pas de données informatiques à ce sujet. On peut cependant estimer à 7'000 le nombre de livres prêtés durant la période scolaire 2011-2012.

### Les grands succès de l'année 2012

*La guerre des clans*, d'Erin Hunter : 3 séries pour 77 prêts.  
*Cherub*, de Robert Muchamore : 13 volumes pour 122 prêts.

Les ouvrages les plus lus à la bibliothèque sont les *Max et Lili*. 535 livres de cette série ont été empruntés en 2012.

### Nouvelles acquisitions

Documentation	163
BD	99
Romans	206
Albums (3-6 ans)	70
Lectures faciles ( 7- 9 ans)	50
Contes	15
Nouvelles	7
<b>Total :</b>	<b>550</b>

Achats faits à la demande des chefs de file : 39 ouvrages, dont :

Français :	18	Histoire :	4
Géographie :	8	Anglais :	4
Sciences :	2	CIF :	3

### Divers

Durant l'année scolaire, la bibliothèque a accueilli un stagiaire de l'Opti de Vevey. Celui-ci est resté pendant deux semaines, se familiarisant ainsi au métier d'agent en information documentaire.

### Activités

Un camp a été organisé à Ovronnaz pour une classe avec le concours d'une animatrice pour la mise sur pied de trois pièces de théâtre, de même qu'un camp pour une autre classe à Aletsch. En outre, 4 classes de première année ont été accueillies pour des activités autour de la lecture et 5 classes (primaires et secondaires) pour des activités autour des contes.

## Chœurs

### **La Cantourelle**

Le chœur du primaire a sa place dans les collèges depuis plusieurs années déjà. Pour l'année scolaire 2012-2013, une trentaine de chanteurs issus des volées de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années viennent chanter et suivent régulièrement les répétitions du mardi à l'Aula Courbet.

L'année 2012 fut riche en jolies présentations. « La Cantourelle » a donné son concert de fin d'année scolaire à la salle des Remparts au mois de juin puis, en fin d'année, les jeunes choristes ont présenté à quelques jours d'intervalle leurs chants lors d'un concert donné à l'EMS du Phare Elim et lors de la chantée traditionnelle du « Noël au Château ».

### **LaDo**

Le chœur des classes du secondaire occupe une place importante et privilégiée au sein des écoles de La Tour-de-Peilz. Peuvent faire partie du chœur les élèves des volées de 5<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> années qui sont capables de mêler harmonieusement leur voix à celles des autres. Le but est de leur faire découvrir la joie de la polyphonie vocale. Les répétitions ont lieu chaque vendredi de 12h30 à 13h25 à la salle de musique du collège des Mousquetaires, sous la direction du maître de musique.

Au printemps dernier, le chœur « LaDo » a été invité à chanter 2 pièces avec l'« Union Chorale » de La Tour-de-Peilz.

Comme chaque année, un camp choral a été organisé à Evian afin de préparer les concerts de l'année.

Au mois de juin, le chœur « LaDo » a donné deux concerts scolaires pour les classes de 5<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> années, en plus du concert du soir. Il a également ponctué les promotions des 9<sup>e</sup>. Chacune des prestations s'est clôturée par une chanson intitulée « Album Photo » écrite par le rappeur « Askeri », Jérémy Akdag, élève de 8<sup>e</sup> année, et composée par David Noir.

Enfin, un concert a été organisé en collaboration avec la maîtrise du Conservatoire dont la cheffe de chœur a dirigé « LaDo » pendant l'absence du titulaire.

## Leçons surveillées

Il existe à La Tour-de-Peilz des études surveillées organisées par la Direction et financées par la commune. Les élèves peuvent y faire leurs devoirs sous la surveillance et la responsabilité de personnes compétentes.

Pour les élèves des classes du primaire, les études surveillées sont ouvertes de 15h05 à 17h00 les lundis, mardis et jeudis. En début d'année scolaire 2012-2013, on comptait 14 élèves inscrits à Bel-Air et 8 élèves inscrits à Courbet. 2 classes de devoirs surveillés accueilleraient au total 30 élèves. Par manque de place, une troisième classe a dû être ouverte pour 8 élèves, au mois d'octobre, au collège Charlemagne.

Pour les élèves du secondaire, les études surveillées sont ouvertes de 15h15 à 18h15 les lundis, mardis et jeudis pour tous les élèves ainsi que de 12h15 à 13h15 les lundis, mardis et jeudis pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années. Malgré cette permanence supplémentaire, 3 élèves sont toujours sur liste d'attente.

Cette prestation répond à un besoin avéré et croissant, beaucoup d'enfants étant parfois livrés à eux-mêmes en dehors des heures scolaires. Ce service communal constitue donc une aide précieuse pour les élèves et les familles.

### Activités extra-scolaires

Pour les classes primaires, l'année scolaire 2012 a été jalonnée d'une multitude d'activités extra-scolaires, très appréciées par les élèves et les enseignantes. Ces activités peuvent être réparties en 3 catégories :

- les activités culturelles : tour de la Commune, sortie au Fort, cirque Starlight, spectacles, etc ;
- les activités sportives : journées de ski aux Pléiades, course d'orientation, patinoire, etc ;
- les activités liées à la prévention : cours d'éducation sexuelle (PROFA), prévention routière, prophylaxie dentaire, prévention internet (Action Innocence).

Voici quelques exemples détaillés :

#### Journées à ski des classes du CYP2

Au début de l'année 2012, neige et soleil étaient au rendez-vous pour les classes de La Tour-de-Peilz. Les classes de 3P ont ouvert la saison des semaines de ski pour les classes de la région et ont bénéficié de magnifiques conditions. Les classes de 4P, qui n'avaient pas pu skier l'année précédente en raison du manque de neige, ont pu à leur tour découvrir les pistes des Pléiades du 16 au 20 janvier. Il faut relever l'excellente organisation et la bonne ambiance régnant entre les moniteurs et les élèves.

Classes 3P	09.01.2012	10.01.2012	11.01.2012	12.01.2012	13.01.2012	TOTAL
Elèves train et téléski	102	104	103	102	99	510
Elèves train seul	3	3	4	5	5	20
Enseignants train et téléski	4	5	5	3	4	21
Enseignants train seul	2	2	3	2	3	12
<b>Total train élèves</b>	<b>105</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>107</b>	<b>104</b>	<b>530</b>
<b>Total téléski élèves</b>	<b>102</b>	<b>104</b>	<b>103</b>	<b>102</b>	<b>99</b>	<b>510</b>
<b>Total train élèves+enseignants</b>	<b>111</b>	<b>114</b>	<b>115</b>	<b>112</b>	<b>111</b>	<b>563</b>
<b>Total téléski élèves+enseignants</b>	<b>106</b>	<b>109</b>	<b>108</b>	<b>105</b>	<b>103</b>	<b>531</b>

<b>Classes 4P</b>	<b>16.01.2012</b>	<b>17.01.2012</b>	<b>18.01.2012</b>	<b>19.01.2012</b>	<b>20.01.2012</b>	<b>TOTAL</b>
Elèves train et téléski	113	113	113	112	112	563
Elèves train seul	7	7	7	7	7	35
Enseignants train et téléski	4	2	2	2	0	10
Enseignants train seul	3	5	4	4	6	22
Total train élèves	120	120	120	119	119	598
Total téléski élèves	113	113	113	112	112	563
<b>Total train élèves+enseignants</b>	<b>127</b>	<b>127</b>	<b>126</b>	<b>125</b>	<b>125</b>	<b>630</b>
<b>Total téléski élèves+enseignants</b>	<b>117</b>	<b>115</b>	<b>115</b>	<b>114</b>	<b>112</b>	<b>573</b>

### **Nouveauté 2012 : le « Stardôme »**

Le « Stardôme » est un planétarium gonflable dévolu, entres autres utilisations, à l'astronomie. Cette structure permet notamment d'initier les petits et grands à l'observation du ciel, de façon détaillée, ludique et interactive.

Les élèves de 3P, mais également de 8<sup>e</sup>, ont pu pour la première fois profiter des connaissances et de l'enthousiasme communicatif de Frédéric Graf. Il est possible d'affirmer qu'aucun élève n'était dans la lune lors de cette animation de deux périodes par classe.

Cette prestation, et ce tout au long de la semaine du 23 au 27 avril 2012, a été appréciée tant par les enseignantes que par les maîtres de sciences du secondaire. L'adéquation du propos par rapport aux objectifs du PER et l'intérêt des élèves pour ce sujet font que ces animations seront reconduites en 2013.

### **Course d'orientation**

Comme l'année précédente, l'école de La Tour-de-Peilz a eu la chance d'être à nouveau sélectionnée pour accueillir une étape du tour de Suisse 2012 organisé par « sCOOL ».

« sCOOL » est un projet de la Fédération suisse de course d'orientation. Il offre un soutien pour tout ce qui touche à la pratique de la course d'orientation, activité qui fait partie intégrante du programme scolaire en géographie et en sport.

Les élèves des classes de 4<sup>e</sup> année ont donc été initiés aux secrets de la lecture de carte et se sont exercés plusieurs fois avec la carte du périmètre scolaire de Bel-Air avant de participer aux courses d'orientation qui se sont déroulées les 26 et 27 juin.

### **Tour de la Commune**

Au début de l'année scolaire, toutes les classes de 3P participent au tour de la Commune. Cette promenade permet aux enfants de découvrir les magnifiques paysages de la commune. Les six classes, réparties en deux groupes, ont participé à la sortie les 14 et 21 septembre.

A midi, tout le monde s'est retrouvé pour le traditionnel pique-nique à la Maladaire. L'équipe du Secteur voirie avait tout organisé pour que les élèves puissent griller leurs cervelas en toute sécurité et convivialité. Les écoles de La Tour-de-Peilz les en remercient vivement.

### **Sorties au Domaine du Fort**

Les traditionnelles sorties au Fort des élèves du premier cycle primaire ont lieu durant la troisième semaine d'école déjà. Les élèves étant nombreux, il y a toujours deux sorties de prévues. Celles-ci ont eu lieu les lundi 10 et mardi 11 septembre. Cette année, en plus de la balade à travers « les Grangettes » et la plaine du Rhône, les enfants sont allés observer les oiseaux depuis la tour située à l'entrée des Grangettes. Les enfants ont beaucoup apprécié la vue sur les plans d'eau et tous ces oiseaux... sauf ceux souffrant de vertige !

Arrivés au Domaine du Fort, les feux pour griller saucisses et cervelas étaient prêts et le soleil étant de la partie les deux jours, le retour en bateau depuis Le Bouveret fut un réel plaisir.

### **Camps**

Comme chaque année, quasi toutes les classes ont eu la chance de vivre une semaine hors-sol.

Tandis que les classes de 5<sup>e</sup> partaient toutes à Ovronnaz fin-mai début-juin pour un camp multi-sportif et agrémenté de certaines activités en lien avec internet, notamment pour la rédaction d'un journal de bord, les 6<sup>e</sup> et la classe DES profitaient de la neige de printemps pour tester les pistes d'Ovronnaz au mois de mars. Les camps de 7<sup>e</sup> ont, quant à eux, bénéficié, contrairement à l'année précédente, de meilleures conditions d'enneigement, si bien que les élèves ont tous pu découvrir le ski de fond en janvier.

Les échanges linguistiques ont pris un nouvel essor cette année dans les classes de 8<sup>e</sup>. Trois classes en ont réalisé un grâce à l'initiative et à l'organisation de leur enseignante d'allemand. Les 8VSG2 ont rencontré des élèves d'Argovie fin juin, les 8VSB1 ont vécu le retour de leur échange avec une classe zurichoise de Wädenswil et les 8VSB2 se sont rendus, par paires, et à intervalles réguliers tout au long de l'année, à St-Gall, pendant que des Saint-Gallois profitaient aussi de découvrir la Suisse romande.

Suite au congrès des échanges linguistiques à Gstaad, un partenariat se développe entre La Tour-de-Peilz et Wädenswil, ainsi qu'avec deux autres collèges du canton de St-Gall. Les échanges ont donc déjà démarré cette année en 7<sup>e</sup>.

C'est dans ce contexte de la promotion des langues que les Ecoles ont aussi profité de l'offre de l'association « Germanofolies » qui proposait les concerts du groupe « Peilsender » à la grande salle Métropole de Lausanne. Des élèves de 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> ont ainsi pu découvrir, apprendre et répéter plusieurs chansons avec leur professeur d'allemand avant d'aller applaudir les jeunes chanteurs allemands sur scène : une magnifique expérience ! Dans le même élan, quelques élèves sont allés écouter des gymnasiens qui présentaient la pièce *Liebe, Samba und Happy Bett* en allemand aux Remparts, une pièce créée par des élèves de maturité et jouée par des étudiants du gymnase de Sévelin.

Du côté des camps de 9<sup>e</sup>, les projets ont tous pu aboutir avec les destinations de Venise et Florence pour les deux classes de VSB, la Corse pour les trois classes de VSG et un camp maritime sur la presqu'île de Hyères pour les deux classes de VSO.

## Activités culturelles

Les 5<sup>e</sup> ont pu découvrir, en février, les *Contes de la rue Broca* de Pierre Gripari avec une magnifique mise en scène de Janice Siegrist et les acteurs Cyril Ansermet, Jocelyne Rudasigwa et Laure Nathan.

Le 11 mai, les classes au grand complet, primaires puis secondaires, ont chauffé les bancs du cirque « Starlight », installé comme chaque année aux portes du collège. Le rythme, l'humour et des numéros surprenants ont plu à un grand nombre d'élèves et d'enseignants.

Côté musical, les élèves de 8<sup>e</sup> ont pu assister au *Devin du village*, de Jean-Jacques Rousseau au Théâtre de Vevey dans le cadre du « Septembre musical ».

Enfin, et grâce à l'initiative d'une enseignante du CYT, tous les élèves de 6<sup>e</sup> se sont rendus au cinéma de Vevey, en novembre, pour assister au documentaire *Hiver Nomade*, avec en prime la bergère du film venue répondre à leurs questions.

## Divers

A toutes ces activités s'ajoutent encore, en fonction des classes, des visites de la bibliothèque communale (pour les 9<sup>e</sup>), la fameuse et traditionnelle course d'endurance qui rassemble désormais petits et grands, la journée *Oser tous les métiers*, pour les volées de 5<sup>e</sup> à 7<sup>e</sup>, et différentes sorties préparées par quelques maîtres, que ce soit une sortie dans le Lavaux pour des élèves du cycle de transition, dans le cadre de la géographie, ou la visite de divers musées voisins.

Il est également à retenir la « chantée » des 6<sup>e</sup>, organisée pour la deuxième fois au cycle de transition. *Les 6<sup>e</sup> en chanson* est l'occasion pour toutes ces classes de présenter les unes aux autres, à la salle des Remparts, des chansons préparées au cours de musique.

S'ajoutent encore les nombreuses courses d'école de fin d'année qui ont amené les élèves de Grandson à Zermatt, en passant par le Gros-de-Vaud et d'autres sites valaisans ou fribourgeois. Et, « last but not least », l'arrivée de « Radiobus » dans la cour du collège est à relever. Quatre classes ont joué les parfaits reporters tout au long de l'année. Soutenus par plusieurs autres classes leur fournissant de quoi nourrir les ondes de messages, choix de musique et autres intermèdes, ces journalistes en herbe ont contribué à animer une radio 100% boélande !

## Prévention

Comme chaque année, la Direction organise, pour les élèves de 6<sup>e</sup>, la prévention des délits ; pour les CIN aux 9<sup>e</sup>, la prévention routière ; la prévention VMCV pour le cycle de transition chaque 2 ans et, pour les 1<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>, l'éducation sexuelle avec Profa. S'ajoutent à cela les différentes vaccinations, les passages chez le dentiste et encore les cours de relaxation/sophrologie pour les futurs certifiés.

Au début de la nouvelle année scolaire, suite à différents incidents, il a été décidé d'organiser une prévention supplémentaire au sein des Ecoles, destinée à tous les élèves de 7<sup>e</sup>, à savoir : une prévention internet dispensée par Action Innocence, telle que déjà pratiquée au primaire.

Pour sa part, la Commission santé s'est réunie à cinq reprises, que ce soit à la faveur de la réflexion sur l'organisation de la semaine 38 (ou 39 cette année !) ou de la grande

journée d'endurance prévue à la veille des vacances d'automne et qui, malheureusement, a dû être annulée en raison des piètres conditions météorologiques.

### Fête de la jeunesse

Le thème du traditionnel cortège de la Fête de la jeunesse était les contes. Une météo favorable, ainsi que la présence de nombreux ensembles instrumentaux, ont assuré la réussite de cette édition 2012.

#### Résumé des comptes

	2011	2012
<b>Dons divers</b>	100.-	0.-
<b>Cantine</b>	5'903.-	3'736.15
<b>Pâtisseries</b>	3'600.-	2'989.50
<b>Collecte cortège</b>	1'383.35	1'321.35
<b>Collecte culte</b>	0.-	0.-
<b>Total</b>	<b>10'986.35</b>	<b>8'047.-</b>

L'ensemble des bénéfices a été intégralement versé au fonds des colonies de vacances.

# FAMILLE, JEUNESSE ET SPORT

## Généralités

Créé le 1<sup>er</sup> juillet 2011, ce dicastère regroupe dans un même service les actions sociales communales, l'accueil de l'enfance, avec notamment la gestion des réfectoires scolaires et la coordination de l'accueil familial de jour, le service sport et jeunesse et l'agence intercommunale d'assurances sociales.

## Personnel

En mai 2012, après 28 années d'activité, Monsieur Marc-Etienne Chassot, chef de service, a fait valoir son droit à une retraite bien méritée. La municipalité a engagé, au 1<sup>er</sup> juin, Monsieur Bernard Schär pour repourvoir ce poste.

Dans le cadre du tournus de formation des apprentis au sein de l'administration communale, l'Agence d'assurances sociales a reçu durant six mois un apprenti pour l'initier au domaine complexe des assurances sociales.

## Actions communales à caractère social

### Aide complémentaire communale AVS/AI

En vertu de l'évolution de la législation AVS relative à la protection des données, de nouvelles dispositions ont été prises en 2012 afin de pouvoir continuer à offrir des allocations communales aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI vivant à domicile, tout en respectant le cadre légal.

Ainsi, dans sa séance du 9 janvier 2012, la Municipalité a adopté un Règlement municipal de l'Allocation communale aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI, en remplacement de celui du 1<sup>er</sup> janvier 1981.

Elle a notamment décidé

- d'octroyer à chaque ménage bénéficiaire PC AVS/AI une « Allocation de Noël » de Fr. 400.- en décembre de chaque année (en 2011 Fr. 40.- par mois et par personne) ;
- de maintenir le versement du « Don Robin » et de le porter à Fr. 50.- (Fr. 20.- en 2011) par veuve, vivant à domicile et bénéficiaire PC AVS/AI ;
- d'offrir à tous les bénéficiaires PC AVS/AI qui la demandent, la carte de sympathisant 2012 du Centre de loisirs L'Escale d'un montant de Fr. 20.- ainsi que deux bons pour un repas à la cafétéria.

Par le biais d'une publication dans *La Tourinfo*, de campagnes d'affichage à divers endroits publics et d'un courrier, le service Famille, jeunesse et sport a invité toutes les personnes concernées à se présenter à son secrétariat, munies de leur dernière décision d'octroi des prestations complémentaires, et à lui communiquer leurs coordonnées. Ainsi, et compte tenu des jours fériés de fin d'année, une vingtaine de personnes ont reçu leur « Allocation de Noël » juste avant Noël, alors que d'autres ne l'ont perçue qu'au début 2013.

A l'heure de la rédaction de ce rapport, **295** personnes ont reçu leur « Allocation de Noël », pour un montant total de **Fr. 118'000.-**.

## Traitements orthodontiques

Il s'agit de traitements dentaires longs et coûteux destinés aux enfants en âge de scolarité et qui ne sont souvent pas pris en charge par l'assurance invalidité.

Consciente de la charge que cela représente sur le budget familial, la Commune octroie depuis 1981 une participation financière aux parents dont les enfants doivent subir un tel traitement. Celle-ci est déterminée selon le revenu fiscal des parents et s'échelonne entre 20% et 90% du devis.

En 2012, **10** nouvelles décisions de subside (6 en 2011) ont été prises pour un montant total de **Fr. 29'475.-** (Fr. 19'343.80 en 2011), versements qui se répartiront jusqu'en 2015.

Ces décisions de subside, prises en 2012, se répartissent ainsi :

Classe I	90%	4 bénéficiaires	Fr. 19'401.80
Classe II	75%	--	Fr. 0.00
Classe III	50%	--	Fr. 0.00
Classe IV	30%	2 bénéficiaires	Fr. 2'919.00
Classe V	20%	4 bénéficiaires	Fr. 7'154.45

Durant l'année 2012, les participations communales pour un montant total de **Fr. 9'009.95** (Fr. 19'786.20 en 2011) ont été versées sur la base des factures intermédiaires des orthodontistes, présentées par les bénéficiaires.

## Escal...Balade

L'Escale a organisé le 11 septembre 2012 la traditionnelle sortie annuelle. Les autocars ont emmené **162** participants (dont 120 membres payants, 15 bénéficiaires des prestations complémentaires et 27 autres invités et bénévoles) à Estavayer-le-lac, dans un restaurant situé sur la plage, avec une véranda offrant une magnifique vue sur le lac.

Pour cette sortie, une contribution de Fr. 28.- a été perçue auprès de chacun, alors que la commune l'offrait aux **15** bénéficiaires des prestations complémentaires qui y prenaient part. Cette excursion est financée partiellement par les revenus du Fonds Haefeli et du Fonds Guédon.

## Cadeau de Noël

Le cadeau de Noël de Fr. 100.- a été remplacé par l'« Allocation de Noël » de Fr. 400.- par ménage bénéficiaire PC AVS/AI (voir chapitre « Aide complémentaire communale AVS/AI »).

## Don Robin

Depuis 2002, un billet de Fr. 20.- a remplacé le traditionnel kilo de sucre, le bocal de café et la fascine de branches, offerts à chaque veuve vivant à domicile et bénéficiaire des prestations complémentaires.

En 2012, la Municipalité a décidé de porter à Fr. 50.- ledit montant.

Compte tenu de la législation AVS relative à la protection des données, de nouvelles dispositions ont dû être prises, qui ont retardé la date du versement du Don Robin.

La procédure sera affinée pour 2013 et les Fr. 50.- de Don Robin seront versés, sauf imprévu, à la fin de l'année 2013.

### **Aide communale en faveur des enfants de bénéficiaires du Revenu d'insertion**

Cette prestation communale a pour but de permettre aux enfants, dont les parents sont bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI), de participer à des activités sportives ou culturelles. Elle prévoit la prise en charge de la cotisation à un club sportif, à un cours de musique, de danse ou à une autre activité sportive ou culturelle, des enfants à charge vivant au domicile d'un bénéficiaire RI, ceci à concurrence d'un montant annuel maximum de Fr. 250.- par enfant. L'aide communale prend également en charge des frais liés à des activités parascolaires et à des camps de vacances.

Sur l'ensemble de l'année, **32** enfants en ont bénéficié pour une dépense totale de **Fr. 8'056.25**.

L'aide communale prévoit également le versement, en décembre, d'une allocation de Fr. 150.- par famille avec enfant(s). Celle-ci a concerné **60** familles, pour un coût total de **Fr. 8'925.-** (59 familles à Fr. 150.- et 1 famille en garde alternée).

### **Noël de l'Amitié**

L'Escale organise, conjointement avec le service Famille, jeunesse et sport, le traditionnel Noël de l'Amitié.

Après les discours officiels de bienvenue, la classe de Mmes D. Delmas et M. Rickli, du Collège de Bel-Air, a présenté quelques chants de Noël très appréciés.

Puis le repas a été servi et suivi d'un récital de cithares, qui a eu beaucoup de succès.

Pour ce Noël de l'Amitié 2012, la Salle des Remparts a accueilli **171** personnes. Cette fête a été offerte à **26** bénéficiaires des prestations complémentaires, alors que les autres participants devaient s'acquitter d'une contribution de Fr. 28.-.

### **Nonagénaires et centenaires**

Début 2012, **40** personnes habitant La Tour-de-Peilz devaient fêter leur nonantième anniversaire durant l'année.

Les nonagénaires qui vivent à domicile reçoivent, le jour de leur anniversaire, un message fleuri de la part des Autorités communales, accompagné d'une plaquette de La Tour-de-Peilz dédiée à leur intention et de deux bouteilles de vin de la réserve communale. **33** jubilaires ont reçu ces attentions.

Ils sont également invités à une cérémonie réunissant tous les nonagénaires qui vivent à domicile, ou en institution, et qui souhaitent y prendre part. Cette manifestation a lieu au Château de La Tour-de-Peilz, en présence des Autorités communales et des représentants des églises.

Ainsi, le 13 juin 2012, **20** nonagénaires, accompagnés d'un parent ou d'un ami, ont répondu à l'invitation. Un photographe a immortalisé ces instants et chaque nonagénaire a reçu sa photographie sur laquelle il figure aux côtés de l'huissier en grande tenue.

Discours et musique ont agrémenté la fête, sans oublier une agape. A l'issue de la cérémonie, chacun s'en est allé avec un livre intitulé « Au fil de la Veveyse », en édition spéciale La Tour-de-Peilz.

Les centenaires reçoivent, pour leur part, la visite du Préfet, d'un représentant des églises, de la délégation municipale et d'un collaborateur du Service (à moins que pour des raisons de santé ou autres ils souhaitent y renoncer).

En 2012, la Préfecture et une délégation municipale ont eu le plaisir de fêter **une** centenaire.

Trois personnes, deux vivant en institution et une à domicile, ont également reçu des Autorités communales un message fleuri à l'occasion de leur, respectivement, cent unième, cent deuxième et cent quatrième anniversaire.

### **Pain des veuves**

Selon une tradition établie depuis près de 400 ans, la commune de La Tour-de-Peilz remet le 25 mars, au domicile de chaque personne veuve habitant la commune, une miche de pain.

La distribution du Pain des veuves se fait chaque année depuis 1614, lorsque Dame honorée Catherine Plattel, veuve de Maurice Frissard, fit un don de 450 florins à l'Hôpital de La Tour-de-Peilz. Elle précisa que l'intérêt de cette somme devait servir à acheter du blé pour faire du pain, afin de le distribuer aux veuves de la ville le 25 mars, jour de l'Annonciation à la Sainte-Vierge.

Depuis, excepté durant les années 1943 à 1948, une miche de pain est distribuée ce jour-là à toutes les veuves de la Commune.

En 2012, **582** veuves ont été invitées à recevoir ce pain ; **41** dames l'ont refusé définitivement et **17** dames ont renoncé à le recevoir en raison d'absence le jour de la distribution (vacances, hospitalisation, etc.).

**515** miches de pain ont donc été commandées (des décès et départs ayant eu lieu dans l'intervalle). **506** ont été livrées à domicile, **9** n'ont pu être distribuées en raison de départs ou d'absences non annoncées ou de nom ne figurant ni sur la boîte-aux-lettres ni sur la porte palière.

### **Aide humanitaire**

Le Service famille, jeunesse et sport a soutenu treize projets ou actions au travers du fonds spécial « Aide humanitaire », pour un montant total de **Fr. 9'900.-**, répartis comme suit :

- Fondation DiDé (dignité en détention) : divers projets dans des prisons d'enfants en Afrique. Fr. 500.-
- Association PAS Parrainage Africa-Suisse : scolarisation d'enfants orphelins et déshérités de Abobo et Lomé au Togo. Fr. 400.-
- Association Morija : prise en charge d'enfants malnourris au Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle à Ouagadougou au Burkina Faso. Fr. 500.-
- Association Tarpuy au Pérou : foyer-école pour enfants et adolescents provenant des milieux les plus défavorisés de la campagne péruvienne. Fr. 250.-

• Association Roger Riou : projet de construction d'une deuxième Ecole à Port-au-Prince, Haïti.	Fr.	150.-
• FEDEVACO : accompagnement et protection des défenseurs des droits humains.	Fr.	5'000.-
• Ecole Voantsinapy à Madagascar : projets d'infrastructures scolaires à Madagascar pour l'école Champfleury.	Fr.	250.-
• RESO-Femmes International : Projet Formation « Genre & Empowerment » module « Eau – Assainissement – Alimentation ».	Fr.	500.-
• Green Cross : Biélorussie et Ukraine – amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes par des contaminations	Fr.	600.-
• Association To go to Togo : santé, assainissement et eau potable	Fr.	250.-
• Imbewu : éducation, sport et santé en Afrique du Sud	Fr.	500.-
• Aide et Action – développement par l'éducation « l'éducation change le monde »	Fr.	500.-
• Médecins Sans Frontières – aide d'urgence médicale impartiale	Fr.	500.-

### **Subventions à diverses institutions sociales**

Des aides et subventions ont été versées à **32** associations ou institutions sociales régionales pour un total de **Fr. 13'200.-**.

### **Pro Juventute**

Depuis 2011, Famille, jeunesse et sport adresse à tous les parents d'un premier enfant domiciliés à La Tour-de-Peilz, un courrier les félicitant pour cette naissance et leur offrant l'abonnement d'une année à la brochure « Messages aux parents ».

En annexe à ce courrier, ils reçoivent également le premier numéro des « Messages aux parents » ainsi qu'un bon à retourner à Pro Juventute, dûment complété et signé, s'ils désirent profiter de cette action.

Les « Messages aux parents » sont constitués d'une boîte et de 13 brochures, qu'ils recevront tout au long de l'année directement de Pro Juventute, pour les accompagner durant le développement de leur enfant.

En 2012, **41** nouveaux parents ont reçu ce courrier et **17** abonnements ont été conclus.

Chaque collection offerte est facturée Fr. 52.- au Service par Pro Juventute. Le montant de cette action s'élève à **Fr. 884.-** pour **2012**.

### **Plan canicule**

Selon la FAO du 10.06.2011 : « En Suisse, un avis de canicule est émis lorsque l'on prévoit au moins trois jours consécutifs avec un indice de chaleur supérieur ou égal à 90°F. Dans nos régions, un indice de chaleur de 90°F correspond à une température maximale d'environ 34°C ».

Si un tel plan devait être déclenché, l'ordre serait donné par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP), par l'intermédiaire de la Préfecture.

En prévision d'un tel cas de figure, les instances cantonales et communales ont instauré, à l'approche des grandes chaleurs estivales, un « Plan canicule » à l'intention de deux populations particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées.

Selon les directives de ce dispositif, la Ville de La Tour-de-Peilz doit s'assurer que les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile ont, dans leur environnement proche, une personne de contact (enfant, frère, sœur, autre parent, voisin, ...) qui peut prendre soin d'elles en cas de besoin. Dans la négative, la Ville de La Tour-de-Peilz les contactera afin de s'assurer de leur bien-être.

Le 15 juin 2012, un courrier leur a donc été adressé pour les informer de ce plan canicule, ainsi qu'un formulaire qu'ils devaient compléter et retourner au service Famille, jeunesse et sport pour lui donner l'autorisation de les joindre si ce plan devait être déclenché.

Au moment du tirage du listing, **1'053** personnes de plus de 75 ans étaient enregistrées à La Tour-de-Peilz.

Après suppression des personnes suivies par le CMS et des personnes résidant en EMS, cette lettre explicative a été envoyée à 695 habitants (un seul courrier par couple de 75 ans et plus).

En date du 23 août 2012, **294** réponses ont été enregistrées :

- **266** avaient une personne de référence et ne demandaient pas notre assistance ;
- **28** n'avaient pas de référent et demandaient l'assistance de la commune.

Le plan canicule n'a pas dû être déclenché par les autorités sanitaires.

## Logement

### Expulsions d'appartements

Selon l'article 43, ch. 1, lettre a de la Loi sur les communes du 28 février 1956, les autorités communales doivent veiller à « la protection des personnes et des biens ». C'est en vertu de cette disposition que les communes doivent pourvoir au relogement momentané des personnes expulsées et prendre en charge, le cas échéant, leur mobilier. Dans notre commune, c'est le service Famille, jeunesse et sport qui est chargé de traiter ce dossier.

En 2012, la Justice de paix du district de Vevey a prononcé **3** exécutions forcées d'une ordonnance d'expulsion en matière de baux à loyer contre des personnes domiciliées à La Tour-de-Peilz.

Dans le premier cas, la procédure a été exécutée. La personne a passé quelques nuits au sein de la structure « Le Hublot » avant d'être relogée par la commune dans un studio de secours de la Grand-Rue 50.

Dans le second cas, la procédure a également été appliquée. La personne a trouvé à se reloger par ses propres moyens. Son mobilier a été déposé momentanément dans un garde-meubles.

Dans le troisième cas, la mesure n'a finalement pas été exécutée, le bail de l'appartement ayant été repris par la Fondation Apollo.

## **Logements de secours**

Début 2012, le Service disposait de quatre logements de secours prévus pour héberger momentanément (en principe un maximum de trois mois) des personnes expulsées et en quête d'un nouvel appartement. En cours d'année, le nombre d'appartements de secours a été diminué de deux.

Sur l'ensemble de l'année, les appartements de secours ont été occupés par cinq sous-locataires, dont deux familles avec enfants.

## **Fondation Apollo**

Pour compenser la diminution du nombre des appartements de secours à disposition, le service a entamé des discussions en vue d'un partenariat avec la Fondation Apollo qui ont abouti à la signature d'un contrat de prestations.

La Fondation Apollo a notamment pour but d'offrir des logements de transition à des personnes domiciliées dans la commune et qui sont menacées de perdre ou qui ont perdu définitivement leur logement. Son principal objectif est de permettre à des personnes qui peinent à se loger ou à conserver un habitat stable, de renforcer leurs capacités à trouver une demeure et/ou à s'y maintenir.

Durant le deuxième semestre de l'année, la Fondation Apollo a mis en place 3 suivis de maintien afin d'éviter une expulsion. Le financement de ces prestations est pris en charge par le compte au bilan « Fonds de secours pour interventions ».

## **Structure d'accueil de nuit d'urgence « Le Hublot »**

Cette structure, ouverte en mai 2009 par CARITAS, à l'initiative des services sociaux de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, dispose de 20 lits (dont une chambre de 4 lits réservée aux femmes et enfants) pour assurer un hébergement d'urgence aux personnes sans domicile ou faisant face à des difficultés momentanées de logement, à la suite d'expulsion, de difficultés conjugales ou de marginalisation.

Depuis 2010, le déficit d'exploitation de cette structure a été repris par le canton et répercuté dans la « Facture sociale », supportée par l'ensemble des communes.

<b>Réfectoires scolaires « Bel-Air », « Béranges », « Courbet » et « Mousquetaires »</b>
--

## **Réfectoires pour les élèves des classes primaires**

Les réfectoires primaires sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30, durant les semaines scolaires.

Dans chaque lieu, et en fonction du nombre d'enfants, deux à quatre animatrices veillent sur eux.

Dans la mesure du possible, le Service a tenté de situer les réfectoires directement à proximité des écoles.

Compte tenu de la configuration des locaux, le réfectoire « Courbet », situé dans les anciens locaux de police au rez-de-chaussée du bâtiment communal, ne permet pas d'accueillir plus de 20 enfants par jour.

Afin de répondre favorablement aux nouvelles demandes d'inscription, le Service a trouvé une solution en mettant une monitrice à disposition pour accompagner et prendre en charge les enfants de 4<sup>ème</sup> année primaire, dans le réfectoire secondaire des Mousquetaires, les jours où il n'y a pas assez de place au réfectoire de Courbet.

A la fin de l'année, la situation était la suivante :

Réfectoire primaire « Béranges » (modules préfabriqués Bel-Air) :	18 à 30 enfants par jour
Réfectoire primaire « Bel-Air » (ancienne salle des sociétés du Collège de Bel-Air) :	18 à 30 enfants par jour
Réfectoire primaire « Courbet » (anciens locaux de Police) :	20 à 25 enfants par jour
Réfectoire secondaire « Mousquetaires » Collège des Mousquetaires :	30 à 55 enfants par jour

En 2012, au total **14'688** repas ont été servis dans les quatre réfectoires, dont 4'634 au réfectoire secondaire des Mousquetaires (3'541 en 2011). Au total, cela représente 1'469 repas par mois (une moyenne de 24 repas par jour et par lieu).

Dans les réfectoires primaires, le prix facturé aux parents comprend le repas et la prise en charge de l'enfant de 11h30 à 13h30. Il est déterminé sur la base d'un forfait mensuel calculé sur une période de 37,5 semaines (pour tenir compte des jours fériés et des éventuelles absences intervenant pendant l'année scolaire). Ce forfait est facturé durant dix mois, soit de septembre à juin.

Il s'élève à :

<b>Fr. 200.-</b>	par mois pour	<b>4 jours</b>	de fréquentation par semaine,
<b>Fr. 150.-</b>	« « «	<b>3 jours</b>	de fréquentation par semaine,
<b>Fr. 100.-</b>	« « «	<b>2 jours</b>	de fréquentation par semaine,
<b>Fr. 50.-</b>	« « «	<b>1 jour</b>	de fréquentation par semaine.

Dans la mesure où la capacité d'accueil le permet, les parents peuvent demander des « dépannages occasionnels », pour un jour autre que celui (ou ceux) auquel(s) ils ont initialement inscrit leur enfant. Ce service est facturé Fr. 14.- par jour et par enfant.

Le réfectoire secondaire « Mousquetaires » est destiné aux élèves du cycle secondaire. Il s'agit d'un service repas sans prise en charge des enfants. Le coupon-repas coûte Fr. 8.-.

### **Réfectoires et Label « Fourchette Verte »**

Le fournisseur de repas, ainsi que les quatre réfectoires, sont au bénéfice du label « Fourchette verte ». Ce label, délivré par Les Ligues de la santé (organe mandaté par le Service cantonal de la santé publique), distingue les restaurants répondant à des critères d'équilibre alimentaire et de respect de l'environnement.

Les enfants accueillis ont ainsi la possibilité de consommer des menus sains et sont servis par des personnes formées aux principes d'une alimentation adaptée à leurs besoins.

Par ailleurs, chaque réfectoire est visité une fois par année par un représentant de la Fédération des consommateurs et quatre fois par année par un testeur neutre, chacun

étant chargé de compléter une « Grille d'appréciation d'un restaurant Fourchette verte junior » au terme de chaque visite. Cette procédure vise à vérifier que la structure respecte les exigences du label et qu'il peut être reconduit.

## **Accueil de jour des enfants**

### **Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)**

Adoptée par le Grand Conseil en juin 2006, La LAJE a pour buts principaux d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants, par le régime d'autorisation et de surveillance, et de tendre à une offre suffisante en places d'accueil, financièrement accessibles aux parents, sur tout le territoire du canton. Elle a également pour objectif d'organiser le financement de l'accueil de jour, de favoriser la création et le développement de nouvelles structures d'accueil et d'instituer une fondation de droit public chargée, entre autres, de subventionner l'accueil de jour.

### **Réseau REVE (Réseau Enfants Vevey et Environs)**

Ce réseau d'accueil de jour couvre les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey et regroupe, en plus des six communes, plusieurs employeurs de la région (entreprises du « Groupe Nestlé », communes de Chardonne, de La Tour-de-Peilz, de Vevey et la Fondation Apollo), ainsi que les différentes structures d'accueil collectif et familial situées dans son périmètre.

Les représentants de la Commune participent activement aux diverses séances du Conseil et des groupes de travail du Réseau REVE. En 2012, le Conseil REVE s'est réuni à 3 reprises et le Bureau REVE a tenu 3 séances. MM. Olivier Wälchli, municipal et Bernard Schär, chef du Service famille, jeunesse et sport, y représentent la commune.

Les principaux sujets abordés portaient sur l'activité et le fonctionnement des structures, la création de nouvelles garderies, la mise en place du logiciel de gestion KIBE, l'évaluation et l'incidence de l'entrée en vigueur du revenu déterminant unifié (RDU) au 01.01.2014, la participation financière des parents et l'adaptation de certains points des règlements. Les organes REVE ont également examiné et adopté le rapport d'activité et les comptes 2011 ainsi que le budget 2013.

Les activités du Réseau REVE et des structures d'accueil qui le composent (notamment celles gérées par la Fondation des structures d'accueil de l'enfance de La Tour-de-Peilz, ainsi que l'Accueil familial de jour géré par la Commune) font l'objet d'un rapport d'activité spécifique contenant des éléments statistiques et financiers.

### **Structure de coordination de l'Accueil familial de jour**

Les six communes partenaires du réseau REVE ont confié le mandat de gestion de la structure de coordination de l'Accueil familial de jour (AFJ) prévue par la LAJE à la Commune de La Tour-de-Peilz, dès sa création au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

La structure de coordination de l'AFJ est composée de deux coordinatrices (1,2 EPT) et d'une secrétaire à 50%.

Selon les dispositions légales, les deux coordinatrices sont chargées de conduire les enquêtes auprès des candidates AMF et de rédiger un rapport à la Municipalité, avec préavis, en vue de l'octroi ou du refus d'une autorisation d'accueil. Cette dernière, établie à l'en-tête de la Municipalité pour l'ensemble des AMF du réseau, est fixée pour une

première période probatoire de 18 mois et indique l'âge et le nombre maximum d'enfants que l'AMF est autorisée à accueillir simultanément. Au terme des 18 mois, l'autorisation peut être prolongée pour une période de 5 ans, renouvelable.

Dans leur mission, les coordinatrices doivent également effectuer des visites au domicile des accueillantes pour contrôler la qualité de l'accueil et les conditions de prise en charge des enfants confiés. Les coordinatrices ont effectué **110** visites (107 en 2011), certaines à l'improviste et d'autres annoncées.

En 2012, la Municipalité a délivré **27** autorisations, dont **12** provisoires, **11** définitives et **4** réévaluations après cinq ans. Elle a aussi dû retirer une autorisation à une accueillante pour non respect du cahier des charges. Il est utile de relever que, selon la LAJE, « les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants, doivent y être autorisées » et « doivent être affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour ». Les personnes qui ne respecteraient pas les dispositions légales s'exposent à des sanctions.

Les tâches administratives de l'AFJ sont assumées par la secrétaire, avec l'appui des coordinatrices. Son activité a, notamment, pour objet d'établir les contrats de placement et les divers documents relatifs à l'accueil familial, d'assurer la correspondance de l'AFJ, de traiter les décomptes mensuels, de préparer le versement des salaires des accueillantes, d'établir la facturation aux parents et de répondre aux demandes de renseignements sur les conditions d'accueil d'un enfant et sur l'activité d'une accueillante en milieu familial.

Au 31 décembre, l'AFJ comptait **84** (85 au 31.12.2011) accueillantes en milieu familial (AMF) au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune de La Tour-de-Peilz. De janvier à décembre 2012, **12** nouvelles AMF ont été engagées (18 en 2011), alors que **13** AMF (15 en 2011) ont quitté le réseau.

Au 31 décembre, **369** enfants étaient placés en AFJ (394 au 31.12.2011) alors que **122** (66 au 31.12.2011) enfants étaient en attente d'une solution de garde. Durant l'année 2012, **204** nouveaux placements ont été réalisés alors que **229** ont été résiliés, ce qui totalise le nombre d'enfants placés à **598**.

Le total des heures assurées par les AMF a représenté **240'027** heures de garde (228'179 en 2011). Cette sensible différence s'explique par le fait que l'AFJ, à partir de janvier 2012, facture une taxe de réservation de 25% pour les enfants absents pour motif scolaire (camps, course d'école, etc.) ou maladie.

Durant l'année, **12** AMF ont suivi le cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial mis sur pied par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) sur mandat du Service de protection de la jeunesse. Ce cours de formation, obligatoire pour les nouvelles engagées, se décline en 8 thèmes, répartis sur 24 périodes. Il aborde notamment les rôles et responsabilités des AMF, les rythmes et besoins de l'enfant, le maintien de la santé et la prévention des accidents, la prévention de la maltraitance, ainsi que les relations au quotidien entre parents, enfants et AMF.

En outre, **62** AMF ont participé aux rencontres de soutien obligatoires (RSO), données un soir par année par la CIAFJ. Divers thèmes sont abordés en fonction des besoins exprimés par les coordinatrices et les AMF.

Pour permettre aux AMF de compléter leur formation, la structure de coordination a mis sur pied sept cours « Relais-contacts ». Les accueillantes ont l'obligation de participer au moins à un des sept cours. Dans ce cadre, les AMF ont pu suivre un cours sur

l'informatique et elles ont pu aborder des thèmes tels que l'analyse de pratique, la flexibilité et les limites.

En 2012, 16 « Pause-café » ont été organisées à l'intention des AMF, à tour de rôle, dans les six communes du Réseau REVE. Ces moments de partage autour d'un café-croissants permettent aux AMF de parler de leurs expériences, des divers aspects de leur activité et d'obtenir aide et conseils des coordinatrices. Bien que facultatives, ces rencontres sont bien fréquentées par les AMF qui y viennent avec les enfants qui leurs sont confiés. Ceux-ci sont pris en charge par l'une des coordinatrices, la seconde dirigeant la séance.

Afin de marquer leur reconnaissance pour le travail fourni, les six communes partenaires ont offert aux accueillantes un repas en début d'année. En outre, celles-ci se sont retrouvées en septembre pour le traditionnel souper canadien.

## **Action sociale régionalisée**

### **Association régionale pour l'action sociale région Riviera (ARAS Riviera)**

L'Association régionale pour l'action sociale région Riviera, constituée le 24 mars 1999, regroupe les dix communes de l'ancien district de Vevey, ainsi que les quatre communes du cercle de St-Saphorin. Depuis l'adoption de ses nouveaux statuts en 2006, elle est régie par les articles 112 à 127 de la Loi sur les communes du 28 février 1958.

Le Conseil intercommunal a pour rôle de préavisier, de contrôler et de susciter les mesures en matière d'action sociale, d'approuver les budgets et les comptes ainsi que de nommer les membres du Comité de direction. Il est composé d'un représentant (et d'un suppléant) des municipalités de chacune des communes adhérentes.

En 2012, le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises pour veiller à la bonne application des buts de l'association au sein de la région d'action sociale Riviera, délibérer sur l'activité des Centres sociaux intercommunaux (CSI) et celle des Agences d'assurances sociales (AAS) et adopter les budgets et les comptes.

La commune de La Tour-de-Peilz est représentée au sein du Conseil par un délégué en la personne de M. Olivier Wälchli en charge du dicastère Famille, jeunesse et sport et Mme Taraneh Aminian en qualité de suppléante.

Le Comité de direction a, notamment, pour attribution de veiller à l'exécution des buts de l'association et d'exercer les attributions qui lui sont déléguées par le Conseil intercommunal. Ses membres, élus par le Conseil intercommunal, sont au nombre de 7, désignés parmi les municipaux des communes adhérentes. Mme Nicole Rimella, municipale, assume la fonction de Présidente du Comité de direction.

En 2012, le Comité de direction a tenu 6 séances. Il a traité, en plus de l'examen des comptes et des budgets, de la situation dans les deux centres sociaux intercommunaux (CSI) et les trois agences d'assurances sociales (AAS) ainsi que du financement de leurs activités. Il a, en outre, tenu une séance avec les représentants des quatorze communes membres afin de leur présenter les projets de réorganisation des CSI et des AAS qui devraient être pleinement intégrés dans l'association au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **Activités de l'Agence d'assurances sociales (AAS)**

Bien qu'il s'agisse d'une structure intercommunale dépendant de l'Association régionale d'action sociale Riviera (ARAS Riviera), le rapport d'activité et les statistiques relatives à l'Agence de La Tour-de-Peilz sont intégrés dans le rapport de gestion communal, l'ARAS Riviera n'établissant pas de rapport d'activité.

Les agences d'assurances sociales ont pour mission d'appliquer les diverses législations fédérales et cantonales en matière d'assurances sociales, notamment ce qui relève de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), de l'assurance invalidité (AI), des prestations complémentaires AVS/AI (PC), des prestations complémentaires pour famille et rentes-pont (PCFam), des allocations pour perte de gain (APG), de l'allocation maternité et des allocations familiales (AF) et de l'assurance-maladie (LAMal).

Elles agissent en tant qu'organe de liaison entre les administrés et les institutions appliquant les assurances et régimes sociaux, en particulier la Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS à Clarens, l'Office AI du canton de Vaud à Vevey et l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM).

A la suite de la régionalisation des agences d'assurances intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2005, l'agence de La Tour-de-Peilz dessert les communes de Chardonne, Corseaux, Corsier, Jongny, La Tour-de-Peilz et Vevey, ainsi que les communes du Cercle de St-Saphorin (Chexbres, Puidoux, Rivaz et St-Saphorin), avec antenne à Chexbres.

Durant l'année, les cinq collaborateurs de l'agence (4.6 postes EPT) ont assuré le suivi et la gestion des dossiers des affiliés et ayants droit domiciliés dans ces dix communes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, diverses modifications sont entrées en vigueur dans les différents régimes des assurances sociales, tant au niveau des cotisations qu'au niveau des rentes AVS/AI, des prestations complémentaires et des subsides à l'assurance maladie. Toutes ces modifications ont été transmises aux piliers publics de chaque commune en temps voulu afin d'en informer la population.

### **Revenu Déterminant Unifié (RDU)**

En novembre 2010, le Grand Conseil a adopté la « Loi sur l'harmonisation et la coordination de l'octroi des prestations sociales et d'aide à la formation et au logement cantonales vaudoises » (LHPS) impliquant l'introduction du RDU.

L'objectif principal du RDU est de garantir l'équité dans l'octroi des prestations sociales cantonales et l'égalité de traitement des personnes requérant une aide. Il introduit un mode de calcul identique pour l'ensemble des prestations sociales concernées.

L'OVAM faisant partie des régimes d'aide impliquant le RDU, les AAS du canton de Vaud ont été sollicitées pour collaborer étroitement à ce projet.

Malgré une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 de la LHPS, la mise en application du système informatique RDU (SI RDU) a été anticipée au 29 octobre 2012. Dès cette date, les collaborateurs de l'AAS de La Tour-de-Peilz introduisent les données nécessaires pour chaque nouvelle demande de subside, dans le cadre de la prise en charge de l'assurance maladie de base obligatoire, et les transmettent à l'Organe compétent par le biais du SI RDU.

## **Formation**

En 2012, les collaborateurs de l'agence ont participé à une journée de formation continue mise sur pied par la Commission de formation de l'Association vaudoise des agent(e)s d'assurances sociales (aVDAas), consacrée à l'utilisation du nouveau système informatique relatif au RDU. Un des collaborateurs de l'Agence, désigné comme référent informatique pour la région de la Riviera, a suivi une formation complémentaire d'une journée.

# SPORT ET JEUNESSE

## Personnel

- Un délégué Sport & Jeunesse à plein temps.
- Une secrétaire à temps partiel (25 %).
- Des collaborateurs externes (animateur – moniteur – auxiliaire...).

## Introduction

Au fil des ans, le service Sport & Jeunesse, s'est forgé un réseau de partenaires indispensables à l'atteinte de ses objectifs : le Service sport et jeunesse de Vevey, le Service Animation Jeunesse de Montreux, le Service Jeunesse du cercle Corsier, les écoles de La Tour-de-Peilz, Police Riviera ainsi que les autres services communaux, régionaux et cantonaux.

Les sociétés locales, qui sont un des moyens précieux d'aide à l'insertion des jeunes, restent une des priorités de Sport & Jeunesse en matière de développement et d'entretien de son réseau de partenaires.

Par ailleurs, Police Riviera constitue un partenaire privilégié en matière d'échanges et de réflexions menant à des actions et à des interventions complémentaires de prévention.

## Rappel du cadre d'action de Sport & Jeunesse

Sport & Jeunesse, par l'intermédiaire de son Délégué, propose et met en œuvre une politique cohérente en faveur de la jeunesse et des associations sportives de La Tour-de-Peilz, tenant compte des spécificités de la Commune. A partir d'observations et de diagnostics, il définit des orientations et met en œuvre ou favorise des actions à entreprendre en matière de jeunesse. Il conduit et soutient des actions et manifestations favorisant l'intégration sociale et valorisant le rôle d'acteurs des jeunes au sein de leur commune et de leur région : ceci dans les domaines de la culture, des loisirs et du sport. Il est à même de représenter la Commune dans le domaine de la jeunesse. De manière générale, le Délégué a orienté ses actions et ses tâches dans les domaines suivants : prévention, culture, orientation, intégration sociale, médiation, sport et loisirs.

### Objectifs

- Evaluation et réponse aux besoins exprimés ou non de la jeunesse.
- Organisation de manifestations ou d'activités socioculturelles avec et pour les jeunes.
- Encouragement et soutien à de nouvelles associations.
- Collaboration avec les associations et sociétés de jeunesse pour favoriser l'intégration des jeunes.
- Trait d'union entre les services communaux et les associations.
- Promotion de la santé globale par la prévention.
- Création et développement d'activités diverses en faveur des jeunes.
- Organisation et encadrement de camps (hiver/été).
- Promotion du sport en général auprès de la population.

- Développement d'événements sportifs dans le cadre du sport pour tous.
- Soutien aux sociétés sportives dans leurs activités associatives.
- Organisation et soutien de manifestations sportives.
- Encouragement de projets en relation avec le sport et la jeunesse.
- Coordination intercommunale.
- Promotion, encouragement et développement des manifestations culturelles en faveur de la jeunesse.

Sport & Jeunesse est responsable de la gestion du budget alloué à l'animation jeunesse et des subsides alloués aux sociétés locales et associations diverses. Il est également responsable de la promotion de ses activités et manifestations, mais aussi de l'entier de sa gestion administrative et financière.

### Quelques actions marquantes en 2012

#### Ecole du musique

L'Ecole de musique est rattachée administrativement au service Sport & Jeunesse ; ce dernier est en charge du budget, de l'appui et de la supervision des tâches administratives de l'école. Il a notamment contribué à l'organisation et au soutien des activités et manifestations suivantes :



- 23 mars : audition/concert à la salle des remparts.
- Examens SCMV le 12 mai, 4 élèves présentés, tous ont réussi.
- Cortège des écoles le 7 juillet.
- Noël au château le 15 décembre.

En 2012, 22 élèves ont bénéficié des cours dispensés par les 3 enseignants de l'Ecole de musique.

En septembre, l'Ecole a reçu un nouvel instrument offert par la Loterie romande : un alto d'une valeur de Fr. 1'500.-.

#### Fête de la musique



Après deux ans de mousson Boélande, une météo très favorable, tant espérée, a daigné récompenser l'investissement et l'engagement de tous les bénévoles et artistes engagés, et ravi le public ayant fait écho à cette invitation festive musicale. C'était largement mérité !

Cette année, Sport & Jeunesse a joué la carte du développement durable en faisant appel à la maison Kenteco pour la scène et toute la technique son et lumière « 0 Watt ». L'électricité était fournie par des batteries elles-mêmes alimentées par des panneaux solaires. On estime à 25'000 watts/heure l'économie réalisée. Un reportage a été réalisé par TV Léman Bleu lors de la Fête boélande. Celui-ci est visible sur « Youtube ». Sept concerts se sont déroulés entre 15h00 et minuit. Au total, ce sont 30 musiciens, 30 bénévoles et une classe de 7<sup>e</sup> qui ont répondu à l'appel de Sport & Jeunesse. La prochaine édition aura lieu samedi 22 juin 2013.

## Le bal des 9<sup>e</sup>

Chaque année, Sport & Jeunesse, en collaboration avec Ecoles, organise la grande soirée de fin d'année des 9<sup>e</sup> en leur offrant un bal qui se tient à la salle des Remparts. Cette année, c'est l'ancien apprenti employé de commerce, Mathias Lorandi, qui était aux platines, pour le bonheur des quelques 140 élèves présents. Le thème qui revient d'année en année à la demande des élèves est « L'élégance » ; peut-être un peu en écho aux bals de fin d'année scolaire outre-Atlantique. Tous ont semblé y prendre beaucoup de plaisir.



## Fête de la jeunesse

La « Fête de la jeunesse » avait lieu les 6, 7 et 8 juillet. Sport & Jeunesse était en charge de la coordination, de l'organisation des animations et de l'engagement des fanfares du cortège. Pour les Ecoles, la Direction était en charge de l'organisation du cortège.

## Château des jeux

Sport & Jeunesse a pris financièrement en charge une partie des animations mises sur pied à l'intention des enfants mais aussi de leurs parents. Par ailleurs, il s'est aussi attaché les services de jeunes qui ont joué le rôle de speakers/animateurs et a fait appel à des sociétés boélandes pour les stands de nourriture et de boissons.



## Lausanne Marathon

Le départ du Semi-marathon de Lausanne à La Tour-de-Peilz a été donné le 28 octobre 2012.

Sport & Jeunesse est en charge de toute l'organisation du départ du semi-marathon et de la coordination avec le Lausanne marathon.

11 éditions ensoleillées, voire presque estivales pour certaines, une automnale (pluie), il en fallait bien une en hiver ! Cette édition aura été marquée par la neige, le vent et l'effondrement, dans la nuit du vendredi au samedi, de la scène d'échauffement.

Plus de 5'200 coureurs étaient inscrits, soit 1'000 de plus qu'en 2011. Environ 4'500 d'entre eux ont pris le départ et 4'068 ont été classés. Pour rappel, en 2000, il y avait 1'970 coureurs classés. L'année prochaine, peut-être seront-ils 5'000 à prendre le départ ? Prochaine édition : dimanche 27 octobre 2013.

## Festival d'humour et d'improvisation théâtrale

« L'improvisible festival » est, avec la « Fête de la musique », un autre moment fort de l'expression scénique des jeunes. C'est pourquoi Sport & Jeunesse est pleinement impliqué dans cette manifestation et assure de son soutien les organisateurs par un appui financier, logistique et humain.



Ainsi, les 9, 10 et 11 novembre, la salle des Remparts accueillait la troisième édition de ce festival d'humour et d'improvisation théâtrale. Ateliers d'improvisation, spectacles avec des comédiens reconnus ou amateurs et matches d'improvisation ont rythmé ce week-end.

## Tous à vos aiguilles

Sport & Jeunesse a soutenu l'initiative colorée d'Anne Philipona. Le « tricot urbain » puisque c'est de cela dont il s'agit, est une sorte de graffiti en tricot posé sur le mobilier urbain et les arbres qui l'entourent ; une façon d'habiller de couleurs chatoyantes les objets et les arbres afin de les découvrir sous un autre angle. C'est aussi, et surtout, le mélange des générations rassemblées autour d'un objectif un peu hors norme. Ainsi, une trentaine de classes du primaire (enfantine à 4<sup>e</sup>) et quelques classes du secondaire se sont investies pour l'occasion. Hormis nos artisans en herbe, un certain nombre de mamans et grand-mamans, qui avaient répondu à l'appel lancé dans *La Tourinfo*, ont apporté une large contribution à la production de carrés de laine. Le dimanche 26 avril, ils étaient entre 80 et 100, toutes générations confondues, pour l'habillage proprement dit des candélabres et des arbres situés entre le collège des Marronniers et le collège Courbet.



## Noël au Château



C'est le samedi 15 décembre qu'a eu lieu la 6<sup>e</sup> édition du « Noël au Château » sous une météo beaucoup plus clémente qu'annoncée. « La grotte du Père Noël », agrandie pour l'occasion, a vu tripler son nombre de visiteurs. Les contes, l'atelier biscuits (photo), le cortège aux flambeaux et la chantée ont occupé les participants en attendant les traditionnels soupe aux pois, polenta, vin chaud et thé. Cette manifestation, organisée intégralement par le Service, est devenue incontournable. Le succès qu'elle remporte année après année, en dépit des températures fraîches, est incontestable. L'édition 2013 aura lieu samedi 14 décembre.

## Et encore...

Membre du jury des « Mérites Boélands », le Délégué à la jeunesse était également présent lors de la cérémonie qui s'est déroulée le 9 octobre à la Salle des Remparts.

Par ailleurs, il a pris part à la cérémonie des « Nouveaux citoyens » qui s'est tenue le 12 novembre à la Maison Hugonin.

## Eventail des tâches et activités de Sport & Jeunesse en 2012

### Tâches et activités répondant aux demandes des jeunes

- Demandes de soutiens (financiers, logistiques ou d'infrastructure) pour divers projets dans les domaines de la musique, du théâtre, des loisirs et du sport.
- Scouts du Lac-Bleu : contacts réguliers, soutien logistique aux manifestations avec présence et contacts avec les jeunes qui représentent également une source de bénévoles partenaires de Sport & Jeunesse.
- Soutien à l'organisation de boums d'anniversaires.

Il est à noter que le travail du Délégué n'a pas de limites horaires et géographiques. Il faut entendre par là qu'à tout moment il peut être sollicité par les jeunes lors de

discussions informelles faisant état de leurs besoins et préoccupations. Il est bien clair que si l'on veut garder ce rapport privilégié avec eux, cette disponibilité est indispensable.

### **Pro Juventute Vevey (Fonds spécial jeunesse)**

Le Délégué à la jeunesse est en charge du Fonds spécial jeunesse de Pro Juventute. Cette commission a pour but :

- de soutenir les associations et groupes de jeunes ;
- de favoriser et valoriser la culture des jeunes ;
- d'encourager l'acquisition et le partage d'expériences au travers des projets de jeunes ;
- de contribuer à la reconnaissance des jeunes en tant qu'acteurs de la région.

Cette commission est formée de diverses personnes actives auprès de la jeunesse ou concernées par celle-ci sur la Riviera. Elle étudie et traite toutes les demandes qui lui parviennent sous la forme d'un dossier répondant à des critères précis.

### **Tâches et activités émanant de Sport & Jeunesse**

« **Ateliers d'Anne** » (dessins pour enfants de 5 à 10 ans) : sur une idée originale d'Anne Philipona, Sport & Jeunesse a offert la possibilité à quelque 111 artistes en herbe de s'exprimer dans l'un des 12 ateliers mis sur pied. Ces ateliers leur ont permis de plonger dans les mondes du « Collage », de « La semaine des animaux », de « La semaine des touches de peinture » et de « La semaine de Noël ».

**Ateliers « Cré-Nature »** : deux camps de jours ayant accueilli au total une trentaine d'enfants de 5 à 10 ans ont été organisés sur deux semaines. Encadrés par un duo d'éducateurs/animateurs spécialisés, ces camps poursuivaient les buts suivants :



- la socialisation, l'accès à la découverte de la nature, à ses beautés, sa fragilité et ses dangers ;
- la sensibilisation à soi, à l'autre et à l'environnement ;
- la sensibilisation à l'observation et à la préservation ;
- l'évolution dans un environnement créatif, non-compétitif et non-jugeant ;
- un cadre clair, communicant et non-violent.

Le programme était axé sur :

- la découverte de la région dans ses particularités géographiques et géologiques, ses microclimats et biotopes ;
- la découverte du groupe, de l'expérience en commun et du but à atteindre ;
- la découverte de la créativité et de ses potentiels expressifs.

Ces deux camps « Cré-Nature » se sont déroulés entre le 8 et le 19 juillet.

« **Camps du coin** » : camps de jour mis sur pied par Sport & Jeunesse. Pour cette 2<sup>e</sup> édition, les « Camps du coin » ont remporté une bonne adhésion auprès des parents puisqu'ils ont accueilli 40 enfants sur deux semaines. Ces camps étaient encadrés par deux éducatrices spécialisées et un jeune stagiaire. Les activités tournaient autour de jeux, de balades et de visites :



- |                          |                              |                                  |
|--------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| - 1 <sup>er</sup> jour : | Villeneuve                   | Place de jeu + mini-golf.        |
| - 2 <sup>e</sup> jour :  | Vevey – La Tour-de-Peilz     | Alimentarium + Musée du jeu.     |
| - 3 <sup>e</sup> jour :  | La Tour-de-Peilz – St-Légier | Pompiers + piste Vita.           |
| - 4 <sup>e</sup> jour :  | Les Pléïades                 | Balade.                          |
| - 5 <sup>e</sup> jour :  | Rivaz                        | Petit train des vignes + bateau. |

**Les loisirs sportifs** : en partenariat avec le Service sport et jeunesse de Vevey, 2 sessions sont mises sur pied par année. Plus de vingt activités sont offertes aux jeunes (6 à 17 ans) désireux de découvrir la pratique d'un sport avant de peut-être s'engager dans un club. La liste des activités proposées est visible sur [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch).

**Passeport-vacances** : 1 activité a été proposée à une quinzaine d'enfants afin de découvrir le monde du cheval au Manège de Villard.

**Les camps** : les communes de La Tour-de-Peilz, Vevey et Montreux éditent chaque année un dépliant présentant 11 camps d'hiver ou d'été organisés par l'une ou l'autre des communes. Ces camps s'adressent à des enfants de 6 à 17 ans. La liste des camps est consultable sur [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch).

**Ateliers du cirque** : chaque été, Caroline Ranc organise plusieurs stages de cirque qui se déroulent dans la salle de gym du collège Courbet. Chaque stage peut accueillir 25 enfants ou ados âgés de 4 à 6 ans et de 6 à 14 ans. Les participants peuvent ainsi développer leur sens de l'équilibre et de l'imagination, apprendre à jongler et à faire des clowneries. Le détail des stages et cours 2013 est visible sur le site : [www.snick.ch](http://www.snick.ch).

**Atelier d'Aïkivision** : sur une proposition de Nadia Gaillet, Sport & Jeunesse a mis sur pied des ateliers visant à résoudre les conflits d'une manière créative et non violente par l'Aïkido et la médiation. Trois sessions de 4 ateliers se sont déroulées dans la salle de gym des Marronniers. Elles ont accueilli un total de 52 enfants de 4 à 12 ans.

**Atelier Judo** : un atelier d'initiation et de découverte du judo a été mis sur pied par Sport & Jeunesse sur l'impulsion de Florian Bron. Ainsi, 9 enfants de 7 à 12 ans ont pris part aux 10 séances planifiées.

## Tâches et activités répondant à des demandes diverses

### **Sociétés sportives**

Les sociétés et associations sportives ou culturelles jouent un rôle très important sur le plan de l'insertion sociale des jeunes. Elles ont une action préventive sur le risque de dérive potentielle de ces derniers. Faire partie d'une société pour un jeune, c'est être en devenir et prendre une part active à son insertion sociale. Le Service, eu égard à ses objectifs, se doit de favoriser et de soutenir les efforts des clubs et sociétés, notamment dans l'organisation des actions et manifestations. Ainsi, il a répondu aux demandes de soutien des organisations suivantes :

- Montreux Volley Masters : soutien financier ;
- Inline hockey club La Tour-de-Peilz, tournoi junior (140 jeunes) : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité/présence ainsi que prêt du bus et de la remorque ;
- Compagnie des archers Vevey – La Tour, Coupe suisse des jeunes (120 tireurs) : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité/présence ;
- Basket La Tour-de-Peilz : soutien logistique et financier à l'organisation du « contest » de basket qui a lieu chaque année au Gymnase de Burier.

## ***Ecoles***

Le Délégué est membre du Conseil d'établissement. Ceci tend à montrer que Sport & Jeunesse est reconnu en tant que partenaire et ressource pour les Ecoles. A l'inverse, l'école est le terrain le plus approprié et probablement le plus fertile pour tisser et entretenir des contacts privilégiés avec les jeunes. Il est également le plus efficace pour être vu et reconnu, mais aussi pour repérer tous les jeunes, y compris ceux qui échappent à toutes les organisations et prestations mises en place par le Service. Afin de répondre encore mieux à ses objectifs, Sport & Jeunesse a donc décidé de développer sa présence et ses actions sur ce précieux terrain. L'école s'avère en effet être un partenaire très important dans le suivi et la compréhension de l'évolution des jeunes. C'est donc dans cet esprit que le Délégué s'est investi et engagé dans les organisations suivantes :

- animation et encadrement des camps de ski de fond des 7<sup>e</sup> et de deux camps de ski pour des 6<sup>e</sup> ;
- joutes de natation ;
- 1 camp de sport à Ovronnaz pour des élèves de 5<sup>e</sup> ;
- accompagnement et encadrement lors de diverses sorties culturelles ou sportives et de courses d'école ;
- Bal des 9<sup>e</sup> ;
- participation active à l'organisation des promotions ;
- Cross des Ecoles (soutien logistique) ;
- participations ponctuelles aux assemblées des délégués ;
- échanges informels réguliers avec les enseignants ;
- groupe prévention santé.

## **Tâches administratives et divers**

- Etablissement du budget
- Comptabilité
- Salaires auxiliaires
- Facturation
- Promotion
- Location du bus et remorque
- Organisation et gestion des activités et camps
- Octroi / Refus des subventions
- Pièces pour Finances
- Ecole de Musique (gestion et supervision)
- Subventions Fonds sportif intercommunal
- Gestion des demandes courantes des sociétés et clubs
- Manifestations (organisation – gestion – soutiens...)
- Séances diverses (ordre du jour – convocation – PV...)
- Tâches administratives courantes

## **Bus Sport & Jeunesse en quelques chiffres**

- 144 jours d'utilisation
- 80 jours non facturés (Sport & Jeunesse, autres services communaux et partenaires : gratuité accordée)
- 64 jours payants (pour une recette de Fr. 4'675.-)

## Conclusion

D'autres terrains d'action ont également pour but de répondre aux besoins et demandes indirectes des jeunes. Il s'agit de structures ou d'organisations visant à développer des actions à but culturel ou de loisirs, que celles-ci soient bénévoles ou professionnelles.

La liste des tâches et actions de Sport & Jeunesse contenues dans ce rapport n'est pas exhaustive. Dans cette liste n'apparaissent pas dans leur ensemble toutes les demandes de soutien financier et d'organisation qui sont adressées au Service, et que celui-ci doit traiter, sans oublier les demandes diverses de renseignements et d'informations qui requièrent aussi un investissement.

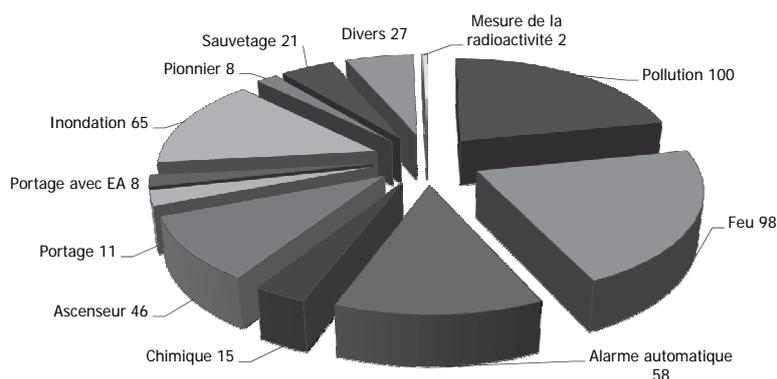
Sport & Jeunesse est également en lien et présent dans de nombreuses structures (groupes de travail, comités, etc.) qui sont des partenaires et des acteurs incontournables dans les actions en relation directe avec la jeunesse et le sport.

# RAPPORT DU CENTRE REGIONAL DE DEFENSE INCENDIE ET SECOURS RIVIERA 2012 \*

## Généralités

Le Centre Régional de Défense Incendie et Secours Riviera, regroupant les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz, a effectué cette année 459 sorties. Cela représente une augmentation de 139 missions par rapport à 2011.

### Statistique des interventions 2012



L'accomplissement des missions a été mené à bien par les 42 sapeurs-pompiers volontaires, hommes et femmes, composant le détachement de premiers secours (DPS).

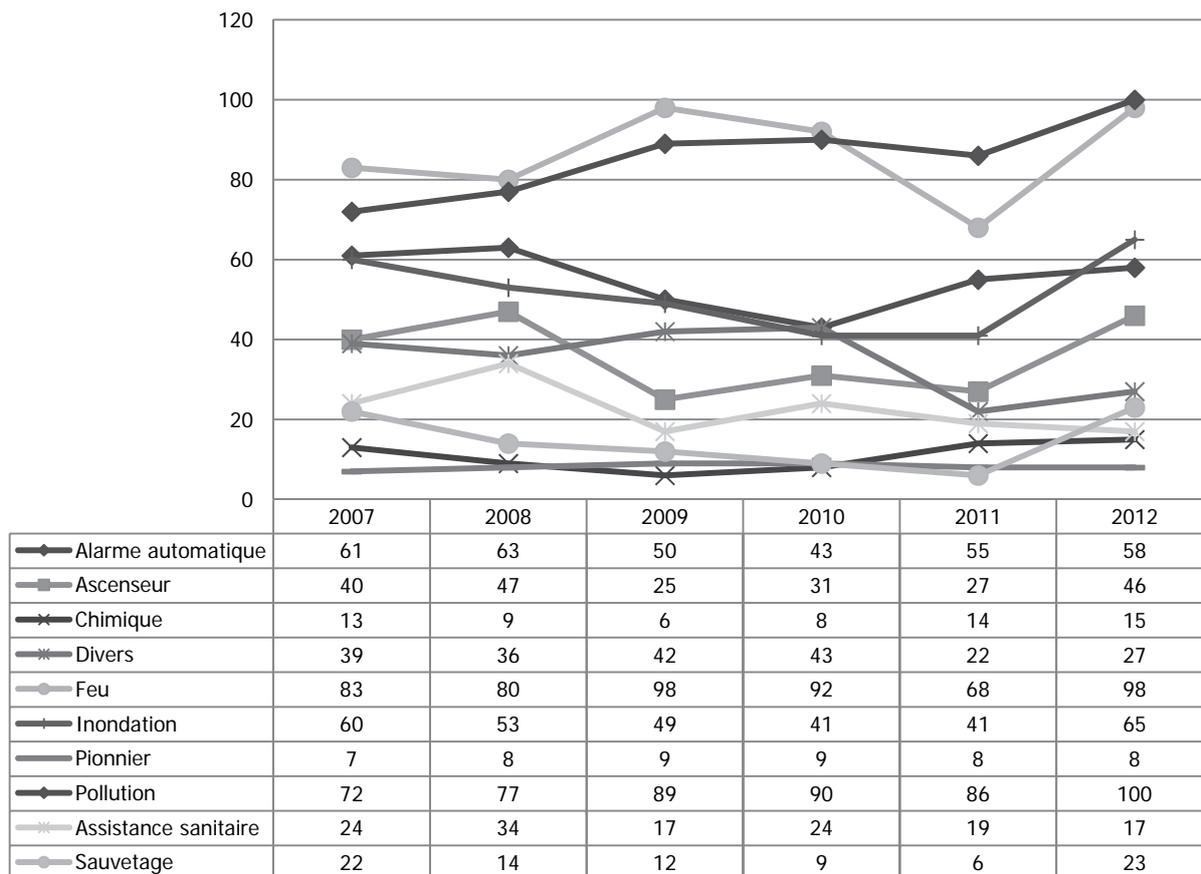
### Répartition nuit/jour des interventions



Il est à noter que lors de ces multiples missions, seuls trois blessés légers sont à déplorer. Ce chiffre témoigne du sérieux des sapeurs et du respect des normes de sécurité mises en place, que ce soit par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) ou les normes internes.

\* Le contenu du présent chapitre est similaire à celui figurant dans le rapport de gestion de la Ville de Vevey.

## Comparaison entre les années



## Les Ressources Humaines

Le Centre Régional de Défense Incendie et Secours Riviera (CRDIS) a accueilli début février une nouvelle secrétaire. L'Etat-major se réjouit de cette venue qui le déchargera considérablement des nombreuses tâches administratives inhérentes au bon fonctionnement d'un centre régional.

Le Centre régional est composé de 42 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, incorporés au Détachement de Premiers Secours (DPS), de 26 sapeurs-pompiers, hommes et femmes, incorporés au Détachement d'Appui (DAP) et de 18 jeunes sapeurs-pompiers (JSP).



L'Etat-major du CRDIS : Quartier-maître Philippe Jaccard, finances ; Capitaine Bruno Alves, commandant du DAP ; Capitaine Roland Delafontaine, prévention ; Major Jean-Laurent Delacretaz, commandant ; Capitaine-adjutant Laurent Quillet, commandant remplaçant et Capitaine Stéphane Boulenaz, chef du DPS.

## Personnel permanent

Le CRDIS Riviera dispose de 2.5 postes permanents répartis de la manière suivante :

Un poste de secrétariat à 50% avec pour tâches : la partie administrative, la saisie des soldes, la facturation à des tiers ainsi que la gestion du personnel. Toutes ces tâches sont subordonnées au Quartier-maître.

Un poste de permanent à 100% faisant partie de l'administration communale de la ville de Vevey qui assure la gestion du réseau d'eau pour les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz, en relation directe le fournisseur des bornes hydrantes. Cela représente, pour Vevey, 230 hydrantes et pour La Tour-de-Peilz 179 hydrantes. Cette personne est également au bénéfice d'un brevet de moniteur d'auto-école pour la formation des chauffeurs et assure la prévention incendie et l'élaboration des plans d'interventions pour bon nombre de bâtiments sur les communes de Vevey et de La Tour-de-Peilz.

Un poste de permanent occupé à 100% par le Capitaine-adjutant qui officie en qualité de commandant remplaçant et de responsable des infrastructures. Cette personne a également pour tâche l'instruction des sapeurs-pompiers. Il est secondé pour la formation par sept instructeurs fédéraux et plusieurs formateurs.

## Admissions

Pour la deuxième année consécutive, la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP), avec le concours de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), a mis en place un recrutement cantonal. L'avantage d'une telle démarche est de pouvoir proposer une date unique de recrutement pour le canton et surtout de pouvoir bénéficier d'une campagne publicitaire unique financée par la FVSP à hauteur de Fr. 90.000.-.

Cette campagne de recrutement a amené 715 futurs sapeurs-pompiers pour le canton. Pour le Centre, ce ne sont pas moins de 31 personnes qui ont fait le déplacement à la caserne le 1<sup>er</sup> novembre 2012. Après présentation du « métier » et des exigences qu'il comporte, ce sont finalement 17 futurs sapeurs-pompiers qui se sont inscrits. Au vu du succès de cette campagne de recrutement, celle-ci sera renouvelée en 2013.



Par ailleurs, dix sapeurs-pompiers ont terminé leur formation régionale et ont ainsi intégré les rangs du Détachement d'Appui (DAP).

## Départs

Plusieurs départs ont été enregistrés cette année, dont certains de jeunes sapeurs qui ont estimé que l'engagement vis-à-vis de la vie privée et familiale se révélait trop important.

Deux cadres ont également quitté le Centre, après 15 et 18 ans d'activités. Ces départs sont dus à des déménagements hors zone.

## Promotions au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Au grade d'Appointé : Michel Eggimann, Jonathan Aellen, Samuel Marques.  
 Au grade de Caporal : Christian Favez.  
 Au grade de Sergent : Olivier Bovay, Nicolas Decoppet.

Au grade de Sergent-major : Jean-Pierre Schaad.  
 Au grade d'Adjudant : Pascal Perrod.  
 Au grade de Quartier-maître : Philippe Jaccard.  
 Au grade de Premier-lieutenant : Grégoire Eberlé.  
 Au grade de Capitaine : Bruno Alves.

## Nouvelles fonctions au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Bien que déjà passablement engagés, les collaborateurs suivants ont accepté d'assumer de nouvelles responsabilités :

A la fonction de Chef de section : Grégoire Eberlé.  
 A la fonction de Chef de groupe : Jérôme Schwab.  
 A la fonction de Quartier-maître : Philippe Jaccard.

### Organisation des sections du Détachement de Premiers Secours

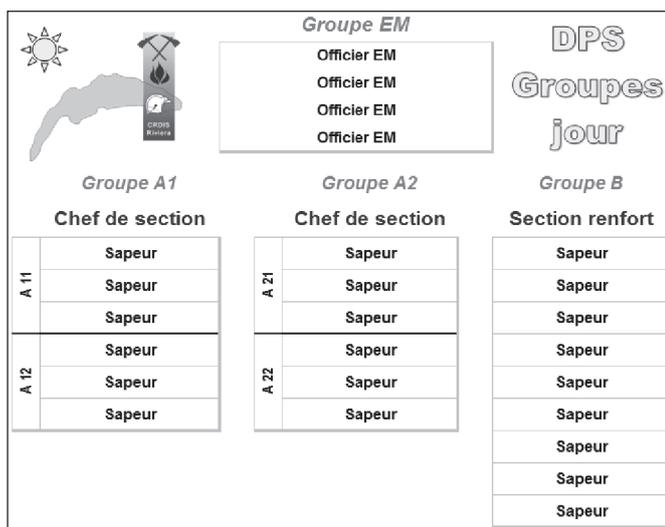
L'organisation de nuit fonctionne du vendredi 18h00 au lundi 06h00. Les groupes sont composés d'un officier de service, d'un chef de groupe, de 4 sapeurs. Chaque groupe incorpore un à deux sapeurs en formation.

Les 36 sapeurs qui occupent les groupes nuits sont de piquet toutes les 6 semaines.

		<i>Groupe EM</i>				<b>DPS Groupes nuit</b>	
		Officier EM Officier EM Officier EM Officier EM					
<b>Section E</b>		<b>Section F</b>				<b>Section G</b>	
Chef de section	Chef de section	Chef de section	Chef de section	Chef de section	Chef de section	Chef de section	
<b>E1</b>	<b>E2</b>	<b>F1</b>	<b>F2</b>	<b>G1</b>	<b>G2</b>		
Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	Chef de groupe	
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	
Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	Sapeur	
 <i>Sapeur intervenant</i>		 <i>Sapeur intervenant</i>				 <i>Sapeur intervenant</i>	
 <i>Sapeur en formation DPS</i>		 <i>Sapeur en formation DPS</i>				 <i>Sapeur en formation DPS</i>	
 <i>Sapeurs en formation ARI</i>		 <i>Sapeurs en formation ARI</i>				 <i>Sapeurs en formation ARI</i>	

L'organisation de jour comprend deux groupes, le groupe A, composé de 12 places subdivisées en 4 sous-groupes de 3 sapeurs plus un officier de service, et le groupe B, composé de 9 sapeurs, ce dernier intervenant lors de sinistres conséquents. A ce jour, les 12 places du groupe A sont assurées par 8 sapeurs et l'officier de service. A eux seuls ils assument près de la moitié des interventions.

Ce constat, qui se perpétue d'année en année, conforte les responsables dans l'idée qu'il est absolument indispensable de soutenir cette structure volontaire en renforçant l'effectif du personnel permanent. L'intégration des SDIS à la plateforme Sécurité Riviera y contribuera grandement.



## Formation

Cette année encore, le Centre eu la possibilité de former ses sapeurs-pompiers porteurs d'appareils respiratoires dans les centres de formation IFA à Balsthal et Lungern. Cette formation sera reconduite en 2013 et 2014. L'objectif étant que tous les sapeurs bénéficient de cette formation.

La formation pour les porteurs d'appareils respiratoires (ARI) a été riche en événements :

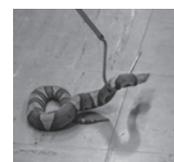
- Introduction des cagoules (coiffe ignifuge que le sapeur porte sous son casque).
- Formation dans des caissons de feu afin de s'accoutumer à la chaleur et surtout apprendre à travailler dans des milieux confinés.
- La lecture des fumées a aussi occupé les porteurs ARI. Cette dernière consiste à interpréter les couleurs, l'opacité et la densité des fumées. Cela donne des informations précieuses sur l'intensité du feu.

Cette formation s'ajoute aux 12 heures réglementaires que chaque sapeur se doit d'accomplir en formation ARI.

L'accent a également été porté sur la formation « secours routiers ». Le Centre a pu bénéficier cette année de la venue de spécialistes dans le domaine de la désincarcération. Tous les nouveaux incorporés au sein du DPS ont pu suivre une journée complète de formation au maniement des engins de découpe et de levage. De plus, le Centre a la chance de pouvoir compter sur la venue d'un nouvel instructeur. Ce ne sont pas moins de 60 jours de formation que les différents instructeurs du Centre ont dispensés au niveau cantonal. De surcroît, un instructeur du Centre a réussi l'examen d'instructeur à Balsthal dans le domaine des infrastructures souterraines.

Les sapeurs ont suivi plus de 200 jours de cours donnés par l'ECA et 70 exercices les ont également occupés durant l'année, ceci afin d'assurer la meilleure efficacité possible en intervention. Ces cours et exercices représentent 60 heures de formation par sapeur, plus 23 heures pour les cadres et plus 12 heures pour les spécialistes, comme par exemple dans le domaine antichute. Les sapeurs ont également suivi 40 jours de cours au centre de formation IFA à Balsthal.

Une formation sur les nouveaux animaux de compagnie (NAC) a aussi été dispensée. Celle-ci tend à devenir un standard vu la prolifération de certaines espèces animales susceptibles d'être rencontrées lors des interventions.



Enfin, une innovation pour la formation des sapeurs voulant intégrer le DPS est à relever : jusqu'à présent, le Centre se contentait des nombreux exercices durant l'année pour instruire les nouveaux titulaires du DPS. Mais force a été de constater certaines lacunes dans la connaissance du matériel et le respect des directives. Afin d'y remédier, ses responsables ont mis en place une école de formation DPS avec, à la clé, un examen théorique et pratique. Le bilan de cette mesure est très satisfaisant pour ce premier exercice. Cette démarche est également entreprise par les collègues du SDIS de Montreux-Veytaux.

### **Cours cantonal PR 14**

Le cours cantonal pour formateur en protection respiratoire (PR14) a de nouveau élu domicile à Vevey. C'est pour le Centre toujours une grande satisfaction de pouvoir accueillir un cours cantonal sur son territoire. Ce genre de formation se déroule habituellement au centre de formation de l'ECA sur les hauts de Lausanne. Chaque année, ce cours accueille une vingtaine de futurs formateurs ARI.

### **Exercices particuliers**

Le samedi 3 novembre à 06h45, le Centre est alarmé via la centrale d'engagement (CTA) basée à Pully pour un carambolage impliquant une douzaine de véhicules avec en prime un véhicule transportant des produits chimiques.

Il s'agissait là bien sûr d'un exercice ! Exercice d'envergure toutefois, de par la quantité de véhicules accidentés et de par la mobilisation de tout le Détachement de Premier Secours.



Un exercice de cette importance a plusieurs buts : pouvoir contrôler les acquis de chacun, et ceci à tous les niveaux de la chaîne de commandement ; contrôler le bon maniement des outils de désincarcération utilisés par les sapeurs et s'assurer que les techniques de désincarcération ainsi que les directives de sécurité sont respectées de tous. La conduite d'un événement majeur comme celui vécu lors de cet exercice comprend la mise en place d'un poste de commandement, la gestion du site ainsi que la relation avec les partenaires « feux bleus », tout cela sous la responsabilité des officiers.



A l'occasion de cet engagement, la Commission intercommunale du feu de Vevey et de La Tour-de-Peiz, ainsi que les municipaux, étaient cordialement invités à venir leur rendre visite.



## **Exemple d'intervention**

### **Rue de Lausanne 12 : feu**

Mercredi 5 décembre 2012 à 13h10, le Centre est engagé via le CTA pour un feu de cave rue de Lausanne 12 à Vevey. Par chance, les sapeurs engagés dans les groupes de jour sortaient d'une séance d'information en caserne. C'est donc très rapidement que 14 sapeurs du CRDIS Riviera se sont rendus sur les lieux du sinistre.

Dès l'arrivée sur place, ils ont eu confirmation du sinistre et ont été confrontés à un fort dégagement de fumée visible sur la partie nord du bâtiment et le long de la façade.

Simultanément, ils engagent une équipe sous protection respiratoire en extinction dans les sous-sols et une autre équipe, également sous protection respiratoire, dans les étages afin de procéder à l'évacuation complète des occupants du bâtiment. Les commerces se trouvant au rez-de-chaussée sont également évacués. Rapidement, une ambulance est demandée en prévention (suite à une convention entre l'ECA et le CESU, dès que des sapeurs pompiers sont engagés sous protection respiratoire, une ambulance est mise à disposition en prévention). L'équipe se trouvant dans le sous-sol trouve une personne en difficulté respiratoire. Elle est immédiatement sortie et réanimée à même le trottoir avec l'aide des ambulanciers arrivés entretemps sur place. Dès stabilisation de son état, le patient est acheminé à l'hôpital du Samaritain où un hélicoptère de la REGA est prêt à le prendre en charge pour l'hélicopter au HUG.

Au vu de l'importance du sinistre, des renforts du SDIS de Montreux-Veytaux sont engagés avec des moyens supplémentaires. Ils ont pour tâche de ventiler tous les locaux du bâtiment afin d'évacuer les gaz provoqués par l'incendie. Cette tâche est des plus importantes afin de garantir au plus vite la réhabilitation des logements ou locaux.



Après l'extinction du sinistre et l'arrêt de la ventilation des logements et locaux, le CRDIS a pu remettre les lieux aux gendarmes pour la suite de l'enquête.

Cette intervention aura mobilisé 25 sapeurs-pompiers du CRDIS Riviera et du SDIS de Montreux-Veytaux ainsi que 10 véhicules, 13 agents de Police Riviera, 1 médecin du SMUR et 2 ambulances du CSU ainsi qu'un hélicoptère de la Rega. La gendarmerie est également intervenue avec 2 patrouilles du CIR de Rennaz et de 2 agents du poste de Vevey. L'intervention s'est terminée à 19h10, rétablissement du matériel compris.

L'épilogue se révélera heureux, la personne transférée aux HUG par hélicoptère étant sortie d'affaire.

### Le matériel roulant

Le CRDIS dispose de :

- 13 véhicules d'intervention dont :

- 4 véhicules légers appartenant au Centre.
- 8 véhicules légers et lourds appartenant à l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).
- 1 véhicule lourd appartenant au Service des eaux, sols et assainissements (SESA) et au Service de l'environnement (SEVEN).

- 12 remorques dont :

- 9 remorques appartenant au Centre.
- 1 remorque appartenant à l'ECA.
- 1 remorque appartenant au SESA.

- 2 bateaux dont :

- 1 bateau appartenant au Centre.
- 1 bateau appartenant au SESA.

- 1 élévateur appartenant au Centre.

Les véhicules ont parcouru cette année 49'825 kilomètres et les machines totalisent 690 heures d'utilisation.

### Nouvelle dotation

L'ECA a doté le Centre d'une échelle automobile qui culmine à 30 mètres de hauteur, ceci en remplacement de l'ancienne échelle âgée de plus de vingt ans. Avec l'arrivée de ce nouvel engin, les responsables ont dû revoir la formation au maniement de celle-ci. Ce sont donc cinq collaborateurs qui ont suivi un cours cantonal de trois jours de perfectionnement spécifique à cet outil de sauvetage. Il leur revient de former à leur tour les futurs utilisateurs.

L'arrivée de cet engin de sauvetage facilitera grandement la vie lors des interventions.



### Objectifs 2013

L'Etat-major 2012 s'est fixé les objectifs suivants :

- augmenter la formation des sapeurs en ciblant plus certains domaines ;
- mettre en place la plateforme SDIS au sein de Sécurité Riviera.



### Glossaire

- ARI ..... appareil respiratoire isolant
- CESU ..... centre d'enseignement des soins d'urgence
- CRDIS ..... centre régional de défense incendie et secours
- CSU ..... centre de secours d'urgence
- CTA ..... centrale des traitements d'alarmes
- DAP ..... détachement d'appui
- DPS ..... détachement de premier secours
- ECA ..... établissement cantonal d'assurance
- FVSP ..... fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
- HUG ..... hôpitaux universitaires genevois
- JSP ..... jeune sapeur-pompier
- NAC ..... nouveaux animaux de compagnie
- PR ..... protection respiratoire
- QM ..... quartier-maître
- SDIS ..... service de défense incendie et de secours
- SMUR ..... service mobile d'urgence et de réanimation